EXPERIENCES
ET
DEMONSTRATIONS

Faites à l'Hôpital de la Salpêtriere, & à S. Côme en présence de l'Académie Royale de Chirurgie.

Pour servir de suite & de preuves

A L'ESSAI SUR LES MALADIES DES DENTS, &c.

ET UNE

PHARMACIE ODONTALGIQUE, ou Traité des Médicamens, simples & composés propres aux maladies des Dents, & des différentes parties de la bouche, à l'usage des Dentistes.

Par M. BUNON, *Chirurgien Dentiste à Paris.*



A PARIS,

Chez { BRIASSON, ruë S. Jacque, à la Science.
CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.
La Veuve PISSOT, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'or.

M. DCC. XLVI.
Avec Approbation & Privilege du Roi.



A MONSIEUR

DE LA PEYRONIE,

Ecuyer Conſeiller, Premier Chirurgien & Médecin Conſultant du Roi, Seigneur de Marigny & autres lieux; ancien Maître d'Hôtel de la Reine, Chef de la Chirurgie du Royaume, &c.

MONSIEUR,

Quand vous auriez moins de droit que vous n'en avez, ſur ce

nouvel Ecrit, qui n'eſt proprement que la ſuite de mon Eſſai, comme il eſt en quelque façon votre Ouvrage autant que le mien, je ne pourrois le faire paroître ſous d'autres auſpices que les vôtres ; c'eſt vous, MONSIEUR, *qui avez exigé de moi, pour la ſatisfaction du Public & pour mon honneur, les démonſtrations qu'il contient; c'eſt à vous à couronner, ſi j'oſe le dire, vos propres dons, en accordant à ce Recueil d'experiences faites ſous vos yeux la protection dont vous avez honoré les prémices de mon travail.*

Pour moi qui ne puis ſaiſir avec trop de ſoin toutes les occaſions de vous marquer mon

zele & ma vive reconnoiſſance; je trouve heureuſement ici mon inclination d'accord avec mon devoir. Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
BUNON.



AVERTISSEMENT.

PLusieurs personnes, & surtout des gens du métier, après avoir lû mon *Essai sur les maladies des Dents*, ont trouvé (comme il me l'est revenu de plus d'un endroit, & que l'on me l'a dit à moi-même) que j'éclairois trop le Public sur cette matiere. On a prétendu que l'interêt de l'art exigeoit un peu moins de développement. On conçoit de reste dans quel esprit on a pû me faire un pareil reproche. Mais si un Ouvrage que bien des Lecteurs ont cru faussement de pure spéculation a pû allarmer mes Censeurs, que penseront-ils de ce nouvel Écrit, où je trahis sans ménagement les plus importans secrets de l'Art. Pourront-ils avec

un peu de réfléxion blâmer, comme ils ont déja fait, mon zéle? Quelle idée donneroient-ils de leur équité, de leur desinteressement, de leur humanité? N'est-ce point s'élever tacitement contre tant de Compagnies célébres établies pour la perfection des Sciences & des Arts; puisque leurs travaux n'ont point d'autre objet que de dissiper nos ténébres & d'ajoûter à nos lumieres? Quel autre esprit anime entr'autre *l'Académie Royale de Chirurgie*, ce glorieux monument du plus beau des Régnes, & qui fait tant d'honneur à la Nation! Le but de cet utile établissement, par les observations & les expériences qu'il ramasse de toutes parts, par l'émulation qu'il excite en proposant des prix aux talens, par les excellens mémoires qu'il met au jour, n'est-

il pas de procurer au Public toutes les connoissances qui peuvent l'interesser ? Si tous les Membres de cette Compagnie étudient avec tant de soin la nature, est-ce pour laisser retomber le voile qu'ils s'efforcent de lui arracher, & nous cacher leurs découvertes ? C'est donc pour contribuer autant que je puis, au bien de mes Concitoyens, de la posterité, de tout le genre humain que j'envisage à leur exemple; c'est pour contribuer aux progrès d'un Art qu'ils portent si loin, que j'ai cru ne devoir épargner ni travaux ni veilles pour perfectionner la partie à laquelle je me suis consacré.

Au reste, sans approfondir les vuës de ceux qui ont pû taxer mon zéle d'imprudence ou d'indiscrétion, je sçai qu'elles sont fort opposées à l'esprit ge-

neral du Corps, & je réponds bien que le plus grand nombre, ou du moins les plus habiles gens loüent d'autant plus volontiers mon travail, que ſi leur ſuperiorité les empêche d'en tirer le même fruit que le commun des Lecteurs, ils ſont aſſez juſtes pour reconnoître qu'il peut être extrémement utile aux autres, & principalement aux Dentiſtes.

En effet, à quoi tend mon Ouvrage? ſi ce n'eſt à rendre les peres & meres plus attentifs qu'ils ne le ſont, ſoit aux accidens qui peuvent ſurvenir à leurs enfans dans la naiſſance des Dents, pour en prévenir les maladies; ſoit aux moyens de conſerver cet utile ornement dans un âge plus avancé, & de garantir la plupart des parties de la bouche des maux qu'entraîne l'éloignement qu'on a

d'ordinaire pour le Dentiſte, ſi ce n'eſt à détruire les préjugés qui rendent notre miniſtere ſi formidable aux gens peu inſtruits, & à leur inſpirer une confiance qui ne peut tourner qu'au bien du public, & à l'honneur de notre profeſſion.

Car enfin ſi l'art du Dentiſte n'exige point autant de connoiſſance que la fonction du Médecin, ou celle du Chirurgien proprement dit, il a ſur elles un avantage évident, en ce qu'il l'exerce ſur des parties qui s'offrent à découvert au premier aſpect, de façon qu'il opere toujours ſurement; mais principalement en ce que le Dentiſte apperçoit dès leur ſource la plus éloignée, les maladies qui ſont de ſon reſſort, qu'il en prévoit toutes les circonſtances ſans ſe tromper, ou très-rarement dans ſes pronoſtics, & qu'il eſt par

conſéquent à portée de prévenir, de garantir ou de rémédier ſuivant l'exigence des cas.

Quant aux principes que j'ai établis dans mon *Eſſai ſur les maladies des Dents*, puiſqu'ils ſont adoptés par une Compagnie compoſée des plus habiles gens du Royaume, n'eſt-ce point avoir en quelque façon réuni tous les ſuffrages ? ſi j'ai répandu quelques lumieres ſur des matieres peu connuës juſqu'ici, j'ai lieu de me flatter qu'elles ne ſeront point inutiles à ceux mêmes qui cultivent d'autres parties de l'art ; puiſque les Chirurgiens rencontrent ſouvent chez les malades où ils ſont appellés des cas qui regardent notre miniſtere, & dont le plus habile homme du monde, moins rempli de notre objet qu'un Dentiſte qui en eſt uniquement occupé, pourroit ſe tirer diffici-

lement sans le secours de la theorie au défaut de l'expérience.

Mais l'envie attachée aux talens est-elle donc un mal nécessaire, & n'est-il pas honteux pour l'humanité qu'un peu de réputation ou de fumée acquise au prix de mille peines & d'un travail assidu, nous suscite des ennemis, même parmi ceux qui ne sont point nos rivaux? J'avouë que pour le progrès des Arts, *la noble jalousie est utile aux mortels :* elle sert d'aiguillon au mérite qui en est l'objet; elle nous rend plus attentifs & plus circonspects, & soutient l'émulation parmi les Artistes; mais il ne faut pas la confondre avec la basse envie dont la calomnie est inséparable. Il ne manquoit plus au succès de l'Ouvrage en question que de l'exciter contre moi, & je n'ai que trop éprouvé sa malignité.

Si mes envieux avoient pû s'en prendre à cet Ouvrage même, ils n'auroient pas cherché sans doute à m'enlever le foible honneur de l'avoir fait. Mais comme apparemment mon Essai s'est trouvé hors de leurs atteintes, ils ont tourné leurs efforts contre moi personnellement. Je n'ai écrit, si on les en croit, que sur les mémoires ou instructions de quelque habile Médecin, ou Chirurgien du premier ordre, qui a bien voulu publier ses découvertes sous mon nom, & s'éclipser généreusement pour me faire distinguer de la foule. Ma réponse à ces calomnies est courte. Je défie formellement, & j'invite même tous ceux qui prétendent avoir quelque connoissance de ces faits, de le déclarer publiquement, & d'en donner la moindre preuve ou le moindre indice. Si quelqu'un même peut

découvrir quelque Ouvrage de Médecine ou de Chirurgie en quelque langue que ce soit, où il se trouve aucun vestige de ce que j'ose appeller avec fondement le seul fruit de mon expérience & de mes travaux, je le somme authentiquement de dénoncer le plagiat; & pour pousser la confiance encore plus loin, en pressant de nouveau mes envieux de faire à ce sujet toutes les recherches possibles, je promets de récompenser leurs soins suivant mon pouvoir, & le mérite de la découverte, s'ils en font aucune. Voilà pour le fond de l'Ouvrage qui m'appartient uniquement, & dont je ne crois pas que qui que ce soit puisse absolument rien revendiquer.

Par rapport à la forme de mon Essai, on pourroit avec un peu plus de raison me soupçonner d'avoir emprunté la plume de

quelque homme de Lettres. Je suis de bonne foy, & j'avouë que ce n'est point mon métier d'écrire. Appellé à celui que je fais par ce goût naturel qui nous détermine, & qui garantit presque toujours le talent, j'en ai fait jusqu'à présent mon étude; si j'ai acquis quelque capacité dans cet Art, je la dois à une application constante à ce qui m'a paru dans ma Profession, l'unique nécessaire pour moi, & rien ne l'a jamais partagée. Je ne suis donc rien moins qu'un faiseur de Livres; mais pour sçavoir penser, raisonner, observer, combiner, & faire en un mot toutes les operations de l'entendement, il n'est pas question d'être *Auteur* dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce titre équivoque, mais si commun. Cependant comme il ne suffit pas de penser, qu'il faut habil-

ler ses conceptions, & même les orner quelquefois pour les faire passer agréablement dans l'esprit des Lecteurs, on a besoin de stile, d'usage, & si j'ose aussi m'exprimer, d'une certaine mécanique qui demande un homme tout entier. Or ces differentes parties que je n'ai point trouvées dans mon propre fond, faute de Lettres & d'exercice, il a bien fallu les chercher ailleurs. J'ai fourni les materiaux de l'Ouvrage, un de mes amis a bien voulu les perfectionner, pour me faire parler ma langue plus poliment que je n'aurois fait, mais personne ne m'a fait penser; & je puis regarder un travail que j'ai toujours dirigé, par la dépendance où il étoit nécessairement du mien, comme une production toute à moi, & des plus légitimes.

Après cette petite justification

que j'ai cru me devoir, moins pour moi-même & pour l'intérêt de ma réputation, que par le reſpect que j'ai pour le Public, il ne me reſte plus qu'à rendre compte du nouvel Écrit que je mets au jour.

Cet Ouvrage, comme il eſt exprimé dans le Titre, eſt exactement la ſuite de l'*Eſſai ſur les maladies des Dents*, dont il eſt une dépendance néceſſaire. C'eſt un Recueil de Démonſtrations que j'ai faites tant à l'Hôpital de la Salpêtriere, qu'à l'Académie Royale de Chirurgie, & dont l'objet eſt non-ſeulement de confirmer ou de juſtifier tous les faits établis dans mon Livre, mais de le rendre encore plus utile en appliquant l'expérience à la théorie. J'ai appuyé mes Obſervations des Exemples les plus récens, que j'ai choiſis parmi la foule de ceux que je me



propose de publier dans un Ouvrage qui suivra de près celui-ci. J'y ai joint un petit Traité des médicamens propres aux maladies de notre ressort ; matiere neuve, & qu'aucun Dentiste n'avoit encore maniée *ex professo*.

Ces deux morceaux sont précedés d'un Discours en forme d'Avant-propos, qu'on peut regarder proprement comme l'histoire du premier Ouvrage, & de celui-ci. On y verra jusqu'où peut aller l'ambition des découvertes & la marche d'un Observateur opiniatre, livré à cette utile passion. Si quelqu'un vouloit me blâmer d'être entré dans certains détails qu'une imbécile modestie auroit supprimés, je le prie de se souvenir qu'il n'y a point de vanité à se rendre justice, & de se rapeller à cette occasion ce qu'on a dit

avant moi, & bien mieux que moi : *Ou le talent n'est rien, ou tout homme appliqué au progrès d'un Art, a de légitimes droits à l'honneur, & à toutes les récompenses dûës au succès.*







TABLE DES CHAPITRES, Paragraphes & autres Titres.

CHAPITRE SECOND.

CHAPITRE TROISIE'ME.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

§. II.

CHAPITRE CINQUIE'ME.

Expériences & Démonstrations. Seconde Partie.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE DEUXIE'ME.

CHAPITRE TROISIÈME.

CHAPITRE QUATRIÈME ET DERNIER.

PHARMACIE ODONTALGIQUE, ou Traité des Médicamens simples & composés,

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE SECOND.

CHAPITRE TROISIE'ME.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

CHAPITRE CINQUIE'ME ET DERNIER.

Fin de la Table.

DISCOURS



DISCOURS PRELIMINAIRE OU AVANT PROPOS,

Contenant plusieurs détails nécessaires pour l'intelligence de cet Ouvrage & de l'Essay sur les Maladies des Dents.

§. I.

Début de l'Auteur dans la profession de Dentiste.

INSUFFISANCE DE CET ART.

LORSQUE j'eus reçu quelques ouvertures sur la partie de la Chirurgie qui concerne le Dentiste, de la part

de ceux qui m'avoient initié dans cet Art, je brûlai de l'approfondir, & je me flatai d'acquérir par le commerce des gens du metier, les connoiſſances qui me manquoient. Mais toutes les lumieres que je pus tirer, ſoit des leçons qu'on me donna de vive voix, ſoit de la lecture des Ouvrages que je conſultai ſur cette matiere, ſe bornerent à connoître l'anatomie des parties ſur leſquelles je m'exerçois, telle qu'elle étoit établie alors, & les maladies des Dents les plus ordinaires, avec quelques-unes de leurs cauſes & les moyens d'y remédier; ce qui comprend en général les Dents, les gencives & les parties voiſines.

J'étois déja familiariſé avec les inſtrumens du Dentiſte, & le manuel des opérations; je fis une étude particuliere des remedes les plus convenables à toutes les maladies des Dents, & j'acquis bien-

tôt par mon application toutes les notions que je croyois néceſſaires à l'exercice de ma profeſſion ; en ſorte qu'au bout de quelque tems, j'avois vû ou pratiqué plus d'une fois moi-même la plus grande partie des opérations de notre Art. Mais ſi j'eus lieu d'être content de mes premiers eſſais, je ne me trouvai gueres ſatisfait de tout ce que j'avois appris ou lû juſqu'alors.

Cependant perſuadé que la pratique aſſiduë d'un Art étoit la voye la plus ſure pour y faire des découvertes, je travaillai pluſieurs années en differentes Provinces. J'allois d'un lieu à l'autre, ôtant ſans ceſſe des Dents entiérement cariées ou ébranlées par l'effet du tartre & autres cauſes. Je nettoyois, je reparois des bouches dont le déſordre me faiſoit faire bien des réfléxions ſur tous les objets qui commençoient à m'occuper. Je voyois

des fluxions, des abcès, des fistules & des ulceres, causés la plûpart soit par la carie, soit par d'autres inconvéniens dont j'ignorois alors une grande partie, aussi bien que nombre de mes Confreres. Je plombois, & je limois au besoin; & l'usage fréquent de la lime servit à m'en faire reconnoître l'utilité, non-seulement pour l'ornement de la bouche dont l'égalité des Dents paroît à bien des gens être l'unique objet; mais encore pour assurer la solidité de ce précieux meuble, dont la lime sçait prévenir ou interrompre l'ébranlement, soit en détruisant les inégalités qui le causent, soit en ménageant quelquefois ces mêmes inégalités, lorsque quelques Dents produisent trop d'effet dans leurs mouvemens, sur celles qui leur sont opposées.

J'avois beau néanmoins joindre à la pratique de ces differentes opérations toute l'attention dont

j'étois capable, les réfléxions qu'elles me donnoient lieu de faire ne servoient qu'à me convaincre de plus en plus de l'insuffisance d'un Art qui n'alloit point à la source du mal. Je trouvois que s'il y avoit du mérite à soulager ou à guérir même sans retour les differentes maladies des Dents, il seroit infiniment plus avantageux au Public de chercher les moyens de les prévenir. Mais je ne sentois que trop combien ce dernier objet demandoit de travail & de connoissances, & je ne voyois point de route frayée qui pût me conduire à mon but.

En vain je consultois tous les gens de l'Art, dont l'expérience pouvoit me promettre quelques lumieres, Médecins, Chirurgiens, Opérateurs de Provinces: je ne négligeois personne, & j'avois soin de m'adresser à ceux qui avoient le plus de réputation. Je

fus lié même assez long-tems avec un célébre Dentiste, dont j'espérois tirer un peu plus de secours que des autres ; mais quand j'eus examiné de près sa théorie & sa pratique, je vis que ma confiance étoit mal fondée. Comme je n'étois pas plus satisfait des conférences que j'avois avec tous ceux que je croyois propres à seconder mon zéle & mes vûës, je compris que cette partie de la Chirurgie avoit été jusqu'alors assez négligée, ou du moins peu approfondie, & les ténébres dont je me voyois environné ne firent qu'enflammer encore plus l'ardeur que j'avois de les dissiper, il étoit question des moyens.

Je m'imaginai tirer quelque fruit de la lecture des Livres de Médecine & de Chirurgie anciens & modernes : je m'appliquai à discerner les meilleurs, & j'employai un tems considérable à parcourir avec

l'aide de quelques Sçavans, une infinité d'Auteurs Latins, Italiens, Allemands & Anglois. Toutes ces lectures, & ces recherches, en irritant ma curiosité sur quantité d'objets étrangers au mien, ne furent point capables de la remplir sur celui qui m'intéressoit le plus, & me laisserent à cet égard l'esprit presqu'aussi vuide qu'auparavant. Je reconnus seulement que tous les Auteurs qui ont traité soit de la structure du corps humain, soit des maladies locales & de leurs causes, soit des opérations de Chirurgie, n'ont parlé des Dents qu'en général & très-superficiellement. Cependant comme je conférois de tout ce que j'avois lû avec ceux qui me paroissoient capables d'éclaircir mes doutes, je profitai par ce moyen de quelques idées qui me réussirent pour la pratique.

Mais j'étois toujours bien éloigné de mon but, & je désespérois

d'y atteindre, quand je ſongeois que tous mes travaux n'avoient encore abouti qu'à me confirmer le peu de progrès qu'avoit fait notre Art. Je voyois en effet clairement qu'il étoit preſque encore borné à une ſorte de connoiſſance anatomique des Dents, & des autres parties de la bouche ; connoiſſance même, j'oſe le dire, qui étoit aſſez ſuperficielle, ainſi que celle des maladies, & des remedes curatifs ou prophylactiques. Je ſentois de quelle importance il étoit, pour ne pas reduire l'art du Dentiſte à un aveugle mécaniſme, de joindre au manuel des opérations qui eſt le fondement de l'Art, & aux notions anatomiques de toutes les parties de la bouche qui intéreſſent plus ou moins les Dents, celles que font naître tous les jours l'expérience & la réfléxion ; connoiſſances préferables à l'adreſſe des mains, ſoit acquiſe, ſoit natu-

relle, puiſqu'elle ne donne pas le génie ni les lumieres qui doivent la conduire. Mais l'objet qui me paroiſſoit le plus digne de mon étude, & que je ne perdois point de vûë, étoit de chercher les moyens d'arrêter dès leur ſource, ou de prévenir les maladies qui cauſent la ruine des Dents. Car quoique dans la pratique des opérations où je réuſſiſſois aſſez bien, j'en reconnuſſe de plus en plus l'utilité, la néceſſité, je n'en venois jamais à l'extraction des Dents, ſans regretter la perte d'un meuble ſi utile. Je voulois conſerver au lieu de détruire, & la ſenſibilité que je reſſentois à la vûë d'un grand nombre de bouches ravagées, ſoit par la carie, ſoit par une infinité de maux qui en ſont la ſuite, me faiſoit déſirer ardemment d'en découvrir les cauſes ou l'origine, pour les en préſerver s'il étoit poſſible.

Je remarquois que l'inconvénient le plus commun des opérations étoit d'être souvent trop tardives, & par conséquent peu fructueuses. Je voyois que la plûpart de ceux à qui l'on étoit obligé de les faire, n'en recevoient qu'un soulagement passager, & n'étoient point garantis des suites. J'avois d'un autre côté l'expérience que quand elles étoient faites à propos dans la vûë de détourner le mal, de l'interrompre dans sa naissance ou d'en arrêter le progrès, le secours étoit toujours efficace & sur. La cause de ces différens effets étoit évidente & palpable, puisque les premiers provenoient de la sécurité de ceux, qui faute de faire visiter leur bouche en ignoroient les dispositions, qui n'étoient déja que trop avancées pour y produire un grand désordre. Or le mauvais état de leur bouche ne s'annonçant que par des douleurs dont ils espéroient

la cessation sans avoir recours au Dentiste, & la cause subsistant toujours, le retour ou même le progrès du mal accompagné de nouveaux accidens, les forçoit de chercher un secours tardif, qui perd à proportion du délai de son efficacité: tandis que les autres plus attentifs à la conservation de leurs Dents & à la propreté de leur bouche, n'ayant rien oublié pour se garantir des maux, des difformités & des pertes qu'entraîne inévitablement la négligence des premiers, recevoient de ces mêmes opérations, beaucoup moins douloureuses pour eux, lorsqu'elles étoient jugées nécessaires, tous les avantages qu'on peut souhaiter, ou au défaut des opérations, des avis qui produisoient le même bien.

Si les divers exemples & l'expérience des personnes qui me passoient par les mains, me faisoient

ſentir la néceſſité de faire viſiter ſa bouche au moins une fois l'an, ou plus ſouvent ſuivant ſes diſpoſitions, je trouvois que du côté de l'Artiſte il falloit bien des connoiſſances pour rendre ces viſites utiles. En effet, ce n'eſt pas aſſez d'une certaine routine par rapport au manuel des opérations, ou de quelques notions générales ſur les differentes parties de la bouche, à quoi ſe borne le plus ſouvent toute la ſcience du Dentiſte; il faut avoir principalement cette habitude de réfléchir, & ce génie obſervateur qui conduiſent aux découvertes & qui ménent à la perfections des Arts: ſans cela tout Praticien borné & ſervilement aſſujetti aux opérations de la main, n'eſt qu'un Artiſan exercé, qui opére machinalement & comme au hazard.

Mais avec toute l'ardeur que j'avois alors d'étendre ma ſphére,

j'avoüe que je n'étois pas plus avancé que les autres. J'entrevoyois de grands avantages à découvrir l'origine de la carie & des autres maladies des Dents. Je sentois que la néceſſité où l'on étoit tous les jours de les arracher, provenoit du défaut de ces connoiſſances, & je regardois ce reméde extrême comme un des plus grands maux de l'humanité. Car enfin (me diſois-je à moi-même) quoiqu'on ſoit en état de faire le plus parfaitement du monde, & avec la plus grande dextérité, toutes les opérations de la main qui concernent l'art du Dentiſte, ne ſeroit-ce pas un bien infiniment plus grand, de trouver quelque moyen de nous en garantir, ou d'en rendre la néceſſité moins fréquente, en conſervant toutes les parties de la bouche ſaines ou moins ſujettes aux maladies qui les attaquent, &

en arrêtant les progrès du mal dans ſa naiſſance.

---

§. II.

Premieres obſervations de l'Auteur ſur la Carie & les effets du Tartre, &c.

J'Avois eu lieu de faire bien des réfléxions ſur la Carie, ſur les effets du Tartre, ſur l'inégalité & le mauvais arrangement des Dents, & j'avois remarqué que ces diſpoſitions étoient les principales ſources du déſordre où je trouvois une infinité de bouches, malgré la bonne qualité des Dents.

J'avois reconnu depuis long-tems que la Carie eſt plus ou moins fréquente, ſuivant les différentes qualités des Dents, ſurtout ſuivant celle de leur émail, & qu'elles ſont dans leur ſituation naturelle, ou

placées d'une façon extraordinaire. Plus j'examinois cette maladie dans les bouches que je visitois depuis l'enfance jusqu'aux adultes, & dans tous les âges de la vie ; plus elle me paroissoit provenir de causes & de dispositions aisées à détruire, à prévenir ou à interrompre.

J'avois observé mille fois dans un grand nombre de sujets de tout âge, & surtout dans de jeunes gens, même dans les enfans qui n'ont encore que leurs Dents de lait, de certaines Dents qui au lieu d'être d'un émail uni & poli, comme elles doivent être naturellement, quand elles sont bien conformées, avoient leurs différentes parties écaillées, & comme percées ou piquées par une infinité de petits trous, de tubercules & d'inégalités raboteuses, qui avec la crasse & le Tartre qui s'y engagent presque inévitablement, rendoient ces

Dents d'un aſpect déſagréable.

Tous les Artiſtes que j'avois vus jusqu'alors, en me parlant des Dents en général, ne m'avoient rien dit de particulier de celles qui ſont dans l'état que je viens de décrire; auſſi je fus aſſez long-tems ſans y faire plus d'attention qu'aux autres: mais enfin l'expérience m'ouvrit les yeux. Je remarquai que la Carie attaquoit plus fréquemment les Dents qui étoient dans cette diſpoſition, & par conſéquent que cette eſpéce de Dent y étoit plus ſujette que les autres.

Ces remarques me firent naître l'idée de ne point perdre de vûë ces ſortes de Dents, & d'y apporter toute mon attention. Toutes les obſervations que je faiſois en conſéquence me confirmoient dans mon opinion, & je n'héſitai plus à reconnoître cette diſpoſition des Dents, pour une cauſe des plus prochaines & des plus ordinaires de

de la Carie. Je trouvai que les molaires de lait principalement en étoient atteintes, & qu'elles la communiquoient à celles qui leur ſuccédoient ſurtout aux quatre groſſes molaires, qui viennent à côté d'elles avant leur renouvellement.

Plus je m'aſſurois du fait, plus il me paroiſſoit important d'en approfondir la cauſe. C'eſt pourquoi, je m'appliquai à connoître la conſtitution des ſujets en qui je trouvois de ces ſortes de Dents. Je leur faiſois même des queſtions pour démêler, s'il étoit poſſible, ce qui produiſoit cet effet. Je ramaſſai toutes les lumieres que j'en pus tirer, autant qu'elles ſervoient à mon but; je les conférois avec les obſervations que j'avois déja faites ſur les diverſes conſtitutions, ou la différence des tempéramens & de la conformation des corps. Je trouvai que tous ceux qui dans



leur enfance avoient été attaqués de *rachitis*, ou pour parler avec le vulgaire, qui avoient été *noüés*, avoient toujours les Dents, comme je l'ai marqué, plus ou moins, ſuivant que la maladie avoit été plus ou moins vive.

Il en étoit à peu près de même de ceux qui dans leur enfance avoient eu quelques-unes des maladies que j'ai déſignées dans mon *Eſſay*. Je conférai à cette occaſion avec pluſieurs perſonnes de l'Art pour m'éclaircir ſur cette matiere, j'en tirai peu de ſatisfaction. Je ne pouvois pas même trouver de nom pour caractériſer cette diſpoſition des Dents, ſi diſgracieuſe & ſi commune. Les uns prétendoient que c'étoit une qualité de Dents ſinguliere; d'autres les appelloient, Dents rongées, Dents graveleuſes, ou de mauvaiſe qualité. Toutes ces variations prouvoient bien que le déſordre cauſé par cette diſpoſi-

tion, n'étoit pas plus connu que celui qui eſt occaſionné par d'autres qualités de Dents. Je fus donc obligé d'en reſter-là, me défiant néanmoins toujours des ſuites de cette même diſpoſition ſur les Dents de ceux qui s'adreſſoient à moi.

Cependant convaincu que j'étois qu'un des points les plus importans de notre Art, étoit de connoître à fond la vraie cauſe de l'accumulation ou des progrès du Tartre, je ne négligeai rien pour la découvrir. Je le voyois ſe former à tout âge plus ou moins abondamment, même dans l'enfance, ſuivant les diſpoſitions des ſujets & produire les plus grands déſordres ; c'étoit donc principalement aux diſpoſitions qui l'occaſionnent que je croyois devoir toute mon attention, perſuadé que cette connoiſſance pourroit me conduire aux moyens d'arrêter le mal dans ſa

ſource & d'épargner à une infinité de ſujets, les douleurs qu'il en coute pour reparer le ravage qu'il fait dans toutes les bouches où on le laiſſe ſéjourner.

Je comprenois encore de quelle importance il étoit de chercher & d'approfondir les cauſes des diſpoſitions, qui produiſent l'irrégularité ou la difformité des Dents, & leur adhérence aux alveoles : tous accidens qui rendent l'extraction de ces mêmes Dents ſi douloureuſe & ſi difficile. Enfin les inconvéniens & les maux que je voyois réſulter tous les jours de la gêne, où ſe trouvoïent principalement les troiſiémes groſſes molaires, par le défaut de place qui ralentiſſoit leur accroiſſement & ne pouvoit contenir leur volume, me faiſoit déſirer qu'on pût démêler d'où provenoient ces diſpoſitions, afin d'y remédier s'il étoit poſſible.

Mais autant j'enviſageois d'avan-

tages dans ces differentes découvertes, autant elles me paroiſſoient éloignées, par les ténébres dont j'étois environné de toutes parts. J'entrevoyois pourtant dans cette entrepriſe aſſez de poſſibilité pour m'encourager, & les difficultés ranimoient mon zéle.

Ce fut dans cet eſprit que je m'attachai à faire de nouvelles recherches, ſoit dans les Livres où je crus trouver quelques lumieres pour me conduire, ſoit parmi les Maîtres de l'Art, avec qui je conférois ſouvent ſur toutes ces matieres. Mais au bout de toutes mes peines, je ne me vis guéres plus avancé que la premiere fois, & elles n'aboutirent encore qu'à me confirmer dans la conviction où j'étois déja que jamais ces importans objets n'avoient été approfondis.

§. III.

Jugement ſur l'Ouvrage de M. FAUCHARD.

J'En étois là, lorſque me trouvant à Anvers, j'appris qu'il paroiſſoit depuis peu un Ouvrage du célébre *M. Fauchard*, qui traitoit avec étenduë de cette matiere, & qui étoit intitulé LE CHIRURGIEN DENTISTE. Le nom & la réputation de l'Auteur étoient déja trop répandus pour n'être pas venus juſqu'à moi. Je connoiſſois donc ſon habileté : j'avois traité nombre de perſonnes qui s'étoient ſervi de ſon miniſtére avec ſuccès, & j'avois reconnu la main d'un excellent Artiſte dans pluſieurs bouches, qu'il avoit beaucoup mieux dirigées que ne font la plûpart des autres Dentiſtes. Il n'en falloit pas tant ſans doute pour

piquer ma curiosité. Je me flattois de trouver dans son Ouvrage dequoi bien abréger le travail que je meditois, & résolu d'en profiter, je cherchai le Livre inutilement chez tous les Libraires d'Anvers & de Bruxelles. Je le vis peu de tems après à Maubeuge entre les mains d'un Opérateur qui l'avoit apporté de Paris. Mais il étoit si jaloux d'un Livre dont il ne pouvoit se passer un instant, que j'eus toutes les peines du monde à pouvoir en disposer une heure ou deux seulement.

Il ne me fut pas possible en si peu de tems d'en faire une lecture suivie & utile. En parcourant néanmoins l'Ouvrage, j'y apperçus une infinité de bonnes choses qui me firent désirer encore plus d'en recouvrer un Exemplaire, & enfin quelque tems après j'en fis l'acquisition à Givet, sous Charlemont, où j'étois alors.

L'idée qu'une lecture plus réflé-

chie m'en donna, servit à confirmer l'opinion que j'en avois conçuë d'avance, & je n'hésitai point à le regarder comme le plus complet & le meilleur Ouvrage qui eût encore paru sur cette matiere.

J'y trouvai entr'autres découvertes, tom. 1. ch. 5. p. 95. une description curieuse, quoiqu'ébauchée seulement, de l'état de ces Dents dont j'ai parlé, & que je ne pouvois définir sous aucun nom connu des Dentistes. Celui d'*Erosion* que l'Auteur donnoit à cette maladie, me parut approcher assez de l'idée qu'il y attachoit, & faute d'en trouver de plus convenable, je l'adoptai, mais bien résolu de déveloper l'origine & les suites de cette maladie, autrement que l'Auteur n'avoit fait, quoiqu'il la reconnut aussi bien que moi pour une disposition à la Carie.

Je m'attendois à trouver encore dans le Livre de M. Fauchard bien des

des lumieres ſur les Dents de lait ; je veux dire ſur l'ordre de leur ſortie, & les circonſtances de leur renouvellement par rapport à celles qui les remplacent. Mais par ce qu'il en dit au premier Chapitre du premier Volume, page 32, je compris que nous n'étions guéres mieux inſtruits l'un & l'autre ſur cet article, que les Anciens. « Pour » concevoir, *écrit l'Auteur*, la véri» ritable cauſe de la chûte de ces » Dents, il faudroit pouvoir ren» dre raiſon de la façon avec la» quelle leur corps ſe ſépare de » leurs racines ; mais comme c'eſt » une queſtion qui juſqu'à préſent » reſte indéciſe, il faut ſe conten» ter de rapporter ce qu'on obſer» ve d'ailleurs dans leur chûte, ou » dans la ſéparation de leurs al» veoles. »

Voilà de ſon aveu des faits ignorés, ou du moins indécis juſqu'alors. Cette indéciſion au lieu de me

rebuter, ne fit qu'enflammer encore plus le désir ardent que j'avois de connoître & de pénétrer ces effets naturels, pour être en état *d'en rendre raison*, ou de sçavoir par moi-même à quoi m'en tenir dans le cas d'une impossibilité insurmontable.

En continuant à lire avec attention l'Ouvrage de M. Fauchard, je trouvai dans le second Volume, Chapitre 12. page 202. une planche contenant 21 figures de Dents extraordinairement conformées, & dont par conséquent l'extraction ne peut-être que très-douloureuse & fort difficile. Mais je reconnus que l'Auteur ne donnoit aucun éclaircissement sur la cause de toutes ces difformités, & qu'il n'étoit point du tout question dans dans son Livre des moyens de les prévenir, ce qui étoit le point de vûë de tous mes travaux.

Je rencontrois donc dans *le*

Chirurgien Dentiſte, une infinité d'excellentes choſes que je n'avois point vûës ailleurs, mais je n'étois pas ſuffiſamment ſatisfait ſur les objets qui m'occupoient le plus; & le grand but de toutes mes recherches étoit, comme je l'ai déja dit, d'acquérir les connoiſſances propres à me faire arriver aux moyens de conſerver les Dents, & d'en aſſurer la durée, en prévenant leur altération, ou leurs maladies dès l'enfance.

Le *Chirurgien Dentiſte* m'expliquoit bien les deux principales cauſes de la Carie, l'une interne & l'autre externe; & je les trouvois à coup ſur beaucoup mieux éclaircies dans ce Livre, qu'elles ne l'avoient encore été. Mais en pratiquant, j'avois découvert une infinité de routes cachées, par leſquelles cette maladie paſſe pour attaquer les Dents & les détruire, ſans être apperçuë que quand le déſor-

dre eſt parvenu au point d'être ſouvent irrémédiable. C'étoient ces cauſes entiérement ignorées que je voulois découvrir, ou connoître plus parfaitement.

L'embarras étoit où pouvoir puiſer toutes ces connoiſſances, & les ſecours qu'on trouve aiſément pour toutes les autres parties de la Chirurgie me manquoient abſolument pour celle-ci. Je ſçavois qu'il n'y avoit jamais eu de cours, ſoit public, ſoit particulier, où l'on enſeignât la théorie de notre Art, quoiqu'un pareil établiſſement fût très-néceſſaire, tant par rapport au bien public, qu'à l'honneur de la Chirurgie. J'avois lû à peu près ſur cette matiere tous les Livres où je pouvois eſpérer de trouver au moins d'utiles notions, ſans en être beaucoup mieux inſtruit: Et que lire après M. Fauchard? La Préface de ſon Ouvrage, les Approbations qui ſont à la

tête données par de grands Médecins, & celles de plusieurs Chirurgiens célébres qu'on y a jointes, me confirmoient encore que la matiere (suivant le témoignage qu'ils en rendoient) *étoit restée ensevelie jusqu'alors dans l'obscurité.*

Ainsi tout le fruit que je pus tirer du Livre de M. Fauchard, ne me détourna point du projet que j'avois formé, & ne fit qu'exciter vivement mon zéle ; ensorte que je résolus de ne rien épargner pour y réussir. Après avoir long-tems rêvé sur les moyens de l'exécution, je conçus l'idée d'un plan qui me parut propre à m'assurer du succès de mon entreprise, & je me déterminai à le suivre. Ce nouveau plan de recherches entraînoit à la vérité bien des peines & de la dépense ; mais la peine ne m'effrayoit point, & quoique je ne fusse point opulent, j'espérois, quant à la dépense, pouvoir y suffire par mon travail,

ou par une grande œconomie. D'ailleurs on va toujours assez loin, quand on est soutenu comme je l'étois, tant par l'amour du bien public, que par l'intérêt de sa réputation; seuls motifs dignes d'animer ceux qui pensent un peu noblement, & que j'ai toujours envisagés préferablement à ma fortune.

Ce fut dans ces dispositions, qu'après avoir bien digeré mon plan, je me mis en devoir de l'exécuter, afin que si tous les travaux que son exécution me faisoit entrevoir d'avance agréablement, pouvoient me produire des découvertes, je pusse seconder les vûës de M. Fauchard, & contribuer de ma part, à son exemple, à l'honneur de la Chirurgie Françoise, si justement estimée de toutes les Nations.

§. IV.

Plan d'obſervations formé par l'Auteur ; découvertes qu'elles lui produiſent. Cauſe de l'Eroſion, &c.

IL falloit pour réuſſir dans ce grand Ouvrage des obſervations multipliées, exactes & ſuivies, mais confirmées principalement par des faits & des expériences réitérées. Je me propoſai donc d'obſerver en premier lieu un grand nombre de Dents & de machoires de toute eſpéce. Mon attention devoit ſe porter juſqu'à la formation de ces délicates parties dans le fœtus, toutes les fois que je ferois à portée d'en voir d'aſſez formés pour pouvoir en diſcerner quelque ébauche ; ce qui ſuppoſoit en même tems que le fœtus fut maniable. Je comptois en ſuivre ainſi les progrès ou l'accroiſſement autant qu'il

me seroit possible, jusqu'au terme de la naissance.

J'avois dessein en second lieu d'examiner avec soin l'état des femmes grosses, soit par moi-même, en m'appliquant à connoître leur tempérammment & leurs différentes conformations, soit par des informations exactes, de toutes les circonstances de leur grossesse, régime, nourriture, indispositions, excès, peines, chagrins, & même passions : ensuite d'observer les enfans immédiatement après leur naissance & pendant leur allaitement.

Je voulois en troisiéme lieu que mon examen s'étendit jusqu'aux nourrices de profession, & aux meres qui nourrissent leurs propres enfans. Mon but étoit de faire à leur égard les mêmes remarques qu'aux femmes enceintes, afin de voir en conséquence ce qui arrivoit aux enfans suivant les diffé-

rens états de la nourrice, c'eſt-à-dire, pouvoir démêler le principe des accidens qui leur ſurviennent d'ordinaire, avant ou après la ſortie de leurs premieres Dents, & m'aſſurer de l'état de ces Dents, ou de celles qui leur ſuccédent, à la ſuite des maladies qui avoient pû ſe rencontrer dans les différens périodes de la premiere, ou de la ſeconde Dentition.

Enfin mon plan étoit d'obſerver la naiſſance & les progrès des Dents, avec tout ce qui pouvoit y avoir le moindre rapport, depuis leur germe dans le fœtus juſqu'à l'âge le plus avancé. Or je laiſſe imaginer aux Praticiens, qui ont fait pour d'autres objets de pareils cours d'obſervations, tout ce que celles-là peuvent me couter de ſoins, de peines & de dépenſe.

Cependant je fermai les yeux ſur toutes les difficultés de cette entrepriſe. Celle qui me paroiſſoit

la plus grande, étoit de trouver à mon gré des sujets dans tous les cas dont je voulois m'assurer, & d'en trouver suffisamment. Mais sans m'embarasser de suivre un ordre si méthodique dans mes recherches, je résolus de profiter de toutes les occasions qui se présenteroient, sauf à ranger un jour mes observations dans l'ordre naturel, suivant les circonstances qui serviroient à les varier & à les confirmer.

Les lieux qui parurent m'offrir la plus abondante moisson pour la récolte que je voulois faire, étoient les Hôpitaux, les Ecoles, les Villages, & les quartiers des Villes qui sont occupés par le menu peuple. J'y comptai trouver à mon choix des femmes enceintes & des nourrices que je pourrois interroger ou examiner par moi-même, pour découvrir leur état & celui de leurs enfans, rélativement à mon systême.

J'espérois intéresser à mon entreprise les Médecins & les Chirurgiens, tant des Hôpitaux que des Campagnes, les Sages-femmes, les Maîtres & Maîtresses d'Ecole, même les Curés, & toutes les personnes capables de se prêter à mes vûës. Je n'épargnai rien pour y parvenir, & trouver matiere à mes observations.

Les Hôpitaux & autres lieux semblables où se trouvent des sujets en grand nombre, étoient les principaux atteliers où je comptois diriger mes études, afin que mes observations étant plus suivies, & moins interrompuës dans leur progression, je pusse les concilier ou les conférer, & confirmer les unes par les autres.

Je commençai donc à travailler sur ce plan, & je m'y livrai sans relâche partout où je trouvois assez de sujets pour pouvoir le suivre; tellement qu'il n'y avoit d'autre

interruption que celles qu'apportoient nécessairement le changement des lieux, la disette des sujets, & les soins que j'étois obligé de prendre pour m'en procurer. Je fis par ce moyen un nombre infini d'observations, tant sur les vivans que sur les morts, & je n'en adoptois aucune qu'après bien des répetitions qui m'en garantissoient l'exactitude.

Je m'attachai d'abord à bien constater toutes celles que j'avois faites sur le germe & le premier état des Dents. Je ne prétendois pas sans doute arriver au point de pénétrer le mystére du *cahos humain*, dans le dévelopement progressif des machoires & autres parties de la bouche. Mes observations se bornoient aux différens dégrés de leur consistance, plus ou moins solides dans les divers tems de la conception & de la naissance de l'enfant, & j'interrogeois la

nature ſur les différences que j'appercevois. Je remarquai que de plusieurs enfans, les uns dont la naiſſance prématurée étoit l'effet des accidens ordinaires qui l'occaſionnent, mais dont la mere ſe trouvant ſaine & d'une bonne conſtitution, avoit joüi d'une bonne ſanté avant & pendant ſa groſſeſſe, ſans aucun autre inconvénient que celui d'un accouchement précoce; les autres nés pareillement avant terme, ou même au terme ordinaire, mais dont la mere, ſoit pour être mal ſaine, ou d'une compléxion délicate, ſoit pour avoir uſé d'alimens nuiſibles, ſoit pour avoir eu des chagrins, ou quelque paſſion violente, avoit reſſenti pendant ſa groſſeſſe différentes incommodités; toutes choſes d'ailleurs égales entr'eux pour le tems de la conception & pour l'avancement des Dents, les derniers les avoient toujours d'une

consistance moins solide & de plus mauvaise qualité que les autres. Ces observations réiterées sur des enfans nés dans ces circonstances, me conduisirent à remarquer encore, que les premiers étoient moins malades à la sortie des Dents de lait, & qu'elles leur sortoient en plus grand nombre, sans en être presqu'incommodés, ou même qu'on s'en apperçût, tandis que les autres étoient tourmentés de convulsions perpétuelles, qui en faisoient périr une grande partie.

Je reconnus en même tems que ces différentes dispositions des enfans, dépendant de celles où s'étoient trouvées les meres pendant leur grossesse, varioient encore suivant l'état des nourrices, c'est-à-dire, qu'elles étoient soutenuës, ameliorées ou détruites, suivant les circonstances de l'allaitement. Un exemple domestique justifiera la réalité de cette observation,

Mon épouſe qui eſt d'un très-bon tempéramment eut deux premieres groſſeſſes, pendant leſquelles elle n'éprouva d'autres incommodités, que les petites indiſpoſitions attachées néceſſairement à ſon état. De ces deux groſſeſſes ſont provenus ſucceſſivement une fille & un garçon, qui ont ſuccé deux laits différens de la même nourrice. Cette derniere étoit une petite femme qui me parut ſaine, bien temperée & joüiſſant d'une bonne ſanté. Elle étoit d'ailleurs à ſon aiſe, & vivoit fort tranquille avec ſon mari. Ces diſpoſitions me firent augurer que mes enfans auroient une bonne Dentition. En effet, m'étant informé de toutes les circonſtances de la ſortie de leurs Dents de lait, j'appris qu'elles étoient venuës à l'un & à l'autre ſans la moindre incommodité. La fille qui a près de cinq ans, n'a euë juſqu'ici aucune de ces maladies

de l'enfance, qui proviennent de la fermentation des humeurs ſuperfluës, contenuës dans la maſſe des liquides. Elle n'a eu que de légéres indiſpoſitions, & ſa part d'une maladie épidémique, qui régnoit dans le Village où elle a été nourrie, & dont ſa nourrice même fut atteinte. C'étoit une fiévre pourpreuſe très-violente, dont eſt mort en peu de tems un grand nombre des habitans du Pays, & dont la nourrice & l'enfant ont heureuſement échapé, quoique la derniere n'eût pas encore un an. Comme il manque à ma fille deux inciſives latérales, je compte que cette maladie a fait périt les germes tant des inciſives de lait, que de celles qui devoient les remplacer à leur chûte. Quant au garçon qui a près de 4 ans, il a joüi d'une ſanté parfaite depuis ſa naiſſance, & à les Dents d'une bonne qualité auſſi bien que ſa ſœur.

Le troiſiéme de mes enfans qui eſt un garçon de deux ans & demie, a eu une nourrice dont l'apparence avoit prévenu tout le monde, & moi-même en ſa faveur. C'étoit une femme d'un bon âge pour cet emploi, & d'un embonpoint médiocre. Je me défiai pourtant un peu des effets de ſon tempéramment qui me parut chaud, & j'en craignis des influences funeſtes à l'enfant à la ſortie des Dents de lait. Cette crainte ne m'empêcha pas de le lui confier; mais je dis aux perſonnes prévenuës pour elle & à mon épouſe, que la ſortie de ces Dents de lait, ſeroit plus difficile & plus dangéreuſe dans cet enfant, qu'elle ne l'avoit été aux deux autres. En conſéquence, je recommandai bien à la nourrice de ſe rafraîchir de tems en tems, ſurtout lorſqu'elle ſe ſentiroit échauffée : ce qui m'attira de ſa part cette naïve réponſe :

Qu'elle n'étoit pas sujette à avoir plus chaud qu'une autre.

J'avois eu lieu de remarquer que quand il se trouvoit dans les nourrices un tempéramment totalement opposé à celui des meres & de leurs enfans, cette disposition ne manquoit guéres de rendre la sortie des Dents moins aisée; mais qu'il ne résultoit au contraire que du bien pour l'enfant, quand la différence de son tempéramment à celui de sa nourrice étoit peu considérable, ou dans une juste proportion, qu'un œil intelligent discerne d'abord; de façon, par exemple, qu'un enfant né avec les dispositions d'un tempéramment froid, entre les mains d'une nourrice qui avoit le tempéramment chaud, pouvoit en acquérir un temperé: Qu'il en étoit de même d'un enfant d'une complexion tendante au chaud, & dont la nourrice avoit le tempéramment

froid ; & qu'enfin un autre d'une compléxion temperée entre les mains d'une nourrice conſtituée de même, pour peu que par les bons ſoins & l'attention convénable, il fut maintenu dans cette diſpoſition la plus heureuſe de toutes, étoit preſque toujours à l'abri des accidents qui accompagnent ou qui précédent la ſortie des Dents : tandis que les enfans nés avec des diſpoſitions tendantes au chaud ou au froid, & allaités par des nourrices propres à maintenir ou à fortifier ces diſpoſitions, étoient ordinairement expoſés à tous les dangers de la premiere Dentition.

Ce que j'avois prévu, par rapport au mien, arriva. La ſortie des Dents de ce troiſiéme enfant fut très-douloureuſe, & penſa lui coûter la vie. Je fus averti du danger, & je preſcrivis auſſi-tôt à la nourrice un certain régime dont

je lui envoyai le détail avec les médicamens que je jugeai propres à l'état de l'enfanr. Le tout réussit, & l'enfant a surmonté fort heureusement le péril. Outre l'inconvénient de la compléxion, que j'avois reconnu dans cette nourrice, j'appris dans la suite qu'elle avoit encore des chagrins assez fréquens à essuyer de la part de son mari, & qu'elle étoit sujette à se quereller & à se mettre en colere; toutes dispositions fort contraires à la bonne qualité du lait, & dont les enfans ne manquent jamais d'être les victimes.

Enfin à force d'examiner, de remarquer, de réfléchir & de repasser plusieurs fois sur toutes mes observations, que je mettois réguliérement par écrit, je trouvai que tous les enfans dont les meres pendant leurs grossesses, ou les nourrices pendant leur allaitement, soit par la délicatesse de leur complé-

xion, soit par quelque cause étrangere, avoient eu quelque altération, étoient d'ordinaire les plus sujettes aux maladies de l'enfance, telles que *le rachitis*, *la chartre*, *la rougeole*, *la petite vérole*, *l'éthisie*, *& la langueur*, *&c.* & que ceux qui avoient été formés ou nourris dans des dispositions contraires, c'est-à-dire, plus favorables, en étoient presque toujours exempts, surtout avant la neuviéme & la dixiéme année, ou même souvent bien plus tard. Je reconnus encore *que l'érosion* (ainsi que je l'ai nommée dans mon Essay d'après *M. Fauchard*) étoit presque inévitable aux premiers, ayant trouvé très-peu de sujets qui ayent eu les maladies dont je viens de parler sans être atteints de celle-ci, tandis que je ne voyois point chez les autres le moindre vestige *d'érosion*, & j'eus lieu d'en conclure que l'*érosion* étoit l'effet des maladies de l'enfance.

Il reſtoit à examiner ſi l'éroſion précéde la ſortie des Dents, ou ſi elle ne fait d'impreſſion que ſur celles qui ſont ſorties. Nouvelles obſervations de ma part, par leſquelles je m'aſſurai que les maladies de l'enfance ne produiſent cet effet ſur les Dents qu'avant leur ſortie hors des alvéoles & même des gencives ; que celles qui ſont déja ſorties, quand il ſurvient quelqu'une de ces maladies, ne ſont jamais atteintes *d'éroſion*, non plus que les Dents des ſujets qui n'ont point eu ces mêmes maladies, avant la ſortie des Dents de lait depuis leur naiſſance, juſqu'à ce qu'elles ſoient toutes venuës, & même juſqu'à leur remplacement par les ſecondes Dents ; tellement que quand on voit un enfant ou un adulte, dont les Dents ſont marquées *d'éroſion*, on peut conclure avec aſſurance qu'il a eu quelqu'une des maladies qui produiſent cet effet, ou qu'il a

ufé du lait d'une nourrice qui étoit enceinte, quoique bien conftituée d'ailleurs.

C'eft ainfi qu'en recherchant la caufe & les effets de *l'érofion*, j'ai reconnu que les enfans provenans de meres qui n'ont eu pendant leur groffeffe aucune affection capable d'altérer leur conftitution, & qui ont été allaités par des nourrices telles que je les demande, étoient moins fujets aux maladies qui caufent *l'érofion*, & par conféquent aux fuites facheufes qu'elle produit fur les Dents, & fur la fanté d'un nombre infini d'enfans de tout âge, ce qui prouve bien de quelle importance il eft de gouverner les meres & les nourrices, fuivant les différens états où elles fe trouvent, attention d'autant plus néceffaire, que ces diverfes circonftances peuvent produire des Dents, d'autant de qualités différentes, & plus ou moins fufceptibles des impreffions

ſoit de l'éroſion, ſoit de la carie.

Mais ſi par les précautions que j'indique, les maladies de l'enfance peuvent être moins fréquentes ou moins dangéreuſes ; on ſent en même tems la néceſſité où ſont principalement les meres de ſe conduire par les avis d'un Médecin expérimenté, d'un bon Chirurgien & d'un habile Accoucheur. C'eſt d'eux qu'elles apprendront à ſe gouverner, ſuivant l'exigence des cas & les circonſtances de leur groſſeſſe. C'eſt encore à eux à faire le choix des nourrices, choix bien plus important qu'on ne penſe, & qui pourtant ne ſuffit point pour aſſurer la diſpoſition des enfans, puiſqu'elles doivent encore être gouvernées avec autant de ſoin que les enfans mêmes, par des ſurveillans attentifs & dont l'expérience ſoit connuë. Car je ne prétends point, ſans doute, que les nourrices en ſçachent tant. Je n'ai

garde.

garde d'exiger d'elle des connoiſſances ou des lumieres, dont elles ne ſont nullement capables. Elles ne ſont que les inſtrumens dont nous nous ſervons pour décharger les meres du pénible fardeau de l'allaitement. Elles doivent donc ſeulement ſe laiſſer conduire, ſuivre exactement ce qu'on leur preſcrit, donner avis des variations qu'elles trouvent dans la ſanté de leurs nourriſſons, & ſurtout ne rien cacher, ne rien déguiſer ni de l'état de ces enfans à la moindre incommodité qu'ils reſſentent, ſoit à la proximité de la ſortie des Dents, ſoit à quelqu'autre occaſion que ce ſoit, ni de leur propre état, quand il leur arrive quelque indiſpoſition dont les ſuites ſont toujours funeſtes aux enfans. Quoique les ſoins que je recommande ſemblent regarder particuliérement les nourrices des gens aiſés, ou celles qu'on nomme *nourrices ſur lieu*; ils peu-

vent s'étendre à un certain point jusqu'aux nourrices de campagne, & j'ai pour garant mon expérience.

Quel motif plus capable de nous porter à ne négliger aucun de ces moyens, que la seule considération des maux qu'entraîne cette négligence? Si la bonne ou la mauvaise constitution des enfans dépend par des rapports si prochains de celle des meres & des nourrices, que de désordres doivent s'ensuivre de l'inattention des unes & des autres, sur tout ce qui peut intéresser ou leur fruit, ou leurs nourrissons! De-là, cette santé chancelante, & la plûpart des maladies qui tourmentent si cruellement l'enfance. De ces maladies provient nécessairement la mauvaise qualité des Dents, source inévitable de maux. Ces enfans d'ailleurs, plus sujets aux maladies qui causent *l'érosion*, en ont pres-

que toujours les Dents attaquées, & la carie qui en eſt l'effet ordinaire, leur prépare un enchaînement de douleurs pour toute la ſuite de leur vie.

Quand on conçoit comment *l'éroſion* eſt produite par les maladies de l'enfance que j'ai déſignées, on comprend ſans peine que la carie ſuit preſque inévitablement *l'éroſion*; mais pourtant ſelon les circonſtances, je veux dire ſuivant les impreſſions plus ou moins fortes qu'elle a faites, & ſuivant la qualité des Dents, ou leur plus ou moins de ſolidité, leurs diſpoſitions, leur arrangement. Car celles qui ſont ſerrées, mal en ordre, & diſpoſées de maniere à retenir certaines portions de limon, ou les reſtes de quelques alimens acres ou acides, y ſont conſtamment les plus ſujettes; & quand ces diſpoſitions n'ont pas lieu, ſi *l'éroſion* n'eſt que ſuperficielle, ſes

impreſſions ſont trop peu profondes (ſurtout ſi les Dents en ſont exemptes, ou foiblement atteintes dans leurs parties latérales) pour retenir ces particules de limon ou d'alimens qui les font carier ; où ſi la carie vient à s'y former, elle fera bien moins de progrès, principalement ſur les groſſes molaires & ſur celles qui remplacent les molaires de lait, pourvu néanmoins qu'on ait eu l'attention d'empêcher la communication des Dents de lait cariées ſur ces ſecondes Dents.

Les Dents de lait étant formées pour l'ordinaire, dans un tems où une infinité d'accidens concourent à rendre leur conſiſtence moins ſolide, que celle des ſecondes Dents & des groſſes molaires (ſuivant les diſpoſitions du ſujet) elles ſont fort ſujettes à la carie qui les détruit de bonne heure, ſoit qu'elle ſoit cauſée par les tu-

bercules, les inégalités & l'enfoncement de leur émail, qui sont des effets de *l'érosion*, soit qu'elle provienne d'une autre cause. Il ne faut donc point négliger de reconnoître ces dispositions, surtout lorsqu'on a pour indices quelques-unes des circonstances dont j'ai parlé ; puisque dès la troisiéme ou la quatriéme année de leur âge, on peut voir s'il y a quelque danger à craindre & y remédier.

Pour revenir à mes observations, les découvertes qu'elles me produisirent, ne furent point bornées à la connoissance des causes & des effets de *l'érosion* ; je découvris aussi la cause & les suites du mauvais arrangement des Dents, celle de leurs différentes conformations, & de la difformité de leurs racines. Je reconnus encore la maniere dont se forment ces mêmes racines, ainsi que la couronne de la Dent & la loge où les

petites molaires sont cachées comme dans un étui, sous les molaires de lait, & je suivis tous les dégrés de leur accroissement. Toutes ces observations phisiologiques sont dévelopées clairement dans la premiere Partie de mon *Essay*, & font la matiere du quatriéme Chapitre. J'y explique les dispositions & les circonstances qui rendent l'extraction de certaines Dents si difficile, & quelquefois même impossible, ou du moins dangéreuse. Je fais voir qu'une infinité de douleurs, de maux de tête & de fluxions, sont occasionnées par le défaut de place, qui met à l'étroit les troisiémes grosses molaires appellées communément *Dents de sagesse*, lorsqu'elles viennent dans leur tems, c'est-à-dire, au terme ordinaire de leur sortie, ou dans un âge plus avancé. Il a fallu pour m'assurer de ces divers observations, ouvrir un grand nombre de

ſujets de tout âge, & je puis dire que je n'ai jamais eu d'autre guide que l'expérience : mais j'aurois cru tirer peu de fruit de mes connoiſſances, ſi elles ne m'euſſent conduit à trouver des moyens ſûrs pour prévenir toutes ces mauvaiſes diſpoſitions, & j'ai tous les jours la ſatisfaction de les voir confirmer par des ſuccès.

La chûte des Dents de lait dont la cauſe ignorée ou du moins indéciſe, partageoit encore les Dentiſtes, n'échapa point à mes recherches. Je fus aſſez heureux pour la découvrir, & pouvoir même rendre raiſon de la façon dont le corps de la Dent ſe ſépare de ſes racines, ce qui décide la queſtion ; je n'ai pas beſoin d'appuyer ſur les avantages d'une découverte, dont l'objet eſt de procurer ſans beaucoup de peine & ſans aucun riſque un arrangement convenable aux Dents, & de les garantir des ſuites

funestes qu'entraîne toujours un désordre auquel on ne fait presque jamais d'attention, que lorsqu'il n'est plus tems d'y remédier.

Je réussis en même tems à éventer la carie, sous les dispositions peu sensibles qui nous en dérobent la marche. Je découvris une infinité de routes & de détours cachés par lesquels cette maladie vient miner les Dents, & je décris dans mon Essay (Chap. 4. p. 124.) les effets singuliers de sa propagation, provenant des rapports secrets que les Dents ont avec leurs voisines & leurs paralleles. J'aurois pu sans doute m'étendre bien davantage sur cette matiere; mais ne voulant point grossir mon Livre aux dépens de ceux qui ont écrit avant moi, je me suis borné aux observations particulieres qui m'appartiennent, & je n'ai rien dit, ce me semble, de cette maladie & de ses effets, que ce qui en étoit ignoré.

C'eſt ainſi que toutes les parties de mon plan furent exécutées, & que je recueillis le premier le fruit de mes travaux, par les lumieres que j'acquis ſur les maladies que je viens de déduire, & par toutes les découvertes que j'ai publiées dans mon *Eſſay*. J'oſe appeller les obſervations & les faits qu'il contient *découvertes*, & je ne crois pas qu'on puiſſe me refuſer l'honneur d'en avoir fait de très-importantes. Car il eſt conſtant d'un côté, que les Dentiſtes ayant une fois la certitude de mes principes & des faits que j'ai établis, & s'attachant à les appliquer dans la pratique de notre Art, avec toute l'intelligence & la ſagacité qu'il exige, ſe rendront infiniment plus utiles, & que le Public d'un autre côté, certain de la réalité des ſecours que peut lui donner le Dentiſte, ſoit par ſes avis, ſoit par ſes opérations, pour prévenir nombre de

maux payera de sa confiance un travail qui tend à en épargner un plus douloureux, tant aux adultes qu'aux enfans.

---

§. V.

Etablissement de l'Auteur à Paris. Jugement sur l'Ouvrage de M. Geraudly. Dissertation de l'Auteur sur les Dents des femmes grosses. Essay sur les maladies des Dents.

CE fut en parcourant différentes Provinces, plusieurs Ports de Mer & les Pays étrangers, que je fis ce cours d'observations : je l'avançai beaucoup dans le Pays de Liége, & principalement à Anvers, à Bruxelles, à Valenciennes & dans les Villages de Flandres. Enfin je terminai mes courses à Paris, pour me livrer avec plus de fruit à l'exercice de ma profession.

Mais si cette derniere Ville fut en même tems le terme de mes pénibles recherches, je ne perdis point de vûë mon objet. J'observois, je remarquois tout, & tout servoit ou à confirmer, ou à rectifier mes connoissances. C'étoit en y ajoûtant chaque jour, que j'attendois un tems favorable pour en faire part au Public. Je travaillois déja dans ce dessein à mettre quelque ordre dans mes papiers, lorsqu'au commencement de 1737, il parut un nouvel Ouvrage sur les Dents, par *M. Geraudly*, célébre Privilégié Dentiste. Comme il étoit intitulé *L'Art de conserver les Dents*, je fus (je l'avouë) si frapé d'un titre qui sembloit annoncer un plan tout conforme au mien, que je ne pus être insensible au chagrin d'être prévenu. Je m'imaginai que toutes les conférences que j'avois euës sur les différens objets de notre Art, soit dans les Provinces, soit

à Paris, étoient parvenuës jusqu'au nouvel Auteur, & lui avoient pu faire naître l'idée de ramasser les observations dont j'avois fait part à quelques personnes, d'y ajoûter les siennes & de les publier. Je me le représentois comme un concurrent dangéreux, qui plus actif & plus connu que moi, étoit suscité par ma mauvaise étoile pour me punir de ma lenteur & de mon obscurité. Je déplorois l'inutilité de tous mes travaux, & si l'amour du bien public à qui je ne sentois que trop, combien il est indifférent en matiere de découvertes, par quelle voye elles lui soient transmises, si ce grand intérêt dont j'étois rempli, faisoit taire en certains momens les murmures de l'amour-propre, bientôt l'homme reprenoit le dessus, & j'étois désesperé qu'un autre aussi zélé que moi fît taire mon zéle. Je cherchois avec empressement le nouvel

Ouvrage, & je craignois de le trouver. Enfin la curiosité l'emporta ; je l'achetai, je l'ouvris en tremblant, & j'eus la force de le lire. Il me parut curieux & bien fait ; j'y reconnus tous les bons principes expliqués nettement & dans un bel ordre. Mais quel fut mon étonnement, ou pour avoüer ma foiblesse, quelle fut ma joye, quand je vis qu'il n'étoit rien moins que ce que le titre sembloit promettre, c'est-à-dire, nullement conforme à mon projet. Rassuré par cette lecture, je ne songeai plus qu'à perfectionner l'Ouvrage que je méditois & à y mettre la derniere main. Mais je ne crus pas pouvoir lui donner tout l'achévement que je désirois, avant d'avoir formé à Paris un établissement propre à me fixer. Je me présentai donc pour cet effet à S. Côme, où je fus examiné & reçu Chirurgien Dentiste en cette Ville.

Cependant comme je jugeai bien qu'étant peu connu du Public & des gens de l'Art, un Ouvrage publié sous mon nom s'attireroit peu d'attention, dans un Pays où les talens, pour se faire jour, veulent être prônés ; je trouvai à propos de débuter par quelque Ecrit, capable, sinon d'établir ou de commencer ma réputation, de prévenir au moins favorablement les personnes attentives aux progrès des Arts. Je fus d'abord annoncé par une Lettre qui fut insérée dans le Mercure de Janvier 1741, & qui roule sur la prétenduë Dent œillere ; dénomination fausse & ridicule, dont on y démontre l'absurdité. Cette Lettre m'encouragea à donner une *Dissertation sur les Dents des femmes grosses*, dans laquelle je fais voir le tort infini qui résulte, tant pour elles-mêmes que pour leur fruit, du dangéreux préjugé où l'on est, qu'il ne faut en

aucune façon, ni dans quelque cas que ce ſoit, toucher aux Dents des femmes enceintes, ou ſeulement ſoupçonnées de groſſeſſe. La découverte de cette erreur dont j'ai vû partout de triſtes effets, n'eſt pas le moindre fruit que j'aye tiré de mes obſervations.

Après ce petit morceau hazardé pour préparer ſeulement les voyes, je me diſpoſai à publier mon *Eſſay*. Mais je crus devoir le communiquer auparavant à quelques Maîtres de l'Art d'un mérite diſtingué, qui ont des bontés pour moi. Auſſitôt que j'eus leur avis, je fis revoir l'Ouvrage par un homme de Lettres pour en rectifier le ſtyle, & réunir, s'il étoit poſſible, à la ſolidité du fonds dont j'étois bien ſûr, toute la correction dont il étoit ſuſceptible.

Ce fut dans cette communication de mon Livre encore Manuſcrit, qu'il eſſuya les premiéres

contradictions. Une infinité de doutes furent opposés aux vérités qu'il contenoit. L'ancienne & fausse opinion sur les Dents de lait, sur leurs racines & sur leur chute, revenoit à tout propos contre mon systême. On me citoit nombre d'exemples, qui n'avoient acquis de l'autorité que parce que les faits n'avoient point été discutés avec assez d'attention, ou plûtôt observés d'assez près. On ne concevoit point encore la destruction des racines des Dents de lait par l'accroissement de celles qui les remplacent. On ignoroit que le corps, le collet, la voute & les racines des Dents, se forment successivement dans un sens opposé à la superficie supérieure de la couronne; que cette couronne est formée la premiére au fond & dans la capacité de l'alvéole, & que les autres parties aussi contenuës dans la même membrane vésiculaire, se forment ensuite

enſuite l'une après l'autre *, ce qui ſe fait au moyen des ſucs portés par cette même membrane, ou par celle qui eſt contenuë dans la capacité de la Dent, & qui en tapiſſe la grande cavité & celle des racines. On étoit par conſéquent bien éloigné d'imaginer que ces divers accroiſſemens ſe font comme ceux des coquillages, par concrétion & par oſſification, ſuivant les ſucs attachés aux bords ou à la circonférence de ces parties, & non par dévelopement.

Mais en démontraut tous ces faits ſur les objets mêmes, comme je fis au moyen des piéces dont j'avois eu ſoin de me pourvoir, je diſſipai tous les préjugés, tous les doutes. Ainſi convaincu par les impreſſions & l'heureux effet que l'examen de mon Ouvrage avoit fait ſur de grands Maîtres de l'Art, du ſuccès que j'avois lieu d'en

* Eſſay, Chap. 4. p. 103.

attendre, & du fruit que le Public en pouvoit tirer, je le crus digne d'être présenté à l'illustre Chef de la Chirurgie, plus sûr néanmoins de l'indulgence que du suffrage de ce grand homme, dont le jugement devoit faire la destinée de mon Livre. J'eus donc l'honneur de lui remettre à Versailles le Manuscrit qu'il eut entre ses mains environ deux mois. Il eut la bonté de le lire, & de l'examiner avec l'attention que son attachement à la personne du Roi, ne l'empêche point de donner à tout ce qu'il y a d'intéressant pour le bien public, qui est seul digne de le partager.

Ce fut à Choisy que *M. de la Peyronie* me fit avertir d'aller le trouver pour retirer mon Ouvrage. Je me rendis sur le champ à ses ordres. Il me fit l'honneur de loüer mon travail & de me proposer ses doutes. Comme je m'y étois attendu, & que j'étois en état de le satis-

faire sur tous les éclaircissemens qu'il pouvoit désirer de moi, je ne pouvois être embarrassé par aucune de ses objections. Mais pour joindre la démonstration au raisonnemenr, j'avois porté nombre de machoires & d'autres piéces semblables propres à rendre les objets sensibles, & à lui déveloper d'un coup d'œil les propositions les plus capables de l'avoir frapé dans mon Ouvrage. Il parut très-content de moi, & me permit en conséquence de le publier sous ses auspices, aux conditions que je lui offris, & qui étoient de faire la preuve des vérités physiques qu'il contenoit sur des sujets de toute espéce. Un suffrage de cette nature me dispensoit certainement d'en chercher d'autres, & je pouvois m'en tenir-là. Je jugeai à propos néanmoins de communiquer encore mon Ouvrage au célébre *M. Caperon*, Dentiste de Sa Ma-

jeſté, qui ne le garda que huit jours, après quoi je travaillai à le rendre public.

Il parut au mois de Mars 1743, ſous ce titre : *Eſſay ſur les maladies des Dents, où l'on propoſe les moyens de leur procurer une bonne conformation dès la plus tendre enfance, & d'en aſſurer la conſervation pendant tout le cours de la vie.* On en vit des extraits dans tous les Journaux (*a*), & ce n'eſt pas à moi ſans doute à rapporter leurs témoignages que le Lecteur peut conſulter. Ce qui dût me flatter le plus, fut d'être cité avec éloge à l'occaſion de ce même Ouvrage dans la ſéance publique de l'Académie Royale de Chirurgie de la même année.

(*a*) Obſervations ſur les Ecrits Modernes, 8 Avril 1743. Journaux des Sçavans, de Trévoux, & de Verdun, mois de Mai. *Id.* Mercure de France, Juin premier Volume. *Idem.*

§. VI.

*Cours de démonstrations & d'expériences entrepris par l'Auteur pour servir de preuve à l'*Essay sur les maladies des Dents, &c.

IL ne me restoit plus qu'à chercher les moyens de satisfaire à ce que M. de la Peyronie avoit exigé de moi, aussi-tôt que mes affaires me le permettroient. Je m'informai pour cet effet des Hôpitaux, où je pourrois trouver le plus de sujets propres à mes démonstrations. M. Martinet, Chirurgien-Major de l'Hôpital général, à qui je m'adressai, & M. Veyret alors gagnant Maîtrise en Chirurgie à la Salpétriere, se préterent de bonne grace à me seconder. Comme ce dernier Hôpital me parut le plus convenable à mon dessein, je résolus de m'y fixer, & leur ayant

en conséquence marqué ce qui m'étoit néceſſaire pour procéder au travail que j'entreprenois ; ils m'offrirent non-ſeulement de m'y donner les entrées libres, mais de m'aider encore dans le choix des ſujets que cet Hôpital me préſentoit en grand nombre, depuis le premier âge juſqu'à la vieilleſſe, & de me rendre tous les ſervices qui dépendroient d'eux.

Je commençai ſur ces ouvertures à choiſir des ſujets dans tous les cas & les dégrés des maladies dont je parle dans mon *Eſſay*, & l'on verra dans la ſuite de cet Ouvrage, l'ordre & la gradation que j'ai obſervé pour en démontrer les cauſes & les effets conformément à mes principes.

Les viſites pour parvenir à ce choix, ſe firent aſſez tranquillement dans pluſieurs Salles, qui ne ſont remplies que d'enfans. Tout l'effet qu'elles produiſirent, fut

d'exciter l'inquiétude & la curiosité des femmes employées auprès d'eux, & de faire faire en conséquence bien des raiſonnemens ſinguliers, dont je laiſſe à la gravité du Lecteur à ſe repréſenter la ſageſſe. Cependant j'avançois dans ces premiéres recherches au travers d'une infinité de propos, de queſtions, de difficultés & de conjectures, tels qu'on peut en imaginer de la part de ceux qui habitent un pareil ſéjour. Mais la ſcéne changea bien dans les autres Salles remplies de ſujets plus âgés & d'une pétulante jeuneſſe. L'allarme y étoit déja répanduë, & la nouveauté de toutes ces viſites inconnuës juſqu'alors dans les Hôpitaux, agitoit diverſement les eſprits. L'inquiétude étoit commune aux pauvres qui peuplent ces Salles & aux Officieres de la Maiſon. Et de-là, que d'imaginations & que de frayeurs! Les uns prétendoient

qu'abusant de l'état des pauvres ; je venois faire un abatis de leurs Dents, & en arracher à discrétion *ab hoc & ab hac*, pour trouver à force d'expériences les moyens d'en ôter aux riches, sans leur faire de mal. D'autres pensoient que le but de mes visites étoit de choisir des sujets propres à peupler les Isles, & qu'à l'inspection de leur bouche je discernois les plus sains & les plus vigoureux pour les enregistrer. Ce qui le prouvoit selon eux, étoit l'attention que j'avois de leur demander & d'inscrire leur âge, leurs noms & surnoms. J'avois beau dire aux derniers que j'avois pareillement inscrit jusqu'aux enfans à la mammelle & aux gens caducs : rien ne pouvoit les tranquiliser. Ces différentes idées partageoient & avoient indisposé toute la maison : tellement qu'un jour la rumeur augmenta dans ces derniéres Salles à un point, que M. Veyret

Veyret en craignant les ſuites, me dit qu'il n'étoit pas poſſible de pourſuivre mon entrepriſe, & qu'il n'avoit pas prévu qu'une choſe auſſi ſimple en vînt-là.

Je reconnus d'abord que j'avois fait une démarche précipitée, & que j'aurois dû me munir d'une autorité ſupérieure. Ainſi j'en reſtai-là, & je ne ſongeai plus qu'à faire autoriſer mes viſites. Je comptois bien qu'en repréſentant l'utilité de cette entrepriſe, l'intérêt du bien public ſuffiſoit pour lever toutes les difficultés, & me faire obtenir ce que je demandois. Il n'étoit queſtion que d'avoir un ordre pour contenir les ſujets que j'avois à examiner.

Je crus devoir pour cet effet préſenter un Mémoire en forme de Placet, à M. le Procureur Général. J'expoſois que M. de la Peyronie avoit exigé de moi les expériences que je déſirois faire dans les Hô-

pitaux ; qu'il n'en pouvoit résulter que de grands avantages pour le Public ; qu'il s'agiſſoit d'un cours de démonſtrations, qui ne tendoit qu'à perfectionner ou à confirmer pluſieurs découvertes que j'avois déja miſes au jour ; qu'il falloit pour cet utile travail me donner la liberté de choiſir tous les ſujets dont j'aurois beſoin ; que les Hôpitaux étant les lieux les plus propres pour une pareille entrepriſe, par le grand nombre de ſujets qu'ils renferment, celui de la Salpétriere m'avoit paru préférable aux autres, attendu que j'y pouvois diſpoſer mes démonſtrations, de maniere qu'à commencer par les enfans de trois ou quatre mois juſqu'à l'âge le plus avancé, j'aurois une ſuite d'expériences qui ſerviroient à établir la ſource des maladies des Dents, & leurs divers progrès d'âge en âge, ſuivant la gradation décrite dans mon *Eſſay*. J'ajoûtois

qu'il ne feroit fait nulle opération de la main fur aucun fujet, & que je ne cherchois qu'à examiner pour retrouver les preuves des découvertes que j'avois faites jufques alors, afin qu'en rendant ces preuves publiques, les Artiftes de ma profeffion, appliquant l'expérience à la théorie, puffent prévenir la plûpart des maladies des Dents, que l'on regardoit comme inévitables par l'ignorance des caufes qui les produifent, en garantir & en préferver les enfans, ou du moins en interrompre le cours, y remédier efficacement, & par ce moyen faire éviter aux adultes une longue fuite de maux qui rendent toute la vie douloureufe. Enfin je repréfentois, que n'envifageant dans ce nouveau ttavail que le bien public, on devoit feconder mon zéle, & qu'avec des vûës fi utiles, j'étois en droit de réclamer l'autorité des Magiftrats.

M. le Procureur Général après avoir lû mon Placet, me dit que ce que je demandois ne dépendoit pas entiérement de lui ; qu'il falloit que je visse encore M. le Premier Président, & qu'aussi-tôt que ce Magistrat lui en auroit parlé, il feroit de son côté tout ce qu'il pourroit.

J'eus donc l'honneur de présenter un pareil Mémoire à M. le Premier Président, & j'y joignis un Exemplaire de mon *Essay*. Mais quelles furent ma surprise & ma confusion, quand ce Magistrat au premier coup d'œil, me remit sur le champ l'un & l'autre, & rentra précipitamment dans son cabinet, sans me faire d'autre réponse. Cet accueïl que je n'attendois pas de la part d'un Magistrat aussi accessible, fut d'autant plus mortifiant pour moi, que je n'en pouvois imaginer la raison. Il y avoit dans la Salle même où j'essuyai cet

humiliant rebut, plusieurs Messieurs en petits manteaux, témoins de ma consternation & de mon embarras. Je m'adressai à un d'entr'eux, & je lui confiai le motif de la démarche qui m'avoit si mal réussie. Leurs regards aussi-tôt me firent comprendre qu'ils me prenoient pour un Charlatan, qui venoit mandier une protection pour autoriser quelque *sophistique*, & je jugeai par-là qu'ils étoient entrez dans les idées du Magistrat.

Cependant après quelque explication, ils me dirent que le parti que j'avois à prendre, étoit de donner mon Mémoire à l'Assemblée ou au Bureau de Messieurs les Administrateurs honoraires de l'Hôpital Général, qui se tenoit à l'Archevêché, à ce qu'ils croyoient, mais dont ils ne purent m'indiquer le tems. Ce petit rayon d'espérance m'empêcha de me rebuter.

Je me donnai mille mouvemens pour ſçavoir le jour où ſe devoit tenir la prochaine Aſſemblée dont il s'agiſſoit, & je perdis mon tems & mes peines. De dix perſonnes à qui je m'adreſſois, il n'y en avoit pas deux d'inſtruites, & j'avois autant d'avis différens que je faiſois d'informations.

J'étois dans cette perpléxité, lorſque M. de la Rouë, Secrétaire de M. le Procureur Général paſſa chez moi, pour m'ordonner de la part de ce Magiſtrat de me rendre dans ſon Hôtel le jour même, à ſix heures du ſoir. Cet avis ineſperé me remplit de joye, & quoique précisément à l'heure indiquée, ma Salle fut pleine de monde qui avoit beſoin de mon miniſtére, quoique je fuſſe même alors occupé par M. le Comte de Mortemar & un autre Seigneur, comme il eſt juſte de préférer l'intérêt public au particulier, je les priai

de me permettre de me rendre aux ordres qui m'appelloient, & j'allai chez M. le Procureur Général.

On me dit qu'on avoit fait réfléxion à l'avantage que le Public pouvoit tirer des démonstrations, que je voulois faire à la Salpétrie re; qu'on s'étoit informé de moi, & qu'on m'accordoit toute la liberté nécessaire pour procéder à ces utiles travaux. On m'ordonna en conséquence d'aller voir M. Arraud, l'un des Administrateurs ordinaires de cet Hôpital, à qui le Magistrat avoit écrit sur ce sujet, & de me présenter le Vendredi suivant à Messieurs les Administrateurs.

Tous ces arrangemens furent exécutés à ma satisfaction. M. Arraud me confirma que M. le Procureur Général lui avoit écrit à mon occasion une Lettre extrêmement favorable, & qui me

faiſoit beaucoup d'honneur. Il me recommanda de me trouver à la Salpétriere, le jour qu'on m'avoit indiqué, en m'aſſurant qu'il ne manqueroit pas de s'y rendre, & d'y porter la Lettre en queſtion pour en faire lecture, & notifier aux Adminiſtrateurs les intentions du Magiſtrat.

M. Arraud fut indiſpoſé le Vendredi jour de Bureau, & ne put ſe trouver à l'Aſſemblée. Ayant appris ſon indiſpoſition ſur les lieux, je demandai à y être admis, & je fus introduit ſur le champ. Après avoir expliqué qui j'étois & ce qui m'amenoit, je lus la note des différens ſujets que j'avois à choiſir, ſuivant le plan que je m'étois fait pour l'ordre des démonſtrations : pendant que je faiſois cette lecture, les papiers de M. Arraut arriverent, & la Lettre de M. le Procureur Général, écrite en ma faveur, s'y trouva jointe. Un des

Adminiſtrateurs la lût tout haut, & j'avoüe qu'elle me pénétra de joye. On me préſenta auſſi-tôt à la Supérieure de la Maiſon : on lui recommanda de me procurer toutes les facilités poſſibles ; comme auſſi de tenir la main à ce que les Officieres & autres femmes de Salle, euſſent non-ſeulement à contenir tous les ſujets de leur dépendance, & même à les diſpoſer pour mes viſites ; mais encore à m'aider tant qu'elles pourroient dans toutes mes opérations. Enfin on chargea les Chirurgiens attachés à cette Maiſon, de me conduire dans les Salles & partout où ſeroit beſoin. Je repris en conſéquence dès le même jour l'examen que j'avois été obligé de ſuſpendre.

Mais ſi j'eus lieu de me loüer dans la ſuite des facilités que les Officieres & les Chirurgiens s'empreſſerent de me donner, j'eus

besoin de tout mon courage pour achever cette pénible entreprise. Je profitois de tous les momens dont mes affaires me laissoient disposer pour me rendre à la Salpétriere, & je ne trouvois de toutes parts que nouveaux dégoûts à essuyer. On comprend de reste tout le danger où j'étois exposé dans cet Hôpital, par rapport aux incommodités dont la contagion est presque inévitable avec des sujets tels que ceux que j'avois à manier. C'étoit le premier fruit que je m'attendois à recueïllir de mes travaux, & je ne les approchois point sans frémir. Car malgré toutes les raisons que je pouvois employer pour rassurer ceux que je visitois, je n'en touchois presque pas un, que par un mouvement naturel de crainte, une main impure & dégoûtante, ne se portât d'abord sur la mienne à diverses reprises pour l'arrêter. Qu'on ima-

gine en cet état quelle étoit ma situation, & combien m'auroit coûté cher un mal qui se communique par le seul contact; puisqu'il auroit fallu rester malgré moi, jusqu'à ce que je fusse bien nettoyé dans une inaction très-préjudiciable, pour un homme chargé de famille, & qui n'a pour fortune que son travail : mais plus je voyois le danger prochain, plus mon courage sembloit se ranimer, & je puis dire que ma seule confiance en Dieu m'a préservé de cet accident. Toutes les façons que j'y faisois, étoient de changer de linge & de hardes, avant de rien toucher chez moi, & de me laver les mains avec du vinaigre. Je ne conçois pas encore moi-même comment, sans autre précaution, j'ai pu éviter un mal aussi communicatif parmi quatre à cinq mille sujets qui m'ont successivement passé par les mains, & que je touchois & retouchois,

ſuivant qu'il étoit néceſſaire, pour reconnoître l'état de leur bouche.

Comme les Officieres & les autres femmes de Salle contenoient aſſez bien les ſujets & les obligeoient de ſe préſenter tour à tour, je parvins à faire le choix de ceux qui m'étoient néceſſaires ; mais ce ne fut pas ſans inquiétude de la part des uns & des autres, d'autant plus allarmés de cette nouveauté, qu'ils en comprenoient moins le motif.

Les Chirurgiens de la maiſon qui me conduiſoient dans les Salles, aſſiſtoient à toutes les viſites. Ainſi l'on peut juger de leur étonnement, quand à la ſeule inſpection d'une bouche, ils m'entendoient dire à certains ſujets, ou même aux meres des enfans qui étoient encore à la mammelle, qu'ils avoient eûë infailliblement telle ou telle maladie à tel âge ; & lorſqu'au contraire je diſois à d'au-

tres qu'ils n'avoient eûë aucune de ces maladies. Quelle devoit être leur ſurpriſe, quand ces ſujets eux-mêmes étonnés reconnoiſſoient la vérité de tout ce que j'avançois : C'eſt ce qui fut confirmé hautement par pluſieurs Officieres & femmes de Salle, à tous ceux qui furent préſens aux Démonſtrations.

Au reſte tous les jours il m'arrive, ou chez moi, ou chez les particuliers qui m'appellent de reconnoître les mêmes choſes. On me demande quelquefois pourquoi les Dents de telles perſonnes ſont de telle nature. Il s'en trouve à qui je réponds que c'eſt l'effet de quelque maladie qu'elles ont euë à tel âge. Souvent on me nie d'abord le fait ; mais après quelques queſtions, on convient que ces perſonnes à la vérité ont eu la rougeole ou la petite-vérole : comme ſi ce n'étoient point-là des mala-

dies. J'en vois d'autres qui véritablement n'ont eu dans leur enfance aucune maladie, & dont néanmoins les Dents ſont tâchées *d'éroſion*, qui convaincuës par mes raiſons que ces tâches ne peuvent exiſter ſans cauſe, reconnoiſſent enfin avec moi qu'elles ont uſé d'un mauvais lait, plus ou moins de tems. On doit donc être aſſuré que tous ceux qui ont eu quelqu'une des maladies dont je parle dans mon Eſſay, n'ont pas toujours les Dents marquées *d'éroſion*, mais que ceux qui en ont des tâches, ont eu infailliblement quelqu'une de ces maladies plus ou moins forte, ſoit qu'ils l'ayent oubliée, ſoit qu'ils s'en ſouviennent.

Après avoir inſcrit un nombre ſuffiſant de ſujets dans tous les cas que je voulois démontrer, j'en fis une eſpéce de récollement pour vérifier les notes que j'avois faites, & choiſir parmi le grand nombre

ceux qui convenoient le plus à mon deſſein.

Ce fut dans cette réviſion que j'eus de nouveaux embarras. Pluſieurs par crainte avoient déguiſé leurs noms, & en avoient ſubſtitués de faux; de ſorte qu'en faiſant l'appel des ſujets inſcrits, la plûpart manquoient. Je fus donc obligé de faire de nouvelles viſites, mais j'eus la précaution d'y faire aſſiſter quelques Officieres ou femmes de Salle, pour m'indiquer les véritables noms de ceux qui m'avoient échapé. Cette recherche fit que dans quelques Salles pluſieurs jeunes filles s'obſtinerent à ne pas laiſſer viſiter leur bouche, quelques raiſons qu'on leur donnât, & quelques menaces que leur fiſſent les Supérieures. D'autres au contraire s'offroient de bonne grace, & diſoient que s'il étoit queſtion d'aller peupler quelque Pays dans le nouveau monde, pour peu qu'à l'inſ-

pection de leurs Dents, elles me paruſſent propres à cet uſage, je pouvois ſur le champ les inſcrire, & qu'elles partiroient de bon cœur. Ainſi l'idée de ces recrûës d'Outremer, n'inſpiroit que de la bonne humeur à celles-ci, tandis qu'elle déſeſperoit les autres.

Autre inconvénient qu'il n'étoit pas poſſible ni de prévoir, ni de parer. Pluſieurs des ſujets que j'avois inſcrits & qui m'étoient néceſſaires, avoient diſparu pendant le cours de mes viſites. Il y en avoit de malades à l'Hôtel-Dieu; quelques-uns étoient morts; d'autres avoient changé de Salles, où étoient ſortis de la Maiſon. Comment me retrouver parmi tous ces changemens! Il s'agiſſoit de remplacer les ſujets qui me manquoient, ſuivant leur eſpéce, & c'étoit recommencer un nouveau travail auſſi fatiguant que le premier. Car il falloit abſolument

que

que tous ceux que j'aurois choisi pour faire mes démonstrations, fussent représentés à mes Juges, comme autant de preuves vivantes des faits que je voulois démontrer, afin qu'ils pussent rendre un témoignage satisfaisant pour le Public.

Je travaillois à la Salpétriere à visiter, à choisir & à marquer les sujets convenables à mon dessein; mais quelles peines n'avois-je pas ensuite à débroüiller dans mon cabinet les noms de ces mêmes sujets que j'avois inscrits précipitamment, à démêler les cas & les circonstances pour lesquelles ils m'étoient utiles, enfin à mettre un certain ordre dans ce mêlange & cette confusion de notes que j'avois été obligé de faire à la hâte.

Aussi-tôt que j'eus fait mes arrangemens, j'allai voir M. de la Peyronie pour lui communiquer

l'ordre & le plan de mes démonſtrations, & le convier en même tems d'y aſſiſter, s'il étoit poſſible, afin d'en juger par lui-même, ou de nommer des Commiſſaires pour lui en faire leur rapport. Il approuva toutes mes diſpoſitions, & ſurtout la diſtribution que j'avois faite des ſujets par claſſes, ſuivant la nature des faits dont j'avois à faire la preuve, rélativement aux matiéres de mon *Eſſay*. Il me dit enſuite obligeamment que la choſe étoit aſſez intéreſſante pour être curieux d'en être témoin, ajoûtant qu'il choiſiroit pluſieurs Maîtres de l'Art pour l'accompagner, & qu'il les feroit avertir. Je craignois que les grandes occupations de M. de la Peyronie, ne fiſſent retarder mes démonſtrations, ce qui ne pouvoit manquer de produire beaucoup de dérangement parmi les ſujets ſur leſquels je devois travailler. Je lui repréſentai

cet inconvénient, il m'assura que son jour n'iroit pas loin; je le suppliai de me faire avertir quelques jours avant celui qu'il indiqueroit, afin de faire un dernier appel, & de donner aux Officieres de chaque Salle une liste des sujets qu'il falloit conduire dans l'endroit destiné aux démonstrations. Il eut la bonté de me le promettre, & je ne songeai plus qu'à tenir tout prêt pour être en état d'opérer au premier ordre que je recevrois de sa part.

Le 10 Avril 1744, M. de la Peyronie me fit avertir que le lendemain il se transporteroit à la Salpétriere pour voir mes démonstrations, entre 9 & 10 heures du matin, & qu'il y resteroit jusqu'à midi. Je me rendis à l'instant dans cet Hôpital pour disposer tout. Je fis le dernier appel des sujets que j'avois choisis, & je distribuai les listes aux Officieres, afin de les

faire tous conduire le lendemain dès 8 heures du matin dans la Salle préparée pour les démonstrations. Je priai la Supérieure de la Maison de donner ses ordres, pour que tout fut exécuté selon mes arrangemens & sans confusion.

Pendant que je faisois ces dispositions à la Salpétriere, il y avoit chez moi des Copistes qui expédioient les Lettres d'invitations, que j'avois dressées pour avertir un grand nombre de Maîtres & plusieurs Membres de l'Académie Royale de Chirurgie. On m'attendoit pour les signer & les faire porter à leurs adresses; mais je ne pus être rentré chez moi qu'à plus de neuf heures du soir, ce qui fit que mes Commissionnaires trouvant la plûpart des portes fermées, ne rendirent ce jour-là qu'une très-petite partie de mes Lettres, & que le lendemain la plûpart de ceux à qui elles étoient adressées

se trouverent sortis quelques heures avant qu'elles pussent leur être renduës. Cet inconvénient ne retarda rien.

Les sujets de la Salpétriere ayant été tous assemblés dès 8 heures du matin, je les fis ranger dans la Salle de la façon la plus commode pour les faire promptement paroître, à mesure qu'ils seroient appellés, & je n'attendis plus après ces préparatifs que l'arrivée de M. de la Peyronie. Il avoit été dévancé par plusieurs Membres de l'Académie, par Messieurs les Prévôts de S. Côme, & par quelques Chefs d'Hôpitaux. Mais comme insensiblement le tems s'écouloit & que je ne voyois point arriver le témoin, dont l'honnorable présence flattoit le plus mon inclination, & je puis dire ma vanité, je commençois à craindre que quelque affaire ne l'eut empêché de venir, lorsqu'il arriva vers le midi. On pas-

ſa ſur le champ dans la Salle où ſe devoient faire les démonſtrations. J'avois avec moi deux hommes, l'un pour faire l'appel des ſujets inſcrits ſur mon catalogue, & pour annoncer ſucceſſivement les cas dont j'avois à faire la preuve, l'autre pour faire la lecture des articles de mon *Eſſay*, qu'il s'agiſſoit de rendre ſenſibles, par la vûë même des objets, & dont le catalogue en queſtion rappelloit exactement la page. Au moyen de ces deux Aydes, & du catalogue qui mettoit ſous les yeux tous les cas mentionnés dans mon Ouvrage, les démonſtrations alloient vîte.

Après avoir examiné un certain nombre de ſujets, par leſquels on reconnut la conformité de la théorie de mon Livre avec l'expérience, on exigea de moi de montrer dans des machoires de ſujets morts, après avoir eu quelques-unes des maladies dont j'ai parlé, des Dents

marquées *d'erosion*, quoiqu'enfermées encore sous les gencives & dans les alvéoles. Comme je ne m'étois point attendu à voir pousser si loin la curiosité, je représentai que ce qu'on demandoit de plus, après les démonstrations que je venois de faire, étoit suffisamment expliqué dans mon Livre, p. 73, & suivantes; que je m'étois imaginé en avoir assez dit, pour faire naître aux Maîtres de l'Art l'envie de s'assurer par eux-mêmes de la vérité de ce phénomene, par l'ouverture de quelques sujets; & qu'enfin j'étois surpris que personne n'eut été curieux de vérifier le fait, depuis treize mois que mon Ouvrage étoit publié.

On insista sur cet article, & l'on ajouta que quand j'en aurois fait la démonstration, on ne douteroit point de tous les autres faits que j'avois avancés. On me fit encore quelques objections que je levai

ſans peine, en démontrant ſur des machoires & d'autres piéces dont j'étois pourvu, les faits qui demandoient à être éclaircis. M. de la Peyronie recommanda aux Chirurgiens en Chef des Hôpitaux, de me faire donner tous les cadavres dont j'aurois beſoin, pour former la preuve la plus complette du cas ſingulier de *l'éroſion*, dont les Aſſiſtans paroiſſoient déſirer un plus ample éclairciſſement ; & comme des affaires l'appelloient ailleurs, il chargea M. Louis, Maître ès-Arts, Chirurgien - Ayde - Major des Camps & Armées du Roi, gagnant Maîtriſe à la Salpétriere, qui venoit de remplacer M. Veyret, de continuer l'examen des ſujets que ſon tems ne lui permettoit pas de ſuivre. Nous travaillâmes en conſéquence M. Louis & moi, à vérifier le reſte des faits qui n'avoient pu, faute de tems, être démontrés ce jour-là, & l'expérience confirma tout

tout dans la plus exacte précision.

---

§. VII.

Vérification des expériences & démonstrations de l'Auteur faites à S. Côme, en présence de l'Académie Royale de Chirurgie. Commissaires nommés en conséquence.

QUoique j'eusse lieu d'être content du succès de mes démonstrations & des applaudissemens qu'elles avoient reçûs, je crus devoir les communiquer à l'Académie Royale de Chirurgie. Mon dessein étoit d'en faire la lecture dans une de ses Assemblées, d'y rapporter tous les passages de mon *Essay*, qu'elles servoient à éclaircir ou à appuyer, & de repéter même les plus curieuses sur les machoires de quelques sujets morts à différens âges, afin que cette Compagnie pût m'honorer d'un

témoignage capable de payer tous mes travaux, & que ceux qui n'avoient pu se trouver, malgré mes Lettres d'invitation, aux expériences faites à l'Hôpital, eussent connoissance des faits que j'y avois établis.

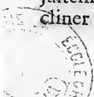
M. Louis voulut bien écrire à ce sujet à M. Hevin, chargé des correspondances de l'Académie, & depuis premier Chirurgien de Madame la Dauphine. Il lui mandoit que M. de la Péyronie n'ayant pu voir qu'une partie de mes démonstrations, il lui avoit ordonné de suivre le reste, & de lui en faire son rapport; qu'elles avoient eu tout le succès possible; que je désirois en faire part à l'Académie Royale de Chirurgie, & qu'il le prioit de me procurer les moyens d'être admis à quelqu'une de ses Assemblées.

M. Hevin qui avoit entendu parler de mes démonstrations, me

donna jour pour la séance prochaine, avec promesse de n'y point laisser entamer aucune autre matiére que je n'eusse fini ; attendu que celle dont il s'agissoit lui paroissoit mériter toute l'attention de la Compagnie.

On sera peut-être surpris qu'appellant en toute occasion la Médecine à mon secours, soit par rapport au gouvernement des femmes enceintes & des enfans, soit par rapport au choix des nourrices, je n'aye point eu l'ambition de déferer aux Médecins le témoignage solemnel, que j'ai cru devoir obtenir des Maîtres de l'Art. Peut-être qu'interprêtant mal les raisons que j'ai pu avoir de m'adresser à l'Ordre des Chirurgiens, on cherchera dans la suite à indisposer la Faculté de Médecine contre moi. Mais je suis rassuré par l'esprit général du Corps & de tous les Membres, que leur supériorité met fort au-

deſſus de ces petits intérêts ; d'un autre côté je ne ſens que trop de quoi ſont capables l'envie de nuire & l'eſprit de parti. Il ne me convient en aucune façon de prendre part aux différends que ces deux Ordres, ſi diſtingués chacun dans ſon genre, peuvent avoir enſemble; & certainement dans toute mon affaire, je n'ai eu garde de me conduire par aucun autre intérêt que celui du Public. Or les motifs qui m'ont porté à ſoumettre tous mes travaux au jugement des Maîtres de l'Art, ſont évidens & ſautent aux yeux. La partie que j'exerce en eſt néceſſairement une dépendance. C'eſt aux Ecoles de Chirurgie qu'il a fallu faire mes preuves pour être autoriſé dans ma profeſſion, ils étoient par conſéquent mes Juges naturels, & je ne pouvois en invoquer d'autres, ſans me rendre juſtement ſuſpect, de vouloir décliner une juriſdiction où je reſſor-



tis essentiellement. Qu'on examine là-dessus toute ma conduite, & j'ose me flatter que l'on n'y trouvera rien de répréhensible.

Je préparois tout pour mes nouvelles expériences, lorsque par un bonheur inespéré, je recouvrai quatre machoires de sujets morts depuis peu de jours, & qui étoient précisément dans le cas singulier de *l'érosion*, dont on m'avoit demandé la preuve. Je les fis macerer pour en séparer les chairs, je laissai seulement les Dents enchassées & enfermées dans les alvéoles, pour n'en découvrir que ce qu'il en falloit pour faire remarquer *l'érosion*, dont ces mêmes Dents étoient atteintes long-tems avant qu'elles dussent sortir.

Le Mardi 21 Avril, j'allai à S. Côme à l'ouverture de la séance de l'Académie. M. Louis ne manqua pas de s'y trouver, pour lui rendre compte des faits qu'il avoit vérifiés.

M. Hevin qui faisoit alors la fonction de Secrétaire en l'absence de M. Quesnay, après avoir exposé à la Compagnie ce que je désirois lui communiquer par rapport à la matiére de mon *Essay*, lût le précis des démonstrations faites à la Salpétriere. Aussi-tôt qu'il eut fini cette lecture, j'arrangeai sur une grande table nombre de machoires & d'autres piéces. Après quoi lisant les articles de mes cahiers, qui contenoient les différens cas dont je voulois faire la preuve, rélativement à mon *Essay*, je conférois le tout ensemble, & je faisois a mesure les démonstrations nécessaires à l'éclaircissement des faits. Je fis l'ouverture de plusieurs alvéoles de mes nouvelles machoires, pour en déchatonner les Dents qui devoient être marquées *d'érosion*: elles l'étoient effectivement ainsi que je l'avois annoncé, avant qu'elles vissent le jour, & l'on eut

par ce moyen la preuve complette que c'eſt toujours avant la ſortie des Dents, hors des alvéoles & des gencives qu'elles ſont frappées *d'éroſion*, comme il eſt expliqué dans mon *Eſſay*. Je ſatisfis de cette maniére au ſeul point de difficulté que je n'avois pu réſoudre à la Salpétriere, faute d'avoir ces piéces de conviction.

Tout ce qui pouvoit être démontré ſur des machoires de ſujets morts, fut pleinement éclairci dans cette ſcéance. Je fis voir entr'autres un fait qui cauſa bien de la ſurpriſe & de l'admiration à toute l'Aſſemblée, ainſi qu'il avoit fait à Verſailles à M. de la Peyronie, & à quelques autres perſonnes à qui j'en avois fait part en particulier. C'étoit la machoire d'un enfant mort à l'âge de trois à quatre ans d'une maladie aiguë, les parois des alvéoles étoient éclatés en divers ſens dans toute l'étenduë de leur

diamêtre : & remplis de fractures, transversales, obliques & longitudinales. Je prouvai que cet accident dont j'avois vû déja des exemples, provenoit de l'augmentation, ou de l'accroissement des Dents des enfans, & qu'il étoit quelquefois causé par l'accroissement des molaires de lait, ou des premieres grosses molaires, trois ou quatre années avant leur sortie, & depuis l'âge de trois ans jusqu'à quatre & cinq ; ce qui arrivoit quand la couronne ou le corps de la Dent qui se forme dans l'alvéole ou bassin, en excédoit tellement la capacité, qu'elle ne pouvoit plus y tenir sans que la machoire éclatât, par l'effort de l'écartement, ou de la tension que la Dent causoit dans toutes ces parties, d'où s'ensuivoient de dangereux symptômes, comme fiévres, maux de tête, convulsions, diarrhées, & souvent la mort.

J'avançai d'après mon expérience, qu'avec un peu d'attention à l'état des enfans, vers le tems où cette fracture peut avoir lieu, on pouvoit prévenir la plûpart de ces accidens; qu'il ne s'agissoit pour cela que de faire observer aux enfans un régime humectant & doux, de les rafraîchir & de les purger tous les mois pendant quelques tems, par l'usage de la rhubarbe prise en boisson ou dans la soupe.

On parut étonné que je n'eusse point fait mention d'un cas si singulier dans mon Livre. Je répondis qu'il ne m'avoit point échapé, mais qu'ayant perdu dans mes voyages quatre machoires, ainsi fracturées, que je conservois précieusement, & n'ayant pu depuis en recouvrer d'autres, je n'avois point jugé à propos, malgré la certitude de mes connoissances, d'avancer un fait que je n'étois point alors en état de démontrer, comme je faisois

actuellement, graces au ſecours que j'avois tiré de la diſſection des cadavres qu'on m'avoit fournis dans les Hôpitaux.

J'ajoutai que je comptois bien faire part au Public des obſervations que j'avois faites ſur cette matiére, depuis la découverte de l'accident, découverte ſi importante, que par elle, avec le ſecours de la Médecine, on peut ſauver la vie à beaucoup d'enfans, ou leur épargner du moins bien des maux, & dont l'honneur m'appartient légitimement, puiſque je n'ai vû ni lû dans aucun Ouvrage qu'on en ait eu la moindre connoiſſance avant moi.

Lorſque j'eus fini mes démonſtrations, & que M. Puzos eut confirmé à la Compagnie ce qu'il avoit vu à la Salpétriere, témoignage qui fut appuyé de celui de M. Louis : M. Malaval, Directeur, me demanda quel fruit on pouvoit

tirer de mes recherches & de mes observations ; en un mot, de tout ce que j'avois fait & de ce que je venois de faire. Je répondis qu'en appliquant la pratique à la connoissance des faits, dont j'avois prouvé la certitude à la Compagnie, on pourroit garantir les hommes de la plûpart des maux & des accidens que causent les Dents, en rendre la perte moins fréquente, & en assurer la conservation ; ce qui tournoit au bien de l'humanité & devoit faire estimer davantage cette partie de la Chirurgie.

M. Malaval reprit la parole, & me dit qu'on ne pouvoit rien ajouter à l'évidence des preuves que j'avois faites & que je venois de réitérer, pour appuyer la théorie de mon Livre, qu'on ne pouvoit s'empêcher de reconnoître que cet Ouvrage étoit le fruit de l'expérience & non d'une simple spéculation, telle que l'imagination

d'un Artiſte peut s'en former dans le cabinet ; que quoiqu'on eût eſtimé mon Livre & qu'on l'eût cité même avec éloge dans une ſéance publique de l'Académie, on n'avoit pu le regarder autrement avant mes ſolides démonſtrations, qui ne laiſſoient plus aucun doute ſur l'exactitude & la vérité des faits que cet Ecrit renferme ; que la Compagnie néanmoins ne pouvoit lui donner ſon approbation, ſans obſerver les formalités Académiques, en me nommant des Commiſſaires à qui je remettrois les cahiers contenans toutes mes démonſtrations, pour les conférer avec mon Ouvrage & en faire leur rapport à l'Académie ; qu'après cela on délibéreroit ſur l'approbation qu'il conviendroit m'accorder. Le Directeur nomma tout de ſuite, au nom de la Compagnie, deux Commiſſaires, & me chargea de leur communiquer mon

Livre avec les piéces justificatives.

Je ne perdis point de tems, & je vis mes deux Commissaires, qui tous deux, comme d'intelligence, malgré les instances réitérées de ma part, se déporterent de leur commission; j'en instruisis M. Malaval & M. Puzos, & dans l'Assemblée suivante on en nomma deux autres, de ceux qui avoient assisté tant aux démonstrations de la Salpétriere, qu'à celles de l'Académie. L'un accepta la commission, l'autre la refusa; de sorte qu'au bout de trois semaines après bien des allées & venuës, pour prendre leurs momens & les engager à procéder à cet examen, je ne fus pas plus avancé que le premier jour.

Ceux qui refusoient d'être mes Commissaires alléguoient entre autres raisons, qu'ils ne pouvoient être Juges dans une matiere dont ils n'avoient point fait d'étude

particuliere, & qui étoit totalement étrangere aux autres parties de la Chirurgie. J'eus beau leur représenter que je n'avois pu m'adresser qu'au premier Corps de la Chirurgie, attendu que la matiere dont il s'agissoit, quelque nouvelle qu'elle pût être pour les Maîtres de l'Art, en faisoit nécessairement une partie, peut être un peu trop négligée; qu'ils étoient mes Juges naturels, & par conséquent que c'étoit d'eux seuls que le Public avoit lieu d'attendre un témoignage irréprochable & sûr de l'utilité de mon travail; je ne gagnai rien sur leur esprit.

Je fus donc obligé de retourner à Saint Côme à la prochaine Assemblée de l'Académie, où je fis de nouvelles instances. M. Malaval eut la bonté de me dire, que puisque tous les Commissaires nommés jusqu'alors par la Compagnie, ne vouloient point se charger

de l'examen en question, M. Puzos qui avoit été présent à toutes mes démonstrations, & avec qui j'avois eu même plusieurs conférences sur cette matiere, vouloit bien accepter la commission, & qu'il auroit pour Adjoint M. Gervais, autre Membre de l'Académie.

Je leur remis aussi-tôt mes Mémoires avec un Exemplaire de mon Essay, sur lequel j'avois marqué tous les passages où les notes de mes cahiers renvoyoient, pour leur en faciliter la confrontation.

Mais comme par toutes les difficultés que j'avois essuyées pour parvenir à cet examen, & par les objections qu'on m'avoit faites en passant, ou en conférant avec moi, il m'avoit paru que toute cette matiere étoit encore assez peu connuë, malgré tout ce que j'avois fait pour l'éclaircir, & comme par conséquent j'avois lieu de craindre

que le rapport des Commiſſaires ne répondit point tout-à-fait à l'idée que j'avois prétendu donner de mon Eſſay, je leur propoſai de m'admettre à l'examen qu'ils en devoient faire, afin que s'ils avoient quelques doutes ou quelques difficultés qui euſſent beſoin d'éclairciſſement, je fuſſe à portée de les lever, offrant pour cet effet de prendre leur tems & de m'y conformer. Ils me témoignerent que je leur ferois d'autant plus de plaiſir, que la matiere n'étant point préciſément de leur reſſort, je leur ſervirois de guide dans ce travail, & qu'ayant autant d'intérêt que j'en avois que leur jugement fût rendu en pleine connoiſſance de cauſe, il falloit les mettre en état de me rendre toute la juſtice qu'ils déſiroient.

Nous commençâmes la premiére ſéance le 7 Juin de la même année. J'avois éprouvé nombre de fois

fois que tous les raiſonnemens du monde n'étoient pas, à beaucoup près, auſſi inſtructifs que de ſimples démonſtrations; ainſi je me pourvus de machoires & autres piéces, pour mettre ſous les yeux de mes Juges tous les faits que j'avois à juſtifier. Je comptois, comme l'Académie l'avoit elle-même réglé, le jour que j'eus l'honneur d'y être admis pour lui faire part de mes expériences, qu'on s'en tiendroit dans cet examen à la vérification des faits, ſur leſquels avoient roulé mes démonſtrations tant à Saint Côme qu'à la Salpétriere, & qu'il ne s'agiſſoit que de les conférer avec les endroits de mon Livre qui pouvoient y avoir rapport.

Mais je fus bien ſurpris quand on me fit entendre qu'on alloit ſuivre tout mon Ouvrage, depuis le commencement juſqu'à la fin, pour en faire une analiſe exacte.

Ce début, je l'avouë, me rebuta un peu, parce que je ne m'y attendois pas, & que c'étoit multiplier à l'infini mon travail. Qui n'eut en effet pensé à ma place, que toutes ces variations & toutes ces longueurs, n'aboutissoient qu'à éluder le témoignage que j'avois lieu d'espérer de l'Académie. Je commençois presque à me répentir d'avoir porté les choses si loin, & de m'être engagé gratuitement dans des opérations dont on me faisoit acheter le prix par des travaux, qui sembloient renaître au moment que je croyois en voir la fin.

Je représentai à mes Commissaires les intentions de l'Académie, qui s'étoit suffisamment expliquée sur la nature de cet examen. Je leur fis voir qu'il n'étoit question que de resumer les faits, dont j'avois fait preuve pour les concilier avec mon Ouvrage. J'ajoûtai, que le plan qu'ils enten-

doient ſuivre, alloit me rejetter dans de nouveaux embarras; que c'étoit viſiblement m'engager dans une longue ſuite de travaux, qui me paroiſſoient auſſi inutiles que les premiers avoient été néceſſaires; que j'étois déja ſi fatigué de ceux-ci, que je craignois ſérieuſement de n'en pouvoir ſupporter d'autres ou d'y ſuccomber; qu'enfin malgré toutes les meſures que je prenois pour ménager tout, mes affaires ſouffriroient beaucoup des ſoins que me coutoit cette pénible entrepriſe. Toutes ces réfléxions ne firent rien changer au plan de mes Examinateurs; & comme il me vint dans l'eſprit que ſi j'inſiſtois davantage à vouloir m'épargner cette réviſion, on pourroit penſer que je redoutois une cenſure trop clairvoyante, je changeai moi-même d'avis. Je finis donc par dire à ces Meſſieurs, que ſi j'avois paru m'effrayer d'abord du nou-

veau travail qu'ils me propoſoient; j'étois ſi ſûr de mes principes & de la ſolidité de mon Livre, que quelques peines qu'il dût m'en coûter, j'étois prêt à recommencer avec eux tout ce que j'avois fait ; qu'après tout, c'étoit me rendre ſervice que d'examiner mon Livre à la rigueur & de la façon dont ils vouloient faire.

On procéda ſur ces diſpoſitions à la lecture de l'*Eſſay*. Elle fut continuée pendant nombre de ſéances, où j'aſſiſtai régulièrement, pour réſoudre toutes les difficultés qui ſe préſenteroient, & j'avois ſoin chaque fois de porter nombre de machoires & de Dents, pour démontrer les différens cas dont il s'agiſſoit dans mon Livre, à meſure qu'on en liſoit un article. Nous allâmes ainſi juſqu'au bout, & après le plus ſévere examen appuyé de démonſtrations évidentes, j'eus lieu de penſer qu'il ne reſtoit

plus aucun doute à mes Commiſſaires, & qu'ils étoient pleinement inſtruits. Ainſi je ne ſongeai plus qu'à les ſolliciter, pour les engager à dreſſer le plûtôt qu'il leur ſeroit poſſible, leur extrait ou leur analiſe, afin de faire leur rapport à l'Académie.

Cet extrait ne put être fait qu'au commencement d'Octobre ſuivant, & avant de le porter à l'Académie, on voulut bien me le communiquer. J'y remarquai quelques endroits où mes idées ne paroiſſoient pas avoir été ſaiſies bien exactement. J'en eus d'autant plus d'inquiétude, que je n'y voyois guéres de reméde. Car comme la crainte que j'avois de quelque mépriſe, malgré les aſſurances qu'on me donnoit, qu'on entendoit tout & que rien ne ſeroit oublié ; j'avois pluſieurs fois prié mes deux Commiſſaires, de marquer à meſure qu'on liſoit mon Livre, les

endroits que nous avions vérifiés ; cette précaution n'ayant pas eu lieu, quelle apparence de pouvoir les faire revenir sur leurs pas ! Je leur fis pourtant mes représentations, & les priai avec instance de différer de quelques jours la lecture de leur extrait à l'Académie. Je leur témoignai que je ne demandois point qu'on surfît la moindre chose à mon avantage ; mais que je désirois aussi qu'on n'affoiblît aucune des circonstances capables de donner quelque prix à mon Livre ; qu'au surplus ayant des arbitres aussi judicieux & aussi remplis d'équité, s'ils avoient passé trop légérement sur certains articles, je ne pensois point que leur volonté y eût part, & qu'en conséquence je me flattois qu'ils voudroient bien me rendre justice.

J'ajoutai qu'il me paroissoit nécessaire de conférer encore sur quelques endroits qui deman-

doient de nouveaux éclairciſſemens, que j'apporterois des piéces de conviction, d'un côté pour leur faire ſentir l'inſuffiſance de leur rapport quant à ces articles, & de l'autre pour les mettre en état de s'expliquer ſur ces mêmes objets avec plus d'exactitude & de préciſion; qu'enfin j'oſois les ſupplier de m'accorder encore quelques ſcéances; ce qui étoit d'autant plus important pour moi, que de leur rapport & du témoignage que l'Académie rendroit en conſéquence, dépendoient toute la réputation de mon Livre & le ſuccès de tous mes travaux. Il fut procédé à l'inſtant à la diſcuſſion des points capitaux qui m'avoient parus affoiblis, ou conçus dans l'extrait de mon Livre d'une maniere peu conforme à mon intention. On eut de nouveau recours à l'Ouvrage: j'expliquai ſur le champ du mieux que je pus, tous les endroits

qui leur étoient échapés, quant au sens, ou à l'analogie qu'ils ont exactement avec l'expérience ; mais il étoit assez difficile de réussir sans démonstrations, & comme je n'avois pas prévu que je serois obligé d'en venir-là, je ne m'étois pas précautionné.

Enfin ils me donnerent un jour pour achever ces éclaircissemens. Je ne manquai point de porter tout ce qui m'étoit nécessaire pour les faire avec plus de fruit ; je leur fis observer des faits importans qu'ils avoient encore de la peine à croire, & dont par cette raison leur extrait ou ne faisoit aucune mention, ou ne donnoit qu'une très-foible idée ; enfin je mis le tout dans un si grand jour, que je les amenai au point de me rendre toute la justice que j'attendois de leurs lumieres & de leur équité.

§. VIII.

§. VIII.

Rapport des Commissaires à l'Académie. Approbation de cette Compagnie, accordée à l'Auteur, &c.

LE rapport de mes Commissaires, qui comprenoit l'Analise ou l'Extrait de mon Livre, fut fixé à la Séance du 5 de Novembre. Aussi-tôt que j'en eus avis, je fis une Lettre circulaire, que j'adressai à tous les Maîtres de l'Art dont j'ai l'honneur d'être connu, pour les inviter à se trouver à cette Assemblée. La lecture de l'Extrait en question & le rapport de mes Commissaires furent faits à la satisfaction de la Compagnie, & conséquemment à la mienne. Après qu'on eut déliberé, suivant l'usage, dans la Chambre du Conseil, le Directeur prit la parole, & déclara que l'Académie donnoit

authentiquement ſon Approbation à mes découvertes, ainſi qu'aux Démonſtrations & aux Expériences que j'avois faites pour les juſtifier. Il ajoûta que la Compagnie chargeoit MM. Puzos & Gervais, Commiſſaires, de dreſſer cette Approbation.

Cette affaire ainſi terminée, tous mes ſoins ne furent plus alors que de preſſer, autant qu'il étoit poſſible, la rédaction d'un titre auſſi glorieux pour moi, & d'en obtenir la délivrance.

Dans cette intervalle M. de la Peyronie revint de campagne. On lui rendit compte des ſuites & du ſuccès de toute cette affaire. Il parut fort content de tout ce qui s'étoit fait, & me fit l'honneur de me le marquer. Il voulut voir l'Analiſe de mon Ouvrage, & après l'avoir lûë, il m'en témoigna de nouveau ſa ſatisfaction. Cependant on travailloit à l'Académie à fixer &

à modifier les termes dans lesquels l'Approbation de cette Compagnie devoit être conçûë, & ce fut au milieu des discussions qu'un Acte de cette nature entraîne toujours, que je pensai tout-à-coup en être privé. Quelques Membres de l'Académie lui représenterent qu'elle avoit refusé son approbation à un Ouvrage publié depuis peu, parce que l'Auteur l'avoit fait imprimer avant de lui en avoir fait part, & que comme j'étois dans le même cas, on ne devoit pas non plus m'en accorder.

J'eus là beaucoup de défenseurs qui plaiderent ma cause. Leur réponse fut que j'étois daus un cas bien différent du premier, puisque ce n'étoit point pour mon Livre que j'avois demandé cette Approbation, & que l'Académie l'avoit accordée, mais qu'elle la donnoit simplement aux Démonstrations & aux Expériences qu'on avoit

exigées de moi pour appuyer la théorie de mon Livre; que mon travail d'ailleurs méritoit bien un pareil encouragement, d'une Compagnie appliquée au progrès de l'Art dont je cultivois une partie si intéressante, qu'on ne pouvoit par conséquent me refuser ce témoignage de la satisfaction qu'elle en avoit; qu'enfin si l'Auteur de l'Ecrit auquel elle n'avoit pas jugé à propos d'accorder son Approbation, pouvoit mettre dans la même évidence les faits ou les raisonnemens qu'il avoit publiés aussi bien que moi, sans la participation de l'Académie, elle ne feroit aucune difficulté d'y mettre le sceau dû aux bons Ouvrages.

L'Académie, malgré ces contradictions, s'étant décidée en ma faveur, j'allai lui en faire mes remercimens dans une de ses Séances. L'Approbation fut envoyée à M. Quesnay pour la signer, & me

fut délivrée au commencement de Février 1745. dans la forme où je vais la repréſenter.

APPROATION de l'Académie Royale de Chirurgie.

OUI le rapport de MM. Puzos & Gervais, Commiſſaires nommés pour l'examen d'un Livre qui a pour titre, *Eſſay ſur les maladies des Dents*, par M. Bunon, l'Académie Royale de Chirurgie déſirant ſoutenir l'émulation de l'Auteur & l'engager à porter à une plus haute perfection, s'il eſt poſſible, un travail ſi ſoigneuſement commencé, approuve ſes nouvelles Découvertes par la conformité qu'elles ont avec nombre d'Expériences qu'il a faites ſur des ſujets de tout âge dans l'Hôpital de la Salpêtriere & autres, en préſence de M. de la Peyronie & de pluſieurs Membres de cette Académie. Elle adopte ſon

ſentiment ſur les cauſes élo...
& prochaines de certaines n...
dies des Dents, dont ceux qui ont écrit juſqu'à préſent ſur cette matiere n'ont paru connoître que les effets, & elle fonde ſon Approbation ſur le rapport exact qu'elle a reconnu entre la théorie de M. Bunon, & les preuves qu'il a fournies. En conſéquence d'un objet auſſi bien rempli, quoique l'Ouvrage ne porte que le nom d'Eſſai, l'Académie de Chirurgie eſtime ſa lecture très-néceſſaire pour l'inſtruction de ceux qui s'adonnent au traitement des maladies des Dents, ſuffiſamment intelligible pour les perſonnes deſtinées à élever des enfans, & aſſez intéreſſant pour engager les gens de tous âges & de tous états à ſe garantir des vices qui ne ſurviennent que trop ſouvent aux Dents par défaut de ſoins & de précautions convenables. Fait à Paris ce cinq Novem-

bre mil ſept cent quarante-quatre. *Signé*, Queſnay, Secretaire.

CERTIFICAT de M. Martinet, Chirurgien Major de l'Hôpital Général de Paris.

LEs peines & les ſoins que s'eſt donnés M. Bunon depuis & pendant une année entiere pour trouver dans la Maiſon de la Salpêtriere des ſujets différens, & en aſſez grand nombre pour prouver la vérité des faits & nouvelles découvertes qu'il a miſes au jour dans ſon Livre intitulé, *Eſſay ſur la maladie des Dents, &c.* ſont des preuves certaines de ſon émulation & de l'amour qu'il a pour ſa Patrie. Je ne crains pas de dire que le Public ſeroit bien ingrat, s'il ne lui en marquoit une ſincére reconnoiſſance; la Chirurgie même ne peut lui refuſer *la ſienne*, puiſqu'elle trouve dans cet Ouvrage de quoi s'y perfectionner. Comme

cela s'est passé sous mes yeux en qualité de Chirurgien en Chef de l'Hôpital Général, je lui dois mon témoignage, d'autant plus que j'ai été très-satisfait de la lecture de son Livre & de la netteté & précision avec laquelle il nous a prouvé ce qu'il y avance. A Paris ce cinq Octobre 1744. *Signé*, Martinet.

CERTIFICAT de M. Louis, Maître ès Arts, Chirurgien Ayde-Major des Camps & Armées du Roy, gagnant Maîtrise à l'Hôpital de la Salpétriere, & Associé à l'Académie Royale de Chirurgie.

LA vérité des nouvelles découvertes répanduës dans le Traité de M. Bunon, qui a pour titre, *Essay sur les maladies des Dents, &c.* est suffisamment prouvée par l'adoption que notre illustre Chef a fait de ce Livre, en en acceptant la Dédicace. Mais l'e-

xactitude du génie de M. le Premier Chirurgien, qui n'admet que les connoissances qui sont bâties & élevées sur des faits, exigea en l'adoptant que l'Auteur feroit voir sur des sujets, les choses qu'il avoit avancées. Pour cet effet M. Bunon choisit, sous les auspices de Monseigneur le Procureur Général, & de M M. les Administrateurs, différens sujets de tous âges à l'Hôpital de la Salpêtriere, où M. de la Peyronie s'est transporté. Le peu de tems qu'il put y rester ne lui permit pas de voir tous les cas que l'Auteur avoit examinés, j'eus l'honneur d'être chargé d'en poursuivre l'examen les jours suivans. L'ayant fait, je certifie que les peines & les soins que l'Auteur s'est donnés pour choisir le grand nombre de sujets qui lui étoient nécessaires, sont un motif de reconnoissance que le Public doit lui avoir, que les Maîtres de l'Art doivent

lui sçavoir gré de ses travaux, & qu'il doit en être lui-même très-satisfait, puisque l'exacte vérité a toujours accompagné toutes ses démarches, malgré la scrupuleuse attention qu'inspire naturellement l'exposition des choses qui sont nouvelles. C'est la justice que je suis obligé de rendre à M. Bunon. A Paris ce 18 Avril 1744. *Signé*, Louis.





EXPERIENCES ET DEMONSTRATIONS

Faites tant à l'Hôpital de la Salpêtriere qu'à S. Côme, disposées suivant la nature & l'analogie des maladies des Dents.

PREMIERE PARTIE.

Démonstrations faites à la Salpêtriere sur des sujets vivans.

CHAPITRE PREMIER.

*De la maladie des Dents, appellée communément Erosion. Nouvelles Observations sur cette maladie & sur le nom d'*Erosion*, qu'on lui donne. Etat des sujets de la Salpêtriere trouvés dans les différens cas de l'Erosion.*

POUR donner une idée juste & précise des lumieres que j'ai répanduës sur cette maladie presque inconnuë

avant moi, qu'il me ſoit permis de rapporter ici ce qu'en diſent MM. Puzos & Gervais, Commiſſaires nommés par l'Académie pour l'examen de mon *Eſſay ſur la maladie des Dents**, dans l'analiſe qu'ils en ont faite. Voici leurs propres expreſſions.

» Le troiſiéme chapitre porte » encore plus que le ſecond ſur » l'objet de *M. Bunon*, qui a pour » but de donner une plus ample » connoiſſance qu'on n'a euë juſ» qu'ici des mauvaiſes impreſſions » que font ſur les Dents, dès l'en» fance, certaines maladies.

» L'*Eroſion* eſt une des plus com» munes qui leur ſurviennent, » mais autant l'impreſſion qu'elle » fait ſur les Dents ſaute aux yeux, » quand elles ſont dehors, autant » la cauſe qui produit l'Eroſion » étoit-elle ignorée avant les re» cherches de l'Auteur, puiſqu'au» cun Dentiſte n'en avoit parlé

» avant lui, & que *Fauchard* s'eſt
» contenté de l'effleurer.

» L'Eroſion a des ſingularités
» dans ſa naiſſance & dans ſa cau-
» ſe qu'on auroit peine à croire,
» ſi l'expérience dans la recherche
» de cette maladie, ſoit ſur les
» vivans, ſoit ſur les morts, ne
» s'étoit trouvée conforme aux
» pronoſtics de l'Auteur.

» On a reconnu dans différens
» Hôpitaux & à nombre de ſujets
» *l'Eroſion* imprimée ſur des Dents
» qui n'avoient pas encore vû le
» jour, & qu'on n'a, pour ainſi
» dire, déchatonnées que pour voir
» avec étonnement la juſteſſe &
» la ſolidité du pronoſtic qui l'a-
» voit annoncée.

» L'uniformité des Dents *Ero-*
» *ſées* à un grand nombre de ſujets
» de l'Hôpital Général que M. Bu-
» non a fait voir à *M. de la Pey-*
» *ronie*, & à pluſieurs de nous, l'e-
» xacte recherche qu'il en a faite

» sur des enfans morts, en présen-
» ce des Chefs de différens Hôpi-
» taux, les Certificats authenti-
» ques sur la réalité presqu'infailli-
» ble de l'*Erosion*, à la suite des
» maladies contagieuses ausquel-
» les les enfans sont sujets, que ces
» Chefs lui ont donnés, nous ont
» porté à adopter son sentiment,
» & à regarder cette découverte,
» comme nouvelle & propre à
» l'Auteur de l'Essay.

Ce témoignage de deux grands Maîtres de l'Art, prouve bien le peu de connoissance qu'on avoit avant toutes mes recherches, de la maladie appellée *Erosion*. Quelques observations ajoûtées ici, donneront plus de jour à ce que j'en ai dit au troisiéme Chapitre de mon Ouvrage.

Dans toutes les Conférences que j'ai euës, soit avant l'impression de mon *Essay*, soit depuis qu'il est publié, mais particulierement dans

le cours des Démonſtrations que j'ai faites, & de l'examen de ce Livre, fait par MM. Puzos & Gervais, j'ai remarqué que le terme d'*Eroſion* embarraſſoit toujours les Maîtres de l'Art.

Les uns par rapport à cette dénomination qui déſigne une qualité corroſive dans le ſens actif ou paſſif, la confondoient avec la carie; d'autres croyoient que c'étoit du moins une carie commencée: Et la plupart prétendoient qu'*Eroſion*, *Corroſion*, & Carie, étoient la même choſe, attendu que tous les Dictionnaires attachent à peu près la même idée à ces trois dénominations.

Lorſque j'ai employé le mot d'*Eroſion*, ſoit dans mon *Eſſay*, ſoit dans divers entretiens que j'ai eus ſur cette matiere, pour déſigner l'alteration de la ſurface émaillée des Dents dont il eſt queſtion, je comptois que cette maladie étoit

trop connuë, au moins par ſes effets, pour que quelqu'un pût prendre le change, & je ne voyois point d'inconvénient à laiſſer ſubſiſter la dénomination établie par M. Fauchard. Ainſi plus curieux de faire connoître la cauſe & les ſuites de cette maladie, qui me paroiſſoient entierement ignorées, que de diſputer du nom qui lui convenoit, je continuois à me ſervir du terme reçû.

J'ai reconnu depuis que ce nom, peu juſte en lui-même, induiſoit encore en erreur, en faiſant méconnoître la maladie qu'on a prétendu déſigner. Mais plus je ſentois la néceſſité de lui en ſubſtituer un autre, plus j'étois étonné du peu d'attention qu'on avoit fait à cette maladie, dont perſonne n'avoit parlé avant *M. Fauchard*. Je me demandois ſouvent quelle idée les Médecins, les Chirurgiens, les Dentiſtes pouvoient en avoir

euë

eüë jusqu'alors, & ce qu'ils pensoient en un mot des Dents qu'ils trouvoient dans le cas d'une maladie aussi frappante qu'elle est commune. Quel nom lui donnoient-ils, me disois-je, & comment répondoient-ils aux questions qu'on leur faisoit à ce sujet?

Mais pour m'épargner des discussions inutiles, distinguons d'abord cette maladie des accidens avec lesquels on peut la confondre, & nous la définirons ensuite.

Ce que les Dentistes entendent par *Erosion*, n'est ni corrosion, ni carie, ni le commencement de ces affections, quoiqu'elle les produise ordinairement dans des bouches où il y en a des Dents attaquées.

La corrosion sur les Dents, comme sur tous les autres corps osseux, est une sorte de carie & des plus dangereuses. La moindre de ses impressions s'étend bien plus loin que l'apparence de son volume.

C'eſt une eſpece de calcination ou de vermoulure, qui rend les Dents tendres & caſſantes. Jamais cette maladie n'a lieu ſur une ou deux Dents ſeulement, ſes progrès ſont toujours rapides, & en peu de tems la plus grande partie, ou la totalité des Dents en eſt attaquée.

La carie pouriſſante, qui eſt la plus ordinaire, attaque quelquefois ſimplement dans toute une bouche une ou deux Dents; mais la moindre tache qui l'annonce, fait tous les jours quelques progrès plus ou moins lent, plus ou moins rapide, & le centre de cette tache, quelqu'imperceptible qu'il ſoit, cede à l'action la plus légere de l'inſtrument, & de l'extremité pointuë ou mouſſe de la ſonde.

Les taches *d'Eroſion* (comme on les appelle) réſiſtent au contraire à l'inſtrument dans toute leur capacité, lorſqu'il n'y a rien d'étranger qui s'y ſoit introduit par la poſi-

tion de la Dent, ou par la profondeur de l'impreſſion. Car dans le cas de l'*Eroſion*, improprement dite, il ſe fait dans l'émail un enfoncement qui va quelquefois juſqu'à la ſubſtance oſſeuſe, & qui la pénetre même par la ſurface qui eſt contiguë à l'émail ; ce qui arrive principalement à l'extremité de la couronne dans les rayeures qui ſe trouvent entre les angles ou éminences ſur la table de cette couronne. Les Dents dont l'émail eſt en cet état, ſont ſujettes à la carie par leur ſeule diſpoſition, lorſqu'elles ſont trop ſerrées les unes contre les autres, qu'elles ſont mal arrangées, & que les impreſſions dont il s'agit, étant irrégulieres & profondes, interceptent des particules de limon ou d'alimens âcres, qui produiſent la carie par leur ſéjour dans ces enfoncemens où ils ſont engagés. Sans ces mauvaiſes diſpoſitions un ſujet peut avoir les

Dents toutes parsemées de ces tubercules ou enfoncemens, même dans les parties latérales, & cependant exemptes de carie, quoiqu'elle soit une suite ordinaire & presque inévitable de ces impressions dans la plûpart des bouches qui en sont atteintes, surtout par rapport aux Dents de lait, & cela faute d'examiner assez tôt ces dispositions pour y remedier, & pour négliger les soins & les précautions que ces Dents exigent encore plus que d'autres.

La corrosion & la carie ne se forment ordinairement sur les Dents qu'après leur sortie hors des gencives, quoiqu'il s'en trouve quelquefois, qui suivant leurs dispositions, en sont attaquées aussitôt qu'elles paroissent; au lieu que l'*Erosion* (dans sa véritable idée) se trouve sur les Dents encore enfermées dans les alveoles & sous les gencives, quelquefois même

plusieurs années avant leur sortie.

La carie & la corrosion, non seulement sont une corruption de la substance de la Dent qui en est atteinte, mais encore ont un principe de putréfaction : au lieu que la maladie en question (quoique la carie ou même la corrosion lui succede) ne peut causer de corruption que par les gravelures dont l'inégalité raboteuse gâte l'émail, qui dans son état naturel, devroit être uni, plein & poli. Car ce délabrement de l'émail n'a pas en lui le principe de corruption par lequel la carie se forme dans les endroits les plus disposés à intercepter les matieres qui la produisent. Ce sont ces matieres mêmes qui en croupissant dans les enfoncemens les plus profonds de l'émail, se putréfient & communiquent leur corruption à cette partie de la Dent, qui n'étant pas licée ni polie comme elle devroit l'être, re-

çoit les premieres atteintes de la carie qui se forme dans ses enfoncemens ; sans quoi la carie n'auroit point eu lieu, malgré tout le délâbrement de l'émail.

On voit par ces Observations que la carie, la corrosion & l'*Erosion* dans le sens que je lui donne, sont trois choses bien différentes, quoique leurs effets soient à peu près les mêmes, & qu'elles demandent par conséquent différens égards & différens soins de la part du Dentiste.

Ce que M. Fauchard a nommé *Erosion* des Dents, n'est donc point (suivant la force du mot) ni une affection corrosive ou tendante à la putréfaction, ni l'effet d'un principe corrodant ; autrement ce nom d'*Erosion* lui conviendroit uniquequement, & alors on auroit raison de ne pas distinguer essentiellement cette maladie de la corrosion & de la carie. Mais c'est une im-

preſſion ſemblable à celle que la cire reçoit d'un cachet en relief, ou à celles qu'on voit ſur l'émail d'une infinité de piéces de fayence. Il s'agiroit de lui trouver un nom moins équivoque.

Lorſque les maladies qui cauſent ce délabrement de l'émail ont lieu dans le tems critique où les Dents en ſont ſuſceptibles, elles mettent plus ou moins en mouvement la maſſe des fluides, dont l'action & le volume augmentent à proportion, ſuivant la force ou la malignité du vice. Alors le nombre infini de petits vaiſſeaux qui ſont contenus dans la membrane véſiculaire, où la matiere de la Dent encore tendre eſt renfermée ſe trouvent engorgées par l'abondance & le mouvement des liqueurs, qui par leur fermentation, leur ébullition & leur violence écartent les petits parois de ces vaiſſeaux & déchirent leurs tuni-

ques, de façon que l'humeur, ſoit en s'épanchant, ſoit par l'effet de l'engorgement qu'elle produit, forme dans toute l'étenduë de cette membrane & à toutes ſes faces des élevures & des tubercules. Or les élevures qui ſe forment, ſoit aux vaiſſeaux mêmes, ſoit à cette membrane, dans l'endroit contigu à la couronne de la Dent, s'impriment ſur la matiere de l'émail qui couvre toute cette couronne, d'où réſultent ſur la ſurface émaillée des enfoncemens de différens diametres. Les uns ne ſont que des petits points preſque imperceptibles, mais profonds, qui approchent de la ſubſtance oſſeuſe; d'autres ont plus d'étendue, & de la profondeur à proportion. Quelques-uns n'ont que de l'étenduë & ſont peu profonds. D'autres enfin ne ſont que des impreſſions fort légeres, qui n'alterent ni la couleur ni la qualité de l'émail, & qui ne peuvent

vent en aucune ſorte cauſer la carie.

Comme la plûpart des maladies qui produiſent ces différens effets, ont preſque toujours une cauſe locale (à l'exception du Rachitis, &c. où elle eſt univerſelle) il peut arriver tout d'un coup un changement dans l'état des humeurs, ſoit par une cauſe naturelle, ſoit par le ſecours des médicamens. Alors pour peu que les Dents ayent déja une ſorte de ſolidité, ſoit par leur bonne conformation, ſoit par les bons ſoins qu'on a du ſujet, elles ſont moins ſuſceptibles de ces impreſſions, que quand ce changement n'a pas lieu, ou que le ſecours des médicamens eſt tardif & mal dirigé par rapport à l'état d'un enfant qui a d'ailleurs les Dents moins ſolides & mal conformées.

Toutes les Dents de lait en général ſont diſpoſées à cette altération de l'émail, & parmi les autres

Dents, les quatre premieres grosses molaires, les canines & les incisives y sont encore les plus sujettes, parce que toutes ces Dents avant leur sortie du bassin & de l'alveole ont leur membrane fort exposée à la fermentation & à l'ébullition des humeurs qui produisent les effets que je viens de décrire.

Les huit petites molaires qui remplacent le huit molaires de lait, sont les Dents de toutes les moins sujettes à cet accident, parce que leur substance & leur membrane sont enveloppées plus long-tems dans cette loge ou cloison qui leur sert d'étui, sous les racines des molaires de lait. Cette disposition singuliere que j'ai décrite dans mon Ouvrage, paroît avoir été inconnuë avant moi. J'en puis juger par l'étonnement que je causai aux Maîtres de l'Art, en leur démontrant toute l'économie de ces molaires, dont la lecture de mon Li-

vre n'avoit encore pu les convaincre. Cette cloiſon ou cet étui des petites molaires, garantit donc la membrane qu'elle couvre, des impreſſions de l'humeur, en l'empêchant d'y communiquer, & par conſéquent d'y former les tubercules qui ſont ſur l'émail des Dents les enfoncemens dont il eſt queſtion. C'eſt ainſi que ces Dents ſont préſervées de l'altération de leur émail, accident qu'elles n'évitent pas néanmoins quand la cloiſon eſt ouverte par l'accroiſſement de la Dent qu'elle renferme, leur membrane ſe trouvant alors dans le même cas que celle des autres.

Ces différentes obſervations qui ſont maintenant autant de faits démontrés, en me faiſant ſentir l'impropriété du nom d'*Eroſion*, que M. *Fauchard* a donné le premier à cette maladie, m'avoient porté à lui donner celui de *Dépreſſion*, qui m'avoit paru le plus convenable &

le plus propre à exprimer ses effets. Mais après avoir bien analisé toutes les idées que présente le mot de *Dépression*; je ne l'ai point trouvé assez clair, & j'ai appréhendé qu'il n'induisit en d'autres erreurs. J'invite néanmoins les Maîtres de l'Art à chercher un nom plus heureux, & qui puisse rendre exactement l'idée que j'ai donnée de cette maladie. Et je crois qu'on pourroit adopter le nom d'*Asperité*, comme le plus propre, suivant les significations & définitions qu'on trouve de ce mot dans le Léxicon Medicum & dans le Dictionnaire de Trévoux, lequel est le contraire de *Lévité*; ce dernier mot signifiant *poli*, *uni*, *&c.* & *Asperité*, inégalité raboteuse, rayeure, &c.

Pour que le nom d'Erosion fût juste & pût subsister, il faudroit que dans les maladies qui produisent celle dont nous parlons, l'humeur par son ébullition venant à

s'épancher & à frapper quelque partie de la dent, la rongeât effectivement, ou du moins lui communiquât une qualité corrosive.

Il est vrai qu'en se figurant l'effet que produit l'état des fluides dans les maladies dont on a parlé, (effet désigné jusqu'ici par le mot d'*Erosion*) à peu près semblable à celui que causent ordinairement quelques vices, tant sur les vaisseaux même & sur leurs tuniques, que sur quelque partie osseuse, cartilagineuse ou tendineuse, qui s'en trouve rongée ou détruite, on ne pouvoit gueres s'empêcher de confondre ensemble *Erosion*, *Corrosion* & *Carie*, soit qu'on crût que cette affection étoit produite sur la Dent après sa sortie de l'alvéole & de la gencive par quelque matiere rongeante, qui faisoit en ce cas le même effet que la roüille sur les métaux, (ce qu'on ne peut imaginer de l'érosion, improprement dite, mais

de la corrosion & de la carie) soit qu'on reconnût qu'elle se formoit sur la Dent encore enfermée dans l'alvéole & sous la gencive. Mais que notre *Erosion* est différente! La *Corrosion & la Carie*, maladies à peu près semblables, font, suivant les circonstances, des progrès rapides. L'Erosion au contraire, quoiqu'elle dispose les Dents à la carie, qui en est une suite ordinaire, peut avoir lieu, suivant les dispositions des Dents du sujet, sans que la carie s'ensuive.

C'est après avoir reconnu, comme je l'ai dit, par les conférences que j'ai euës avec plusieurs Maîtres de l'Art, qu'on n'avoit pas une idée juste de la cause & de la nature de l'*Erosion*, ainsi que je continuë de l'appeller avec tout le monde, que j'ai crû devoir la définir mieux. J'eus lieu surtout de m'assurer de l'opinion qu'on avoit de cette maladie dans les entretiens que j'avois avec

M. Puzos, l'un de mes Commissaires & comme la méprise où tombent à cet égard les Artistes, étoit causée principalement par la dénomination équivoque d'*Erosion*, j'avois résolu de l'abandonner, ce qui m'auroit été beaucoup plus aisé que de lui substituer un autre nom.

Or pour résumer en peu de mots toute la Phisiologie ci-dessus déduite : L'*Erosion*, dans le sens que je lui donne, est donc la premiere maladie qui attaque l'émail & le corps des Dents. Cet accident, jusqu'à présent inconnu, si j'ose le dire, est la principale source des maux & même de la perte des Dents. Celles qui y sont les plus sujettes sont les Dents de lait, les secondes Dents, & surtout les premieres grosses molaires.

Elle a lieu sur les Dents de lait, lorsque les enfans, comme je l'ai dit, sont attaqués au-dessous de

deux ans ou environ de quelqu'une des maladies que j'ai désignées dans mon *Essay*. Les secondes Dents & les grosses molaires en sont atteintes, lorsque quelqu'une de ces maladies n'arrive que depuis environ quatre ans, jusqu'à la 9[e] ou 10[e] année au plus tard.

L'*Erosion* est pour les Dents une disposition prochaine à la carie qui les ruine, en se communiquant aux Dents voisines, & à celles qui remplacent les Dents de lait, le tout par le seul contact.

Cette maladie provient, comme je l'ai fait voir, de l'engorgement des petits vaisseaux adhérans à la membrane qui enveloppe la matiere de la Dent, & par les tubercules qui surviennent alors à cette membrane dans les maladies dont les enfans sont affligés dès les premiers mois ou les premieres années de leur âge, jusqu'à la 9[e] ou 10[e] année.

C'est avant la sortie des Dents, & dans le tems que la couronne est encore sous les gencives & dans l'avéole, que se forme l'*Erosion*; les racines n'en sont jamais atteintes.

Enfin ce que j'appelle *Erosion* est l'altération de la surface émaillée des Dents. C'est une infinité de petits trous, de rayûres, de taches & d'enfoncemens qui pénetrent plus ou moins cet émail, & qui rendent les Dents de tant de personnes d'un aspect fort désagréable.

Ces principes établis, passons aux Expériences.



ETAT des sujets de la Salpêtriere trouvés dans les différens cas de l'Erosion, *& rangés par ordre de Démonstrations, suivant leur âge & les degrés de la maladie, relativement aux matieres contenuës dans* l'Essay sur les maladies des Dents.

§. I.

Erosion des Dents de lait.

PREMIER CAS.

ENfans depuis trois mois jusqu'à quatre ans & plus, ayant été atteints de Rachitis, Rougeole, petite vérole, fiévre lente ou autre, Chartre, Scorbut, &c. Voyez l'Essay, p. 66-77.

Noms des sujets, leur âge, Salle où ils se sont trouvés.	*Etat des Dents de de chaque sujet.*

PREMIER DEGRE'.

Six sujets dont les Dents incisi-

ves supérieures sont marquées d'*Erosion*, & dont en quelques-uns les molaires qui ne sont point encore sorties, se trouveront atteintes de cette maladie en sortant des gencives.

SÇAVOIR,

JeanPierreRobert, 10. mois; Salle des Nourrices.	Incisives supérieures, Erosées. Rougeole.
Thérese Baudry, 16 mois. *ibid.*	Incisives supérieures, Erosées. Rougeole & petite vérole.
Jean Gros, 2 ans. Salle des gâtés.	Incisives supérieures, érosées. Rougeole.
Jean Louis, 5 ans. *ibid.*	Incisives de lait supérieures, érosées. Rachitis.
Catherine N.... 7 ans. *ibid.*	Incisives de lait supérieures, érosées. Scorbut.
Jacqueline le Vasseur, 3 ans. Crêche, troisiéme Salle.	Incisives supérieures, érosées. Petite vérole.

DEUXIEME DEGRÉ.

Qui montre la progression de la maladie.

Sept ſujets dont les molaires & les inciſives ſupérieures de lait ſont éroſées.

SÇAVOIR,

Claude N... 4 ans. Salle des gâtés.	Molaires de lait éroſées, ainſi que les inciſives ſupérieures.
Marie Rouſſel. 6. ans. Salle de S. Auguſtin.	Molaires de lait, éroſées, ainſi que les inciſives ſupérieures.
Marie-Françoiſe Ducrot, 4 ans. Crêche, premiere Salle.	Molaires de lait, éroſées, ainſi que les inciſives ſupérieures.
Marie Chenebeau, 6 ans. *ibid.*	Molaires de lait & canines éroſées.
Jean-Denis Bence, 2 ans, Crêche, ſeconde Salle.	Molaires de lait, éroſées.
Marie-Jeanne Majer, 3 ans. Crêche. quatriéme Salle.	Molaires de lait, éroſées.

Magdelaine-Elisabeth Barbin, 5 ans. Crêche, premiere Salle.	Forte érosion, germe de plusieurs Dents de lait détruit sans ressource, ces Dents n'étant pas venuës à cet âge.

Les Dents indépendamment du premier cas de l'Erosion, tel qu'il vient d'être exposé, peuvent aussi dès ces premiers tems de la vie, par défaut de conformation, de consistance & de qualité, être atteintes de dispositions à la carie, ou même être déja cariées, sans que les sujets ayent eu aucune des maladies qui produisent l'*Erosion.* Mais soit que ces sujets ayent des taches de carie, soit qu'ils ayent les Dents cariées ou érosées à un certain point, on peut arrêter ou ralentir les progrès de ces divers accidens, en plombant les cavités que l'on jugera l'exiger, & pouvoir supporter le plomb, par la so-

lidité des lames osseuses qui sont encore entre la cavité naturelle de l'intérieur des Dents & celle que la carie a causée. On peut même, suivant l'état de l'*Erosion* ou de la carie, séparer par quelques légers coups de lime, les Dents qui en sont atteintes d'avec leurs voisines qui ne le sont pas. On évitera par ce moyen les suites de ces mauvaises dispositions, & l'on pourra faire durer ces mêmes Dents jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par les secondes, sans qu'il s'ensuive aucun inconvénient, & que le sujet pendant leur durée souffre d'incommodité de leur part : Tandis qu'on voit quantité d'enfans victimes du malheureux préjugé où sont une infinité de personnes qu'il n'y a rien à faire ni à voir aux Dents dans un âge aussi délicat, & aussi tendre.

EXEMPLE.

Le 8 Juin 1744. je fus mandé au Luxembourg pour voir la bouche du jeune Comte de Vié, fils unique de M. le Comte de Mortemar, qui n'avoit pas encore trois ans. Cet enfant, malade depuis 15 jours, faisoit tout appréhender pour sa vie. Il avoit depuis ce tems une fiévre violente, il ne dormoit point, & ne faisoit que se tourmenter, se plaindre & crier en portant souvent les mains à sa bouche. Tous les remedes que le Médecin qui le voyoit avoit ordonnés avoient jusqu'alors été inutiles, & l'on pensoit en conséquence que c'étoient quelques Dents prêtes à percer qui réduisoient cet enfant dans ce triste état. M. le Comte de Crux, son oncle, étoit doublement affligé à cause de l'absence du pere qui étoit à l'armée. La Gouvernante de ce précieux enfant se souvint que

m'ayant prié de visiter sa bouche lorsqu'il n'avoit encore que deux ans, j'y avois trouvé des dispositions propres à empêcher les molaires de lait d'aller jusqu'au renouvellement, sans que les taches de carie que j'y voyois alors, ne fissent des progrès capables d'avancer leur perte & de causer à l'enfant de grandes douleurs. Elle crut devoir, en conséquence, engager M. le Comte de Crux à me faire venir pour voir les Dents du malade. Ce Seigneur y consentit, sans s'imaginer que le mal fût de ma compétence, & recommanda seulement qu'on l'avertît quand je serois arrivé. Aussi-tôt que j'eus visité l'enfant, j'assurai que le mal ne provenoit pas, comme on l'avoit soupçonné, de quelques taches noires de carie qui paroissoient sur plusieurs molaires d'en bas; mais que la premiere molaire de lait supérieure du côté droit causoit ce désordre,

désordre, & produiroit encore d'autres accidens, si on ne me permettoit de l'ôter & de percer un abcès considérable qu'avoit occasionné la carie profonde, dont elle étoit atteinte. Comme on parut douter de l'existence de cette carie, attendu, disoit-on, qu'on y avoit regardé & qu'on n'avoit rien vû de ce que j'y trouvois, j'introduisis l'extrémité d'un petit stilet dans la cavité de la Dent, & par-là je fis voir que le coup d'œil ne suffisoit pas pour s'assurer de ce qui se passe dans l'intérieur de la bouche, mais qu'il faut encore que les instrumens suppléent quelquefois au défaut des yeux. Je priai qu'on fît avertir M. le Comte de Crux, il parut & je lui rendis compte de ce que je venois d'observer: je lui fis même reconnoître & la carie de la Dent & l'abcès. Enfin je lui dis qu'il falloit non-seulement ôter cette Dent au

plus vîte, mais encore ouvrir en même-tems l'abcès, qui étant rempli de pus & ſitué à la partie ſupérieure de la gencive, ne pouvoit ſuffiſamment s'évacuer par la ſeule extraction de la Dent. M. le Comte de Crux me donna ſes ordres pour opérer, & je le fis avec ſuccès. Le ſang & le pus ſortirent en abondance: Je fis gargariſer auſſi-tôt le malade avec de l'eau chaude, & un peu d'eau vulnéraire. Je conſeillai enſuite de lui donner un lavement & de le coucher, aſſurant que le retour du ſommeil, dont il étoit privé depuis 15 jours, étoit infaillible. En effet depuis ce moment l'enfant alla de mieux en mieux & fut bientôt rétabli.

Quelque tems après, dans une viſite que je lui fis, je prévins la Gouvernante que la pareille Dent du côté gauche auroit le même ſort; mais qu'auſſi-tôt que la carie qu'elle ne pouvoit éviter, y auroit

fait une profondeur suffisante pour y engager du plomb, on pourroit y en mettre pour en arrêter les progrès, ce qui épargneroit à l'enfant de pareilles douleurs, & lui feroit attendre le renouvellement, si sa grande vivacité ne s'y opposoit. Or l'agitation continuelle de cet enfant n'ayant pas permis de lui procurer ce secours, & la carie au mois d'Août dernier se trouvant parvenuë jusqu'aux parties sensibles de cette Dent, les douleurs augmenterent au point de le tourmenter vivement, de lui ôter le sommeil, & de faire gonfler les gencives, où se seroit formé infailliblement un abcès semblable à celui dont je l'avois délivré. On me fit en conséquence avertir le 15 du même mois d'Août: Après avoir examiné l'état de sa bouche, mon avis fut que pour couper court à une suite de maux tels que les premiers, il ne falloit point diffé-

rer à ôter la Dent en queſtion. C'eſt ce que je fis ſur le champ, & le ſuccès de l'opération fut juſtifié par la tranquillité du malade, par le retour du ſommeil qu'il éprouva dès la nuit ſuivante, & par la guériſon parfaite qui s'enſuivit. Cette Dent étoit, comme la premiere, cariée très-profondément depuis l'extrémité de la couronne vers le milieu, juſqu'à l'intérieur des racines.

II CAS.

De l'Eroſion *des Dents de lait & ſes ſuites.*

Enfans de quatre à cinq ans juſqu'à 10 à 12, ayant les Dents de lait atteintes de carie, produite principalement par l'*Eroſion*. Eſſay, p. 111-114.

DEGRE' UNIQUE.

Cinq ſujets dont les molaires de lait ſont cariées par une ſuite de l'*Eroſion*.

SÇAVOIR,

Nicolas Marchand, 5 ans. Crêche, troisiéme Salle.	Molaires de lait, carriées.
Leogade Timothée Foucart, 7 ans. *ibid.*	Molaires de lait, cariées.
Geneviéve N.... 5 ans. *ibid.*	*Idem.*
Marie-Anne Verion, 7 ans. Salle des gâtés.	*Idem.*
Jeanne Picheroy, 9 ans. Salle de S. Augustin.	*Idem.*

III. CAS.

De l'Erosion *des Dents de lait, & de ses suites.*

Sujets au-dessus de 7 ans dans la chute des Dents de lait, cariées principalement par l'*Erosion*. Essay, p. 111-114.

PREMIER DEGRÉ

Composé de deux Classes.

1°. Six sujets ayant les molaires

de lait, cariées, & des parcelles ou débris de Dents restées entre les Dents nouvelles.

SÇAVOIR,

Marguerite Dubois, 10 ans. Salle de S. Augustin.	Molaires de lait, cariées, & parcelles restées.
Magdelaine Gottard, 11 ans. *ibid.*	Molaires de lait, cariées, & parcelles restées.
Marie-Elizabeth Bechan, 7 ans Crêche premiere Salle.	Molaires de lait, cariées, & parties restées.
François Garnier, 9 ans. Crêche, quatriéme.	Restes de Dents de lait, cariées entre les Dents nouvelles.
Marie-Anne Géoffroy, 8 ans. Salle de Jesus.	Molaires de lait, cariées, & débris restés.
Nicole Touret, 15 ans. Salle de sainte Catherine.	Molaires de lait, cariées, dont les parcelles restées carient les premieres grosses Molaires.

2°. Deux sujets ayant des Dents de lait, ainsi que des parcelles de

ces Dents cariées, entre les Dents nouvelles, & leur communiquant la carie.

SÇAVOIR.

CatherineGarpart, 25 ans. Salle de ſainte Marthe.	Molaires de lait, reſtées entre une premiere groſſe molaire & la derniere petite voiſine, qui en ſont cariées.
N. Couturier, 32 ans. *ibid.*	Deux molaires de lait, reſtées, & parcelles, dans le cas ci-deſſus.

Il eſt d'une extrême importance de prendre garde aux ſuites que peuvent produire les Dents de lait cariées. Le moyen de les prévenir eſt d'ôter ces Dents à propos, ſoit entieres, ſoit par fragments, d'en extirper jusqu'aux racines qui ſéjournent après la deſtruction des couronnes par la carie, & les parcelles ou débris de ces mêmes cou-

ronnes cariées, que la couronne de la Dent nouvelle, en remplaçant celle de lait, a brisées & divisées.

On en va voir des effets dans le Degré suivant, en attendant que je donne sur ce sujet d'autres observations contenant plusieurs accidens arrivés par la même cause à des enfans de la plus grande distinction.

DEUXIEME DEGRÉ.

Neuf sujets dans qui j'ai observé que les parcelles ou débris des molaires & des canines de lait cariées, carioient les parois des alvéoles, offensoient les gencives, les excorioient & les ulcéroient vers la jonction inférieure & supérieure des gencives avec l'intérieur des joües.

EXEMPLES.

Un dixiéme sujet, appellé Elizabeth

zabeth Palfroy, âgée de dix ans, & de la Salle de sainte Geneviéve, est morte à l'Hôtel-Dieu au commencement de Janvier 1744, d'une pareille excoriation & ulcération devenuë chancreuse. J'avois inscrit ce sujet au mois de Novembre précédent, en faisant la visite de cette Salle, & je l'avois fait remarquer aux Officieres. Je leur dis qu'il y avoit tout à craindre que le mal, déja fort considérable, n'eût des suites fâcheuses, & qu'il seroit à propos d'y faire attention. L'état de cet enfant provenoit de l'abondante & profonde *Erosion* dont ses Dents étoient toutes criblées, & de la carie que ces criblures y avoient occasionnée. Or les racines de ces Dents cariées étant restées sous les gencives, avoient carié les parois de l'alvéole, percé la gencive & étoient entrées par sa base dans l'intérieur de la joüe, en l'excoriant en cet endroit; d'où

s'étoit enſuivi un ulcere, dont la profondeur remplie de matieres croupiſſantes & pouries, l'avoit fait dégénérer en un chancre affreux, dont la joüe de cet enfant (qui d'ailleurs m'avoit paru être aſſez ſaine) a été mangée; ce qui lui a cauſé la mort.

Ces accidens ſont communs, & ont lieu ſouvent, ſans que la cauſe en ſoit clairement connuë; parce qu'aſſez ſouvent les chicots ou les racines qui produiſent tout ce déſordre, percent l'alvéole par l'extérieur des parois & de la gencive, ſans beaucoup de douleur: tellement que quand les pointes excorient & entrent dans l'intérieur des joües, on ne ſent d'abord qu'une légere douleur, que l'on prend pour un mal de Dents ordinaire, ce qui fait qu'on néglige d'y faire regarder. Cependant l'excoriation devient plus large & plus profonde, l'ulcération s'enſuit & ſouvent

les parties des Dents qui ont causé tout le mal, sont emportées ou dégagées par les mouvemens de la langue, ou détachées par les matieres purulentes. Enfin lorsqu'on y regarde de plus près, on reconnoît un ulcere, ou même un chancre considérable & dangereux, sans néanmoins trouver les racines ou les chicots qui l'ont causé. On s'imagine en conséquence que ce désastre est produit par quelqu'autre vice, ce qui donne lieu à un plus long traitement, tandis que la moindre précaution, & le coup d'œil du Dentiste eussent arrêté le mal dans sa source.

SÇAVOIR,

N. Nichard, 9 ans. Salle de sainte Geneviéve.	Molaires & canines de lait, cariées, cariant les premieres grosses molaires, par leur partie latérale voisine & les petites molaires

	déja revenuës à côté de celles de lait qui ſubſiſtent encore, mais cariées, & des racines qui percent les parois de l'alveole & ulcérent la gencive.
Barbe Labbé, 11 ans. *ibid.*	Parcelles de racines de Dents de lait, reſtées ſous les gencives, qui percent les parois de l'alveole, & ulcerent la gencive & l'intérieur de la joüe du côté gauche à ſa baſe.
Marie le Coq, 12 ans. Salle de ſainte Luce.	Parcelles de Dents de lait, cariant les Dents voiſines, perçant les parois de l'alveole & ulcerant la gencive.
Marie-Louiſe Bance, 9 ans. Crêche, deuxiéme Salle.	Racines de Dents de lait, reſtées après la deſtruction de la couronne par la carie, qui carient

	les parois de l'alveole perpendiculairement & ulcerent la gencive.
Victoire Segond, 8 ans. *ibid.*	Parcelles & débris de Dents de lait, excoriant & ulcérant la gencive.
Marguerite Lévêque, 8 ans. Crêche, troisiéme.	Restes des Dents de lait, excoriant & ulcérant la gencive.
Dorothée Lavocat, 9 ans. *ibid.*	Débris considérable, ulcérant la gencive.
Cécile N... 6 ans. *ibid.*	Racines de Dents de lait, perçant les parois de l'alveole & ulcérant considérablement la gencive.
Pierre Pouzole, 5 ans. *ibid.*	Gencive ayant une grande difformité par déperdition de substance, tant de l'alveole que de la gencive, laquelle provient d'un ulcére, causé par la

racine d'une incisive supérieure cariée.

Lorsque les molaires de lait sont cariées par leurs parties latérales, elles peuvent produire beaucoup de désordre par la communication de leur carie sur les Dents voisines que cette carie attaque aussi dès ce tems. Celles-ci produisent le même effet sur les secondes Dents, & la carie circule ainsi, quoiqu'elle ne se fasse sentir ou appercevoir que plusieurs années après. On peut éviter cette contagion & ces suites, soit en ôtant à propos les Dents de lait cariées, soit en les plombant, ou en les limant, suivant l'exigence des cas.

AUTRE EXEMPLE.

La fille de M. de la Touche, Ecuyer de Madame la Dauphine, ayant eu plusieurs accidents à la machoire inférieure, & à l'exté-

rieur des joües sous cette partie, surtout du côté droit, a été traitée par differens moyens très-douloureux pendant plusieurs années, sans beaucoup de succès; deux Sinus extérieurs étoient entretenus, ainsi que l'épanchement d'un pus épais par l'un & l'autre; il paroissoit par le plus voisin de l'angle du menton, un corps solide sortant en partie, cela depuis plusieurs années. Ceux qui avoient vu cette Malade, jugeoient, les uns que c'étoit une portion de la machoire, ainsi qu'on en avoit déja tiré plusieurs; d'autres disoient que c'étoit peut-être une Dent, mais sans décider, ni oser entreprendre d'en faire l'extraction, par la singularité de sa position. Les Sieurs C.... & C..... laissoient subsister ce corps nuisible en cet état, par la crainte des suites de son extirpation, dont l'hémorragie étoit une des plus dangereuses, étant fort à

craindre dans ce cas, à ce qu'on disoit.

De ſorte que par pluſieurs points de terreur mal fondés, inſpirés au pere, à la mere & à cette jeune Demoiſelle, elle reſtoit dans un état bien triſte & fort déſagréable. M. Faget l'aîné me fit avertir pour que nous allâſſions voir enſemble cette ſingularité; nous y fûmes le 16 Décembre 1745. Au premier coup d'œil, ſans avoir encore touché ni examiné, j'aſſurai que ce qui paroiſſoit à travers ce Sinus étoit une Dent; que l'on verroit confirmer ce que je diſois; & que j'en parlerois avec plus de circonſtances lorſque j'aurois viſité & examiné, mais qu'il falloit extirper cette Dent pour acheminer à la guériſon, qui n'auroit pas lieu ſans cela.

Ce fut alors qu'on me parla de l'hémorragie, dont la crainte avoit été expoſée; je répondis que je ne

la craignois pas, que quand même elle auroit lieu, il faudroit regarder ce petit accident comme s'il fuyoit quelque liqueur par le trou d'une futaille, qu'on arrête par la broche ou le faucet. M. Faget fut de mon ſentiment, & nous n'eûmes aucunes peines à raſſurer ſur les craintes inſpirées aſſez mal à propos.

J'examinai enſuite le tout, tant en dedans la bouche qu'à l'extérieur, après quoi je répetai qu'il falloit indiſpenſablement ôter la Dent en queſtion, enſuite quelques autres de lait & autres, leſquelles je trouvai nuiſibles à la guériſon, par leur état ; mais je remis cette ſeconde opération à une autre ſéance.

Ne voulant point trop prendre ſur moi, afin qu'on ne m'imputât rien, avant d'opérer, je fis remarquer qu'en excitant quelques mouvemens, même en touchant ſimplement la Dent ſortant en dehors, je faiſois conſidérable-

ment remuer, ſuivant l'inclination des mouvemens excités, des portions oſſeuſes de divers forces, par l'irrégularité de leur ſolidité, depuis la Simphiſe juſqu'à l'Apophiſe Coronoïde & au Condille, cette mobilité n'ayant pas lieu dans l'état ſain & naturel de ces parties; que par conſéquent il y avoit à craindre, même à prévoir que l'extraction de la Dent ſeroit ſuivie de quelque portion, ſoit de l'alveole ou de la machoire; que comme la carie & le délabrement que ces parties avoient ſoufferts antérieurement, avoient dérangé le germe de cette Dent de ſa ſituation naturelle, & l'avoient portée à croître dans un ſens contraire & ſingulier, que ce renverſement de haut en bas de la couronne pouvoit avoir occaſionné une conformation difforme & crochuë à la racine, laquelle ſe trouveroit, par ce renverſement, ſituée de bas en

haut ; que si ce crochet ou quelques autres irrégularités, se trouvoient avoir lieu, & propres à embarrasser ou retenir intimement quelques portions osseuses, elles seroient obligées de suivre l'extraction de la Dent.

Mais que cette extraction étant absolument nécessaire, il ne falloit pas que ces circonstances éloignassent d'y consentir, puisque quand il surviendroit effectivement quelque délabrement, il ne seroit pas obstacle à l'avantage auquel on devoit incliner ; que d'ailleurs quand on auroit ordonné que j'opérasse, je conduirois cette délicate opération de façon à éviter tous fâcheux accidens.

M. Faget qui reconnoissoit la justesse de mes conséquences, fit désirer cette extraction, malgré l'effet depuis si long-tems subsistant, des fausses terreurs qui avoient été inspirées ; ensuite je mis en usage

les raisons les plus propres à tranquilliser la Malade, à quoi je réüssis, & je fis cette extirpation avec tout le succès qu'il étoit possible de désirer.

Pour faire résistance au mouvement d'attraction lors de l'opération, ayant assujetti la tête, je continsensuite les parties mobiles avec les doigts de la main gauche, posés de façon à contenir le tout; sçavoir les doigts indicateur & médical sur l'angle du menton & la simphise; l'anullaire & l'auriculaire furent situés sous le menton & y formoient, conjointement avec les premiers, un point de contension stable en cet endroit; de plus le pouce étoit posé sur la partie de la machoire voisine de l'apophise coronoïde & du condille, de sorte que le tout étant contenu solidement, la Dent entre ce dernier doigt & l'indicateur, fut ôtée sans peine ni difficulté, & sans aucun

déplacement des parties, dont l'état menaçoit de quelque délabrement, la racine s'est trouvée droite comme si elle fût cruë dans sa situation naturelle.

Cette Dent est la canine de ce côté; or comme le renversement qui l'a obligé de percer avec l'extrémité de sa couronne, le fond de l'alveole obliquement à la baze de son parois externe près de la crête de la machoire, ainsi que les parties charnuës & la peau extérieure près de l'œsophage, la Dent de lait de cette classe, de laquelle celle-ci auroit dû prendre la place, est restée dans la sienne, marquée de points d'Erosions. J'ai aussi ôté depuis à cette Demoiselle, entre autres Dents, deux molaires de lait supérieures, imprimées d'érosion de même, ce qui m'a fait juger que la principale cause du mal qui lui est arrivé est l'érosion dont ces Dents de lait ont été atteintes

à la ſuite de la petite vérole, & la carie qui s'en eſt ſuivi, dont on n'a pas reconnu l'état, ni prévu les ſuites.

Ce qui me le prouve, eſt que huit jours après la premiere opération, ayant été mandé pour extraire les autres Dents nuiſibles; on me parla d'un corps ſolide qu'on ſentoit dans l'autre ſinus voiſin extérieur de l'apophiſe coronoïde; je touchai ce corps avec l'extrémité d'une ſonde, je le trouvai peu engagé & ſi facile à extraire, que tout de ſuite je l'emportai avec cette ſonde.

Comme je ſuis dans l'habitude d'examiner avec attention & de fort près les moindres choſes qui me paſſent par les mains en mes Opérations, je trouvai que ce que je venois de tirer, étoit une portion circulaire de la couronne d'une Dent molaire de lait, qui ayant été cariée, ainſi que d'autres, s'é-

toit détruite par parcelles, dont la plupart avoient été recouvertes & enveloppées de chairs cruës par dessus, que cette portion avoit suivi l'inclination du désordre & du délabrement qu'il avoit occasionné.

Ce morceau est donc toute la circonférence de la couronne d'une derniere molaire de lait, ayant la forme d'un anneau, large à peu près de deux lignes irréguliérement, dont une partie de cette largeur étoit garnie d'émail, le reste étant simplement osseux, & le tout me faisant connoître que c'étoit la partie de la couronne émaillée, la plus voisine du colet d'une part, & que l'autre étoit le commencement du même colet.

Je fis part de ce que je reconnoissois en cette piéce à M. de Latouche, à Madame, à Mademoiselle leur fille & à la Gouvernante, laquelle étoit présente; ils avoient crû que cette piéce qu'ils avoient

apperçuë & touchée, étoit quelque portion osseuse, semblable à nombre d'autres qui s'étoient exfoliés pendant le cours de la maladie; ils furent bien surpris de reconnoître ce que je viens de décrire; ce qui les assura que la plupart des morceaux qui avoient été tirés par les playes qui avoient longtems existé, étoient des portions de couronnes de Dents cariées, ou les racines de ces mêmes Dents, lesquelles se dégagoient en suivant la supuration ou l'exfoliation de quelques pieces osseuses, dont, faute d'examen, on n'avoit pas reconnu distinctement ce que c'étoit exactement & leur différence entre elles.

On voit tous les jours des maladies graves, occasionnées par l'état des Dents cariées & négligées, que l'on prend & traite pour maladies provenantes de vice scrofuleux, ou pour quelques restes de

de petite verole, &c. lesquelles seroient guéries plus promptement & heureusement, si on avoit l'attention de reconnoître si les Dents n'y ont pas la plus grande part.

AUTRE EXEMPLE.

M. Gervais, Chirurgien Accoucheur, l'un de mes Commissaires, conseilla au mois de Juillet 1745, à un Chirurgien de ses amis, (à qui une jeune Demoiselle venoit de s'adresser pour être traitée d'une maladie qu'un autre Chirurgien qui l'avoit euë entre ses mains pendant l'espace de treize mois, sans succès, prenoit pour des Ecroüelles,) de me faire examiner la bouche de cette Malade, même de commencer par faire ôter la premiere grosse molaire inférieure du côté droit, qui étoit cariée, & sous les racines de laquelle répondoit un sinus, perçant à l'extérieur sous la crête de la machoire.

Ce Chirurgien me l'ayant envoyée, j'examinai ce qui eſt de ma compétence, enſuite j'aſſurai qu'il n'y avoit point d'autre vice que celui qu'entretenoit la Dent en queſtion, & qu'après ſon extraction la Malade guériroit infailliblement. On conſentit a laiſſer ôter cette Dent, quoiqu'elle ne cauſât point ce qu'on appelle mal de Dents, ce qui fut fait ſur le champ.

Elle entretenoit un abcès ſous ſes racines, leſquelles étoient enveloppées d'un ſac ou Kiſte conſidérable; ce que voyant, je promis de nouveau une guériſon aſſurée, laquelle effectivement fut radicale en moins de deux mois, & même la playe extérieure fut parfaitement bien cicatriſée au bout de ce tems.

TROISIEME DEGRE.

Cinq ſujets ayant les molaires

de lait cariées, & qui carient leurs voiſines par la communication de la carie de leurs parties latérales, occaſionnée principalement par l'*éroſion* de leur ſubſtance émaillée.

SÇAVOIR,

Eliſe Loüel, 9 ans. Salle de Sainte Catherine.	Molaires de lait, cariées & cariant les premieres groſſes molaires.
Gotton Deniſard, 7 ans. Salle de S. Auguſtin.	Molaires de lait, cariées, cariant les premieres groſſes molaires, & deux petites molaires nouvelles.
N. Bultotier, 10 ans. Salle de ſainte Geneviéve.	Dents de lait, cariées dans leurs parties latérales, & cariant les Dents voiſines.
Geneviéve Maintru, 10 ans. *ibid.*	Molaires de lait, cariées, cariant les premieres groſſes molaires, & deux petites molaires nouvelles.

N. Montpatour, 9 ans. Salle de Jesus.	Molaires de lait, cariées, cariant les premieres grosses molaires.

QUATRIEME DEGRÉ.

Six sujets ayant des Dents de lait, restées & non renouvellées dans le tems de leur chute, ce qui est d'ordinaire l'effet d'une forte *Erosion*, causé par le volume considérable des tubercules de la membrane par leur force, l'état des fluides & le peu de consistence de la matiere de la Dent, peu solide alors & peu formée. Essay, p. 58.

SÇAVOIR,

Claude Donet, 15 ans. Salle de Jesus.	Deux Dents de lait restées, le germe des secondes n'ayant pas pris d'accroissement.
N. Caumont, 14 ans. Salle de sainte Geneviéve.	Dents de lait restées, comme ci-dessus.

Jeanne Duclos, 23 ans. *ibid.*	Canines & molaires de lait, non renouvellées.
Marie Chenu, 22 ans. Salle de sainte Elisabeth.	Molaires de lait, restées.
Françoise Desrosiers, 29 ans *ibid.*	Canines de lait, non renouvellées.
Michel Menage, 30 ans. Salle de la Visitation.	Molaires de lait, non renouvellées.

---

§. II.

EROSION des secondes Dents & grosses molaires.

SUjets depuis six ans jusqu'à vingt & plus, ayant été atteints de Rachitis, Rougeole, petite vérole, scorbut, &c. dans l'intervalle de la quatriéme jusqu'à la 8, 9 ou 10e année de leur âge. Essay, p. 58.-61.

PREMIER DEGRÉ.

Conposé de deux classes.

1°. Quatre sujets dont les incisives des secondes Dents, & les premieres grosses molaires sont *érosées* dans leur substance émaillée.

SÇAVOIR,

Marie Vatat, 10 ans. Salle de Saint Augustin.	Dents incisives nouvelles, & premieres grosses molaires, érosées.
Catherine Belfort, 10 ans. *ibid.*	Incisives nouvelles & premieres grosses molaires, érosées.
Marie-Anne Tabernacle, 8 ans. *ibid.*	Incisives nouvelles & premieres grosses molaires, fort érosées.
Félicité Leandre, 8. ans. Crêche, premiere Salle.	Incisives & premieres grosses molaires, érosées.

2°. Cinq sujets plus âgés, dont

les incisives & les canines nouvelles, ainsi que les premieres grosses molaires, sont rayées & toutes marquées d'*Erosion*.

SÇAVOIR,

Magdelaine Marsan, 19 ans. Salle de sainte Catherine.	Dents incisives, canines, & premieres grosses molaires, fort érosées.
Marie Lussé, 14 ans *ibid.*	Incisives, canines, & premieres grosses molaires, criblées de marques d'érosion, larges & profondes.
Louise Fillon, 16 ans. *ibid.*	Incisives, canines & premieres grosses molaires, piquées de petites marques d'*érosion*, peu larges, mais la plupart profondes.
Rose Savard, 15 ans. *ibid.*	Dents incisives, canines, & premiemieres grosses molaires, rayées & marquées d'érosion.

Abigaïl N... 17 ans. *ibid.*	Incisives, canines, & premieres grosses molaires, ayant des marques d'érosion, larges & peu profondes.

DEUXIEME DEGRE'.

Sujets noüés ou Riquais.

Cinq sujets.

SÇAVOIR,

Jeanne du Vayes, 17 ans. Salle de sainte Catherine.	Dents incisives, canines & grosses molaires, pleines de tubérosités & de marques d'érosion.
Marie-Claude Ticque, 15 ans. Salle de S. Augustin.	Incisives, canines & premieres grosses molaires, fort érosées.
Jeanne de Laitre, 16 ans. *ibid.*	Incisives, canines, & premieres grosses molaires, criblées de marques profondes d'érosion,

	ſion, avec défaut de quelques Dents par la deſtruction de leurs germes.
Jeanne de Brois, 22 ans. Salle de S. Auguſtin.	Toutes les Dents éroſées fort profondément & quatre Dents qui manquent, par la deſtruction de leurs germes.
Magdelaine de la Roquate, 25 ans. Salle de Ste. Marthe.	Inciſives, canines & premieres groſſes molaires, criblées & rayées de profondes marques d'éroſion.

TROISIEME DEGRE'.

Premiere Claſſe de jeunes ſujets.

Trois ſujets dont les inciſives ſupérieures & les quatre premieres groſſes molaires, ſont fort éroſées & cariées par une ſuite de l'*Eroſion.*

SÇAVOIR,

Barbe-Dominique la Croix, 7 ans. Salle de Jeſus.	Dents inciſives ſupérieures, & premieres groſſes molaires éroſées & cariées.
Jeanne Guillard, 9 ans. *Ibid.*	Inciſives ſupérieures fort éroſées & cariées latéralement ; premieres groſſes molaires, auſſi éroſées & cariées.
Charlotte Charle, 8 ans. Salle de Ste. Geneviéve.	Premieres groſſes molaires, éroſées & cariées à l'extrêmité de la face latérale.

Seconde Claſſe de ſujets plus âgés.

Quatre ſujets dont les inciſives, les canines, & les premieres groſſes molaires ſont éroſées & cariées par l'*Eroſion.*

SÇAVOIR,

Magdelaine Potit,	Inciſives, canines

16 ans. Salle de Sainte Marthe.	ſupérieures, & premieres groſſes molaires éroſées & cariées.
Marie Habert, 23 ans. *Ibid.*	Inciſives & canines ſupérieures & inférieures, éroſées & cariées par leurs parties latérales.
N. Michelon, 25 ans. *Ibid.*	Inciſives & canines ſupérieures, premieres groſſes molaires & canines inférieures, éroſées & cariées.
Marie-Anne Galet, 18 ans. Salle de Sainte Catherine.	Inciſives & premieres groſſes molaires, toutes éroſées & cariées.

Lorſque les enfans ont eu quelqu'une des maladies qui produiſent l'*Eroſion*, il eſt important de faire examiner leurs Dents le plûtôt qu'il eſt poſſible, pour en reconnoître l'état, & prévenir ou arrêter la carie: à quoi l'on parvient par le moyen du plomb & par l'opéra-

tion de la lime, suivant les circonstances. Il faut pour cet effet observer, que les dispositions dont on vient de voir les preuves ont lieu, dès que les Dents commencent à se renouveller dans un grand nombre de sujets, & que les suites en faisant périr les Dents, causent souvent encore d'autres accidens.

QUATRIEME DEGRÉ.

Composé de deux Classes.

1°. Sujets en qui l'érosion est double, ayant eu quelques-unes des maladies qui la causent, vers l'âge de deux ans, & entre quatre & huit ans.

2°. Autres sujets, n'ayant essuyé lesdites maladies que depuis la 9e. ou 10e. année de leur âge. Essay, p. 59-60.

Six sujets, dont les Dents de lait & les secondes Dents sont

érosées; quelques-uns néanmoins ayant, dans cet état, les premieres & les secondes grosses molaires seulement.

SÇAVOIR,

Marie-Louise N.... 9 ans. Salle des gâtés.	Dents de lait, non encore renouvellées, érosées, incisives & canines nouvelles; aussi érosées, ainsi que les premieres grosses molaires.
Christine Capitaine; 8 ans. Salle de Jesus.	*Idem.*
Marie-Denise Furu, 8 ans. Crêche premiere.	Molaires de lait, non renouvellées, incisives & premieres grosses molaires érosées.
Marguerite Fouquet, 9 ans. Crêche quatrieme.	*Idem.*
Geneviéve Charpentier, 16 ans. Salle de Sainte Lu-	Premieres & secondes grosses molaires légérement

divine.	érosées.
Catherine Belfort, 12 ans. Salle de S. Augustin.	Premieres grosses molaires, légérement érosées, les secondes l'étant beaucoup ; mais d'une *Erosion* large & peu profonde.



CHAPITRE SECOND.

Taches de carie & carie formée.

§. I.

IL n'est pas possible d'empêcher que les taches qui précédent la carie, & dont elle se forme, ayent lieu ; mais on peut en arrêter les progrès & conserver les Dents, où ces taches sont commencées ou même formées. C'est à la négligence & à ses suites qu'il faut s'en prendre, lorsque la carie a détruit les Dents, & qu'elle cause ces douleurs aigues dont les exemples sont

ſi fréquens ; puiſqu'on peut, comme je l'ai dit, découvrir preſque toutes les taches qui menent les Dents à la carie, & connoître même certainement, la qualité & les diſpoſitions des Dents où elles peuvent ſe former, le tout par l'examen de la bouche, & en s'aſſurant de l'état des Dents dès les premieres années : avec cette attention, on aura toujours un pronoſtic ſûr de ce qui peut ou ne peut pas arriver aux Dents, ſuivant leurs diſpoſitions ; & l'on pourra par conſéquent être fort tranquille ou ſe précautionner au beſoin contre ces accidens qu'il ſera facile de détourner, ſoit avec le plomb, ſoit avec la lime, pourvu qu'on les employe à propos & dans le tems convénable.

Il faut donc poſer pour principe, que les Dents tachées de carie, étant limées ou plombées à propos, ſont préſervées de ſes progrès &

sauvées : de même que des Dents plombées ou limées trop tard, la carie ayant fait de trop grands progrès & s'approchant trop de la cavité, ou l'ayant même déja atteinte, sont toujours en danger de périr & de causer bien des maux. Car il n'en faut pas croire certains Dentistes, qui, pour faire, à ce qu'ils disent, *mourir le nerf*, au lieu d'aller à la source du mal, amusent inutilement leurs malades par un long traitement qui ne sert qu'à le prolonger. En effet, quand le nerf de la Dent, où chacun de ces filets qui passent dans les petits canaux des racines, ou qui forment ensemble une petite masse ou une sorte de corps nerveux, dans la grande cavité qui est contenuë dans la capacité de la couronne, seroit mort, desseché, pourri, ainsi que les autres vaisseaux dentaires, & même la membrane qui tapisse l'intérieur de ces

petits canaux, les Dents n'étant plus susceptibles alors d'aucune sensibilité, ni d'aucune douleur, ne laisseroient pas de causer des obstructions, des inflammations, des fluxions, des abcès, la carie des alvéoles, &c. & des douleurs vives aux parties qui en sont les plus voisines & aux plus éloignées, comme font les anciens chicots & les racines qui sont restés, sans prendre de nourriture, souvent depuis nombre d'années, & qui néanmoins comme corps étrangers, contenus alors dans la partie saine, causent l'effet dont je viens de parler, suivant les dispositions qui s'y trouvent à obstruer les parties voisines.

On peut se servir aussi des essences avec succès, lorsque la carie est si profonde, & approche tellement de la cavité de la Dent, qu'elle n'en est plus séparée que par une lame osseuse, mince & fléxi-

ble ; en forte qu'on ne peut toucher cette lame ou le fond de la carie, fans quelque fenfibilité. Or dans ce cas, le poids du plomb & la preffion qu'on eft obligé de faire pour l'ajufter, comprimant cette lame délicate, l'obligeroit de comprimer auffi les parties contenuës dans la capacité de la Dent, ce qui feroit fort douloureux & capable de caufer des fuites fâcheufes. Voici donc ce qu'il faut faire dans ces circonftances, pour difpofer le fond de la carie, & la lame en queftion à fouffrir le plomb, furtout lorfqu'on s'eft affuré que la carie n'eft pas profonde & ne pénétre pas. On fe fert d'effence de canelle, ou de gerofle, pour mortifier ces parties, en diffiper la fenfibilité, & pour les durcir de maniere qu'elles puiffent fupporter le plomb, & les preffions qu'on eft obligé de faire pour l'engager folidement, fans que la lame où il

pose au fond de la carie fléchisse.

Ce traitement doit ordinairement réussir dans l'espace de quinze jours ou trois semaines, pourvu qu'il soit exactement suivi tous les jours & pratiqué convenablement, sans quoi une interruption trop longue ou trop fréquente le rend inutile, fut-il continué des années entieres. Mais si après l'avoir suivi avec toute l'exactitude requise, la cavité reste également douloureuse, il faut penser à se détacher de la Dent malade. Je ne m'arrête point aux exemples qu'on pourroit me citer de plusieurs personnes à qui l'on a fait, à ce qu'on prétend, mourir ainsi le nerf des Dents qui leur causoient de violentes douleurs, & qui ayant ensuite été plombées, se sont conservées nombre d'années sans leur faire de mal, si ce n'est tout au plus quelques légeres fluxions, survenuës même dans des intervales éloignés. A cela je

répond, que les Dents, les racines & les chicots dont je viens de parler, peuvent rester dans leur état sans qu'on souffre de douleur, d'obstruction, d'inflammation, ni de fluxion, lorsqu'il n'y a aucune disposition à ces accidens, soit du côté des vicissitudes de l'air, tantôt froid & tantôt chaud, soit de la part du températmment, dont les variations produisent différens effets. Mais il est toujours plus sûr d'aller au remede, & le traitement dont je parle, où l'usage du plomb, de la lime, des essences & même du cautere actuel appliqué bien à propos, est d'un succès infaillible; tandis qu'on voit une infinité de personnes qui après avoir usé d'essence pendant des années entieres, & fait réitérer plusieurs fois les mêmes traitemens, sentent réveiller tous les jours des maux qui ne finissent que par l'extraction des Dents où elles sont obligées d'en venir.

EXEMPLE.

Monsieur Faget l'aîné, Maître en Chirurgie, a accompagné chez moi, il y a environ dix-huit mois, un malade, à qui il est survenu un abcès à la face extérieure de la gencive, lequel a carié le parois externe de l'alvéole, à sa baze; ce qui forme un espéce d'ulcere si profond & si cave, que les racines des deux petites molaires inférieures du côté droit sont à découvert, & que j'ai introduit un stilet dans toutē l'étenduë & au fond de l'alvéole, dont la partie, ainsi que celle de la gencive, qui doit être adhérente au collet des Dents, tient intimément à celui de celle-ci, & ce n'est que plus bas que commence un trou étendu orizontalement, d'environ six à sept lignes, & de trois à quatre perpendiculairement à l'extérieure, ayant plus de profondeur dans le centre de l'alvéole,

Ces deux Dents ſont cariées, elles ont été long-tems traitées par l'uſage de l'eſſence de canelle, & enſuite plombées par un Dentiſte réputé pour très-célébre, elle ne cauſent point de douleurs de Dents proprement dites; divers traitemens, ainſi que les baumes du Commandeur & de Fioraventi, &c. qui ont été employés, n'ont pû empêcher ce déſordre, ni guérir ce malade de cette maladie; je convient que les ſoins & les médicamens propres & convénablement employés, peuvent ralentir les progrès de la carie, aux alvéoles & à la machoire; mais j'ai aſſuré, ainſi que je fais ici, que ſemblables maladies ne peuvent guérir radicalement, ſans extirper les Dents ou les racines & chicots, qui les ont cauſées & qui les entretiennent; qu'en uſer autrement, eſt ſoutenir le foible du malade, laiſſer ſubſiſter la maladie, ſes dangers

& désagrémens; celui dont je fais ici mention, a de la peine à laisser ôter celles-ci, qu'il dit ne lui point faire de douleurs; de cette sorte, il gardera aussi son ulcere caverneux.

AUTRE EXEMPLE.

M. Menjon, Maître en Chirurgie, à Paris, a été dans un cas à bien peu près semblable au précédent; par les suites de la carie de la premiere grosse molaire inférieure du côté droit, dont il ne restoit plus que les deux racines, encore jointes ensemble par la voûte, lesquelles ne causoient point cette douleur, appellée vulgairement mal de Dents; de plus, elles étoient mortes, & comme corps nuisible & étranger, engagées dans les parties contenantes, à l'extérieure desquelles elles ont occasionné un abcès, dont la durée & le séjour des matieres qu'il con-

tenoit, a ulceré la gencive & carié l'alvéole, au point que l'étenduë de cette carie formoit un trou considérable, pénétrant de toute sa circonférence jusqu'au fond de l'alvéole.

J'ai déterminai ce Chirurgien au mois d'Août 1744, à laisser ôter ces deux racines, ce que je fis sur le champ; & peu de jours après leur extraction, l'ulcere fut guéri, les levres des chairs des gencives s'étant rapprochées & reprises, ont entiérement rempli toute la cavité; à quoi il n'avoit pas été possible de parvenir, depuis fort long-tems que cette maladie subsistoit.

AUTRE EXEMPLE.

Au mois de Novembre 1744, j'ai ôté les racines de la deuxiéme grosse molaire inférieure du côté droit, à Madame la Présidente de Paris de la Brosse, lesquelles

lui

lui causoient depuis long - tems une tumeure considérable à la jouë, au centre de laquelle il étoit survenu par un amas de liqueurs interceptées, une *sur-tumeur* très-fougueuse, prête à percer de dedans au dehors. Ayant été mandé pour avoir mon avis & sçavoir de moi d'où cela pouvoit provenir, & ce qu'il y avoit à faire pour guérir cette maladie & en empêcher le retour & les suites, je visitai la bouche, où je trouvai en parcourant avec une sonde, un corps solide, situé entre la premiere & la troisiéme grosse molaire inférieure du côté que j'ai cité, enfoncé dans la gencive, de façon qu'il n'étoit pas possible de l'appercevoir, mais dont j'étois sûr de l'existence par le moyen du tacte; j'examinai l'état des parties voisines, rélativement à l'effet que produisoient ces racines restantes d'une Dent, dont la couronne & le

colet étoient entiérement détruits par la carie dont elle avoit été atteinte ; je trouvai la surface externe de la gencive tumefiée. En gagnant comme par relation & communication d'un espéce de cordon fort tendu jusqu'au milieu de la jouë, par l'expérience de nombre de semblables maladies qui m'ont passé par les mains, j'assurai que les racines que je sentois engagées dans la gencive & l'alvéole causoient celle-ci, & je dis de plus que telle maladie étant négligée, perçoit ordinairement dans le centre de la fongosité du dedans en dehors, & produisoit des ulceres & des fistules, si difficiles à guérir, quand on les laissoit parvenir à ce point, qu'il y a des personnes obligées de porter habituellement un emplâtre appliqué à l'extérieur de la jouë, pour empêcher l'épanchement de la salive du dedans en dehors par cet endroit.

On m'objecta que ces racines ne cauſoient point de douleurs de Dents, à quoi je répondis qu'elles ne le pouvoient étant mortes, ainſi que leurs nerfs & autres parties internes, & que ce n'étoit jamais que les Dents, ou les racines dans ce cas qui produiſoient ſemblables accidens, pour les avoir trop longtems gardées, en croyant qu'il n'y avoit rien à craindre.

Enfin M. le Préſident qui étoit préſent, me demanda, ainſi que Madame ſon Epouſe, s'il ne conviendroit pas d'attendre que la tumeure fût diſſipée, pour pratiquer l'extraction que j'avois dit être néceſſaire; je repliquai, qu'elle ne ſe diſſiperoit que par l'aboutiſſement de part en part, de la fongoſité (dont la maladie n'étoit pas éloignée, attendu l'état actuelle de cette *ſur-tumeur*) ou par l'extirpation des racines qui l'avoient cauſées. Madame de Paris me dit

qu'elle avoit voulu les faire ôter dans le tems qu'elles avoient causées des douleurs de Dents; mais que ne pouvant pas les atteindre à cause de leur position & du manque de prise, on avoit proposé d'ôter la premiére grosse molaire voisine de ses racines, pour se procurer le moyen de les saisir, & que cela l'avoit effrayée au point de n'avoir pûë consentir, ni à l'une, ni à l'autre opération jusqu'à ce moment.

Je promis de les ôter sans mettre en usage ce double moyen, quoiqu'il ne fût pas possible de porter, ni assurer l'instrument que par le tacte, ni de guérir cette Dame sans cette opération; ce qui fit qu'après que j'eus établi la confiance & la tranquillité, elle l'ordonna, & dans l'instant ces racines tenantes ensembles furent ôtées.; elles étoient marquées d'une envelope considérable, &

avoient à leurs extrêmités deux petites poches ou petits kistes ; la maladie après cette extraction se dissipa entiérement, en gargarisant & appliquant à l'extérieur les médicamens convenables.

AUTRE EXEMPLE.

Au mois de Janvier 1745, j'ôtai les deux racines separées de la voûte & du colet, de la premiere grosse molaire inférieure du côté gauche, à une femme-de-Chambre, âgée de 21 ans, lesquelles lui causoient une tumeur & une fongosité considérable au centre ; elle s'étoit adressée à un Chirurgien qui en avoit voulu faire l'ouverture, & ensuite traiter méthodiquement cette maladie ; ce qui auroit été fort long, & infructueux en laissant subsister la cause.

Mais cette fille fut conseillée de me voir, je la déterminai à laisser ôter ces racines, ce que j'ai fait,

après quoi le tout s'est dissipé insensiblement, & la jouë est revenuë dans son état naturelle ; ce qui a eu lieu après l'extraction, sous les yeux de M. Soumain, Chirurgien-Accoucheur, à Paris, cette fille étant entrée peu de tems après au service de Mad. son Epouse.

Sujets depuis 7 ans jusqu'à 30 & plus, ayant les Dents nouvelles sur tout les grosses molaires marquées de tâches de carie naissante, dont les unes sont au milieu de leurs couronnes, vers ses enfoncemens à la surface extérieure, & à la partie supérieure de la couronne touchant les Dents voisines par les parties latérales ; d'autres sont occasionnées par la communication de la carie des molaires de lait & le séjour de quelques débris. Essay, p. 124-127.

Nom des sujets leur âge. Salle où ils se sont trouvés.	Etat des Dents de de chaque sujet.

PREMIER DEGRE'.

Quatre ſujets dont les premieres groſſes molaires ſont marquées de tâches qui précédent la carie.

SÇAVOIR,

Catherine Rouſſeau, 15 ans. Salle de Ste. Ludivine.	Les quatre premieres groſſes molaires tachées.
Maurice N.... 12 ans. Salle de Sainte Geneviéve.	*Idem.*
Marthe N.. 11 ans. *ibid.*	*Idem.*
Geneviéve Gournai, 8 ans. *ibid.*	*Idem.*

DEUXIEME DEGRE'.

Trois ſujets ayant des Dents inciſives, ainſi que des premieres & ſecondes groſſes molaires tachées & diſpoſées à la carie.

SÇAVOIR.

Marie Ribodon, 15 ans. Salle de	Groſſes molaires & inciſives ſupérieu-

Sainte Luce.	res, diſpoſées à la carie.
Catherine Mathon, 14 ans. Salle de Ste. Thécle.	*Idem.*
Manon Tellier, 18 ans. Salle de Sainte Ludivine.	Les quatre premieres & les quatre ſecondes groſſes molaires diſpoſées à la carie par des taches conſidérables.

TROISIEME DEGRÉ.

Quatre ſujets ayant des Dents tachées, & diſpoſées à la carie & même cariées, & cariant les voiſines par la communication de la carie de leurs parties latérales.

SÇAVOIR,

Urſule Deſnoyers, 18 ans. Salle de Sainte Thécle.	Dents molaires tachées, & communiquant aux voiſines par l'endroit où ſont formées ces taches.
N. Duſoly, 15 ans.	Premieres groſſes molaires

Salle de Sainte Luce.	molaires tachées, cariées & communiquant la carie.
Marie - Françoise Vidore, 14 ans. Salle de S. Claude.	*Idem.*
Magdelaine Lyon, 24 ans. Salle de Sainte Luce.	Premieres grosses molaires tachées des deux côtés, latérales cariées & cariant les voisines.

QUATRIEME DEGRE'.

Deux sujets, dont les premieres grosses molaires sont tachées par la communication de la carie des petites molaires & des molaires de lait, occasionnée par quelques débris, ou par la carie de leur couronne.

SÇAVOIR,

Nicole France, 12 ans. Salle de Sainte Luce.	Les quatre premieres grosses molaires tachées par la carie des molaires de lait.

N. Rouſſel, 10 ans. Salle de Sainte Geneviéve.	Les quatre premieres groſſes molaires tachées par la carie des petites molaires, à qui les reſtes ou débris des molaires de lait cariées, ont communiqué leur carie ; ce qui prouve la contagion de ce mal ſur les Dents mal gouvernées.

Le nombre des ſujets en qui il ſe trouve des taches ou des diſpoſitions à la carie qu'elles occaſionnent, eſt plus grand qu'on ne s'imagine. Quoique dans mes Démonſtrations, je me ſois borné pour chaque dégré à un petit nombre de ſujets ; il eſt certain qu'il y en a au moins un ſixiéme qui en eſt atteint, à commencer depuis l'âge de 7 ans.

Il en eſt de même de ceux qui ont des taches d'*Eroſion*. On ſe

figure, à ce qu'il m'a paru, que les ſujets qui ont les Dents éroſées, ſont rares à tout âge ; & c'étoit l'opinion des principaux Membres de l'Académie Royale de Chirurgie, quand il fut queſtion de faire la preuve de ce fait, ainſi que de bien d'autres. Ils furent un peu ſurpris à la vérité, quand je leur dis que je parirois pour un ſixiéme. Leur étonnement auroit redoublé, ſi je leur avois fait voir que de 100 ou de 120 ſujets que je viſitois à la Salpétriere, j'en avois ſouvent juſqu'à trente, & quelquefois plus, à inſcrire dans le cas en queſtion.

Les taches de carie font toujours des progrès qui conduiſent à cette maladie, plus ſûrement que celles d'*Eroſion* ; & quoique ces différentes diſpoſitions tendent au même objet, les taches de carie exigent encore plus d'attention que les autres, pour empêcher le déſordre & les ſuites fâcheuſes dont on va

voir les gradations & les preuves.

---

§. II.

CARIE des Dents, par les progrès successifs des taches de Carie & d'Erosion.

SUjets ayant les Dents cariées & cariant leurs voisines, par la communication de la Carie formée dans leurs parties latérales, & occasionnées par l'Erosion. Essay, p. 120-122.

PREMIER DEGRE'.

Quatre sujets ayant les premieres grosses molaires cariées.

SÇAVOIR,

Jeanne Duchêne, 24 ans. Salle de Sainte Marthe.	Les quatre premieres grosses molaires cariées.
Magdelaine Deslandes, 24 ans. *ibid.*	*Idem.*

Louise Lesueur, 25 ans. *ibid.*	*Idem.*
Marie-Antoinette Boulanger, 12 ans. Salle de Ste. Luce.	*Idem.*

DEUXIEME DEGRE'.

Quatre sujets ayant les premieres & secondes molaires cariées, ainsi que les incisives & canines.

SÇAVOIR,

Marie Boulidore, 34 ans. Seconde Salle de la Visitation.	Grosses molaires & incisives supérieures cariées.
Toinette Lepinette, 24 ans. Salle de Ste. Dorothée.	Incisives & canines supérieures cariées, ainsi que les secondes grosses molaires.
Nicole Lepreux, 18 ans. Salle de Sainte Ursule.	Incisives, canines & premieres grosses molaires cariées.
Marie-Claude Martin, 15 ans. Salle de Sainte Luce.	Premieres & secondes grosses molaires & incisives cariées.

TROISIEME DEGRÉ.

Trois ſujets ayant les premieres groſſes molaires cariées & cariant les voiſines.

SÇAVOIR,

Marie Vieillot, 15 ans. Salle de Sainte Thécle.	Les quatre premieres groſſes molaires cariées & cariant les voiſines.
Marie Giroux, 14 ans. *ibid.*	*Idem.*
Marie Débats, 15 ans. *ibid.*	*Idem.*

QUATRIEME DEGRÉ.

Trois ſujets dont les premieres groſſes molaires ſont cariées dans les deux parties latérales & carient les voiſines,&dont quelques petites molaires cariées, carient auſſi leurs voiſines de la même claſſe, & les canines qui leur ſont pareillement contiguës.

SÇAVOIR,

Thérese Bellard, 14 ans. Salle de Sainte Marthe.	Les quatre premieres grosses molaires cariées dans leurs parties latérales, & cariant par communication leurs voisines.
Jeanne Dongane, 23 ans. *ibid.*	*Idem.*
Manon Masson, 18 ans. Salle de Sainte Dorothée.	Les quatre premieres grosses molaires cariées dans les deux parties latérales, & petites molaires aussi cariées de la même façon, & cariant, sçavoir ces petites molaires, les canines, & les autres les secondes grosses molaires.





CHAPITRE TROISIEME.

Du Tartre.

Progression du Tartre & ses différens effets.

SUjets au-dessous & au-dessus de 15 ans, jusqu'à 50 & plus, ayant les Dents & surtout les bords des gencives chargés de tartre, dont le séjour les fait périr, quoique ces Dents paroissent bonnes & saines par la couronne ou l'extrêmité, & qu'en la plûpart elles le soyent effectivement. Essay, p. 156-159 & 209-210.

Noms des sujets, leur âge. Les Salles où ils se sont trouvés.	Etat des Dents de chaque sujet.

PREMIER DEGRE'.

Trois sujets ayant les Dents chargées de tartre.

SÇAVOIR,

Marie Brochet, 11 ans. Salle de Sainte Catherine.	Dents conſidérablement chargées de tartre.
Suſanne Pochon, 12 ans. *ibid.*	Dents chargées de tartre, & gencives malades en conſéquence.
Aimée Loſſon, 8 ans. *ibid.*	*Idem.*

DEUXIEME DEGRÉ.

Cinq ſujets dont les gencives ſont offenſées par l'accumulation du tartre, les Dents au coup d'œil paroiſſant belles & ſaines.

SÇAVOIR,

Louiſe Tandie, 10 ans. Salle de Sainte Geneviéve.	Gencives offenſées par le tartre.
N. Bultotier, 9 ans. *ibid.*	*Idem.*
Marie - Françoiſe Briole, 10 ans. Salle de Ste. Luce.	*Idem.*

Cécile Julie, 12 ans. Salle de Sainte Thécle.	Gencives offensées par le tartre amassé & engagé sous leurs bords, les Dents étant bonnes, & paroissant belles & nettes par l'extrêmité.
Cécile de Votinelle, 14 ans. *ibid.*	*Idem.*

TROISIEME DEGRE'.

Six sujets ayant les gencices rongées & les Dents ébranlées par le tartre, & l'un desquels en a un volume énorme accumulé dans la bouche.

SÇAVOIR.

Marie Harlot, 34 ans. Salle de Sainte Marthe.	Gencives rongées par le tartre & les Dents ébranlées en conséquence.
Marie-Anne Doré, 53 ans. *ibid.*	Gencives fort rongées par le tartre, & Dents fort ébranlées en conséquence.

Marie Morlain, 33 ans. Salle de Sainte Elizabeth.	Gencives consumées par le tartre, & Dents ébranlées en conséquence, quoique de bonne qualité.
Elizabeth Malherbe, 58 ans. *ibid.*	Masse énorme de tartre, occupant toute l'étenduë des gencives supérieures du côté droit, & causant une grosseur difforme, & très-incommode à la jouë.
Nicole Georget, 30 ans. *ibid.*	Gencives rongées par le tartre, les Dents étant d'ailleurs belles & saines, mais ébranlées & prêtes de périr.
Françoise Jolibois, 27 ans. *ibid.*	*Idem.*

Le nombre des sujets dans qui se trouvent ces mêmes effets du tartre, est immense, & l'on a toujours lieu de craindre de perdre ses Dents, &c. de quelque bonne

qualité qu'elles ſoient, ſi l'on néglige de veiller ſoi-même ou de faire veiller à ce qui ſe paſſe dans la bouche dès ſa jeuneſſe, afin de reconnoître s'il y a des diſpoſitions à ces mauvais effets du tartre, & ſe conduire ſuivant les circonſtances.

EXEMPLES.

Au mois de Septembre 1744, il vint chez moi une Dame, âgée d'environ 35 ans, avec ſon fils, auquel il s'agiſſoit de faire quelque opération dont ſa bouche avoit beſoin. Quand j'eus fini avec le jeune homme, elle me parla d'elle-même, & me dit: Qu'elle avoit depuis long-tems une fluxion qui lui faiſoit enfler les gencives en dedans & en dehors, de même que la jouë en l'état que je la voyois, ſans qu'elle en ſouffrit néanmoins d'autre incommodité, que la gêne que cela lui cauſoit à la langue & la difformité de la jouë. J'eus beau-

coup de peine à gagner ſur elle de me laiſſer examiner l'état de ſa bouche, pour trouver la cauſe de ce déſordre. Elle ſe rendit enfin à mes raiſons, & je viſitai ſa fluxion. Mais quel fut mon étonnement, quand je vis que cette prétenduë fluxion n'étoit qu'un amas de tartre d'un volume énorme, appliqué ſur la ſurface des gencives à la machoire ſupérieure du côté gauche, & qui rempliſſant tout cet eſpace pouſſoit extraordinairement la jouë, & formoit une tumeur incommode de la groſſeur d'une moitié de pomme de moyen calibre, tant en dedans qu'en dehors: tellement que la jouë étoit pouſſée d'une part & la langue gênée de l'autre, au point d'altérer la prononciation & de rendre la maſtication difficile. Je rendis à la Dame en queſtion un compte exact de ce que j'avois obſervé, & je lui promis de faire diſparoître ſur le

champ ſon imaginaire fluxion, ſi elle vouloit y conſentir. Elle eut beaucoup de peine à s'y réſoudre, & me laiſſa faire après bien des façons. J'enlevai tout ce tartre par piéces. J'extirpai en chemin faiſant quelques gros chicots, au tour deſquels les premieres couches s'étoient formées ; & la fluxion fut à l'inſtant diſſipée : la jouë revint dans ſon état naturel ; enfin l'articulation, la prononciation, la langue & la maſtication devinrent libres, au grand contentement de la Dame.

AUTRE EXEMPLE.

Une Dame vint chez moi le troiſiéme Décembre 1745, à qui M. Pouſſe pere, célébre Médecin, avoit conſeillé de me conſulter ſur l'état de ſes gencives & de ſes Dents, qui étoit très-triſte ; ces dernieres étoient devenuës ſi mobilles & branlantes, que quelques-

unes étoient dégagées de leurs alvéoles, des gencives, & en partie luxées, & celles-là si livides & excroissantes, avec des fongosités si considérables, que le tartre en gros volume extrêmement dur, noir, fort invéteré, & accumulé couches sur couches, en étoit entiérement couvert & caché.

L'irritation & l'inflamation causées par l'ébranlement & le refoullement des Dents, occasionnant l'épanchement d'une matiere blanche & en quelque sorte purulente, avoient mis plusieurs de ceux qu'on avoit consultés, dans le cas d'attribuer à l'effet du scorbut l'état dans lequel cette Dame avoit la bouche, & de lui administrer sans succès les remédes internes & les gargarismes convenables à cette maladie; même l'un des possesseurs du secret pour la guérison du scorbut, comptant trop sur son reméde & sur ses connoissances,

avoit défendu, en quelque sorte, de faire ôter le tartre, de dégorger, scarifier & ébarber les excroissances des gencives.

Mais la malade fut obligée de recourir à M. Pousse, lequel me l'adressa; j'examinai, après quoi j'assurai qu'il n'y avoit point de scorbut, & que ce triste état venoit de l'ancienne & continuée négligence, & des dispositions au limon abondant, dont s'étoit formé le tartre qu'on avoit laissé durcir & accumuler, d'où s'étoit ensuivi tout ce qui étoit arrivé aux Dents & aux gencives.

Pour le prouver, je promis un grand changement sur ces parties, si on vouloit céder à la nécessité d'emporter exactement tout le tartre; c'est ce qui fut confirmé par l'expérience, à mesure que j'extirpois les portions de tartre les plus voisines du bord des gencices, qui étoient très-dures & grosses; ensuite

ſuite celles qui étoient ſous celles-là comme couches particulieres & plus anciennes, même plus dures & noires comme du charbon, gliſſées le long du colet & des racines des Dents; on voyoit que les gencives ſe révivifioient, elles devinrent plus fermes & ſaines, au point qu'au bout de très-peu de jours, on y reconnut un changement ſi favorable & ſi complet, qu'il ne reſta plus à la malade aucune crainte de ſcorbut, ni de ſes affections, ſa bouche étant devenuë ſaine & très-fraiche.

J'ai revû cette Dame le 11 Février 1746, les progrès heureux de ſes gencives & du rafermiſſement des Dents branlantes, ſont ſurprenans; après les avoir vûës dans l'état où elles étoient lorſque M. Pouſſe me fit l'honneur de me l'adreſſer, je lui limai pluſieurs Dents, lors de la ſeconde ſéance en laquelle j'operai à cette bou-

che, lesquelles étoient fort inégales & branlantes, à dessein de détourner les douleurs que les mouvemens de la machoire lui causoient, par la rencontre des Dents les unes contre les autres, attendu l'inégalité excessive de plusieurs; opération qu'elle ne pouvoit croire praticable, à cause du dégré d'ébranlement de ses Dents; mais lui ayant promis de limer sans augmenter la mobilité, & qu'au contraire elle seroit moindre, puisque ces Dents par ce moyen se raffermiroient au moins en partie; la malade y ayant consenti, j'assurai ses Dents au moyen de l'application d'un fil ciré, & je limai facilement toutes les Dents excédantes & nuisibles par leurs longueurs; elles se sont si parfaitement rafermies, qu'on auroit peine à croire qu'elles ayent jamais branlées.

REFLEXION IMPORTANTE.

Il eſt toujours très - eſſentiel dans le traitement du ſcorbut ou de ſes affections, d'ôter le tartre avant de mettre en uſage les médicamens qu'on employe à ce ſujet; par cette ſage précaution le ſuccès en eſt toujours plus favorable; il en eſt de même de ceux qui ont à paſſer par les grands remédes; car lorſque les gencives & les Dents ſont affectées de tartre, ils ſouffrent beaucoup plus de douleurs, d'ébranlement & de gonflement en ces parties, que quand il n'y en a point, ou qu'on a eu l'attention de le faire ôter avant le traitement; il y a auſſi moins de danger pour les Dents, & dans ce cas leur égalité évite autant de douleurs, que l'inégalité en occaſionne, lors du flux de bouche qui eſt indiſpenſable en ces circonſtances.

AUTRE EXEMPLE.

Madame la Princesse d'Armagnac, envoya chez moi le 30 Décembre 1745, un jeune Officier du Régiment de la Marc, qu'elle avoit d'abord adressé à M. Faget l'aîné, à l'occasion d'une excroissance considérable, tenante de nature skirrheuse, en la machoire inférieure, longue d'environ huit à neuf lignes & large de six à huit, & quelques petites parties prolongées & détachées de ce corps par leurs extrêmités; son attache ou racine étoit de toute l'étenduë, le tout excédant le niveau des Dents, soit de leurs extrêmités ou de leurs surfaces, au point que le mouvement de la machoire produisoit de la gêne & de la douleur, par la rencontre des Dents opposées, & que la langue, ainsi que la lévre & la prononciation, souffroient de cette gêne.

Ce Chirurgien en conseillant de me voir, assura qu'on pouvoit en sûreté se confier en moi.

Je fis à ce jeune homme divers questions, dans l'intention d'avoir quelques éclaircissemens antérieurs sur cette maladie, il me dit qu'on lui avoit déja coupé trois fois cette excroissance, qui s'étoit toujours réformée de nouveau; mais qu'elle étoit actuellement plus importune & plus grosse que par le passé

Après l'avoir examiné de près, & ce qui étoit voisin, je trouvai du tartre noir & invéteré, sous les gencives & à l'entour des Dents, entre lesquelles ce corps s'étoit formé: je demandai au malade si on avoit eu la précaution d'ôter le tartre lors des extirpations précédentes, & s'il y en avoit alors; il me dit que l'on n'avoit fait que couper l'excroissance, & rien de plus; ce qui me fit reconnoître la cause de ce retour répeté, même de la

premiere formation, en un amas de tartre engagé entre les deux incisives inférieures, situées l'une & l'autre des deux côtés de la simphise du menton, lequel tartre par sa compression en cet endroit, joint à l'engorgement des gencives, avoit fait prolonger ces parties charnuës au point de produire, & reproduire ces excroissances par autant de répetitions.

Or, comme l'expérience du succès de la guérison de plusieurs semblables maladies, dont on avoit fait vainement l'extirpation plusieurs fois, ou appliqué les caustiques sans guérison radicale, pour n'avoir pas pris la précaution d'enlever exactement le tartre; & ayant enfin extirpé moi-même de nouveau ces excroissances revenues; mais ajoutant à l'opération, l'extraction de tous corps étrangers, j'ai toujours eu la satisfaction de voir la guérison réelle

ſuivre infailliblement ; & ſoutenuë ſans répétition par l'attention d'en empêcher, au moyen d'une propreté exacte, le retour du tartre, ſurtout dans l'endroit où ces excroiſſances s'étoient formées.

Ici la tumeur par ces repétitions, ſon volume toujours augmentant, & ſa dureté jointe à l'effet ordinaire du tartre, avoient tellement écarté & dérangé les Dents inciſives du milieu, qu'il y avoit une eſpace preſque de l'étenduë dont j'ai décrit le diamêtre de ce ſkirrhe, que j'ai coupé par ſa racine même ; & après avoir laiſſé épancher le ſang abondant qui en eſt ſorti, j'ai tout de ſuite emporté exactement tout le tartre ; dès le lendemain l'endroit s'eſt trouvé repris, & auſſi uni que le ſeroient des gencives où il n'y auroit pas eu d'excroiſſance.

J'ai revû le malade, le 28 Janvier 1746, & j'ai trouvé que cette

partie étoit entiérement consolidée, sans que l'on puisse craindre de retour, surtout en empêchant celui de l'accumulation du tartre.



CHAPITRE QUATRIEME.

§. I.

DIspositions au mauvais arrangement des Dents, par défaut de place, ou par le peu d'étenduë des machoires. Essay, p. 86-89 & 129-130.

Nom des sujets, leur âge. Salle où ils se sont trouvés.	Etat des Dents de chaque sujet.

Cinq sujets dont les Dents sont disposées à prendre un mauvais arrangement, & dont les incisives & les canines sont mal rangées en conséquence.

SÇAVOIR,

Magdelaine Lour-	Dents nouvelles se dis,

dis, 8 ans. Salle de S. Augustin.	disposant à venir mal rangées, faute d'une place suffisante.
Antoinette le Duc, 8 ans. *ibid.*	Machoire de peu d'étenduë ; Dents nouvelles venant mal rangées en conséquence.
Michelle N.... 9 ans. Salle de Sainte Geneviéve.	Canines & incisives venant mal rangées, par le peu d'étenduë du ceintre des machoires.
Barbe de Lore, 9 ans. *ibid.*	Dents venant rangées confusément, par le peu d'étenduë du ceintre des machoires.
Catherine Sanspeur, 21 ans. Salle de Saint Claude.	Dents mal rangées en haut & en bas.



§. II.

Effets du mauvais arrangement & de l'inégalité des Dents.

SUjets depuis environ 20 ans, jusqu'à 40 à 50, avec des dispositions à l'ébranlement des Dents, ou même les ayant ébranlées par l'inégalité ou le mauvais arrangement des Dents des deux machoires. Essay, p. 139-141.

PREMIER CAS.

PREMIER DEGRÉ.

Trois sujets ayant les Dents disposées à l'ébranlement.

SÇAVOIR,

Antoinette Picard, 18 ans. Salle de S. Claude.	Incisives & canines fort disposées à l'ébranlement par leur inégalité.
Jeanne Duchesne, 22 ans. Salle de Ste. Marthe.	*Idem.*

Marie Lebeuf, 23 ans. *ibid.*	*Idem.*

Il eſt d'une extrême importance de prendre garde & de fort près, aux diſpoſitions où les Dents ſont par rapport à l'arrangement, dans la rencontre des deux machoires; car ſi par l'inégalité ou le mauvais arrangement de quelques-unes ou de partie d'entre elles, elles ſont diſpoſées à ſe heurter, ou à ſe refouler réciproquement, & qu'on néglige de reconnoître cet inconvénient, on s'expoſe à bien des maux cauſés par l'ébranlement qui ſuit infailliblement, ſoit des mouvemens des machoires & de leur rencontre dans la maſtication, ſoit du grincement & du craquement qui arrivent, ſans qu'on s'en apperçoive dans le ſommeil le plus profond. C'eſt par une ſuite de cette négligence, que quand la douleur s'annonce, on la prend preſque toujours pour un mal de Dents

ordinaire ; erreur qui souvent induit en une autre par rapport au traitement. Car suivant le rapport du malade & à l'exâmen de sa bouche, ou quelquefois toutes les Dents sont saines & sans la moindre trace de carie, faute de trouver la cause du mal, on croit qu'il vient d'ailleurs que des Dents, & l'on fait faire dans cette idée différens remédes qui peuvent faire tort, & qui sont du moins inutiles. J'en ai un exemple récent dans la personne d'un particulier, à qui l'on fit passer les grandes remédes au mois de Mai dernier, pour une espéce d'abcès qu'il avoit à la machoire supérieure, & que l'on soupçonnoit provenir d'une cause vénérienne, sans qu'il y en eût d'ailleurs aucun autre indice. Cet abcès avoit fait naître une fongosité au-dessus de l'aîle droite du nez, ainsi qu'à la gencive, accompagnée d'un écoulement de pus, & d'une

légere carie à l'alvéole voisin de la grande incisive supérieure, de l'incisive latérale & de la canine. Or tout ce désordre n'étoit causé que par l'inégalité de la canine inférieure & de l'incisive voisine qui se rencontroient par leur longueur avec l'incisive latérale. Celle-ci qui excédoit elle-même ses voisines, avoit souffert tout l'effort du refoulement, de maniere que l'extrêmité de sa couronne, à sa surface extérieure, étoit comme taillée par la violence du choc & du frotement qui l'avoient ébranlée. C'est ce que je reconnus à l'inspection de la bouche du malade, & ce qui me fut encore confirmé par l'expérience que j'en ai d'ailleurs. Il est bon d'observer que dans ces occasions, ce ne sont point les Dents mêmes qui souffrent, mais les parties voisines telles que les parois, les cloisons & le fond des alvéoles, les gencives & les autres parties adhé-

rentes, ou même éloignées, ſuivant le rapport & la communication qu'elles ont avec les Dents, comme les muſcles buccinateurs, maſſeters, zigomatiques, crotaphites, &c. le mal pénétrant même plus bas juſqu'aux muſcles maſtoïdes & dans toute l'étenduë des muſcles trapezes; ce qui arrive par l'obſtruction, l'engorgement & l'inflammation des nerfs, veines & arteres qui ſont dans le voiſinage. Il faut donc bien diſtinguer la douleur de Dents proprement dite, en ce qu'elle réſide dans la Dent même, d'avec celle qui n'eſt qu'occaſionnée par les Dents qui ne ſouffrent point ou très-peu, & dont le ſiége eſt dans les parties adhérentes contiguës, ou rélatives que je viens de déſigner. Mais quoique cette douleur n'affecte ſouvent que les parties contenantes & voiſines, & par communication les plus éloignées, ſans être ſenſible dans les

parties contenuës qui ſont les Dents mêmes ; il faut remonter au principe, & regarder celles-ci comme l'unique cauſe de tout le déſordre, par leur mauvais arrangement ou quelque inégalité qu'on n'a pas eu ſoin de rectifier faute d'en connoître les conſéquences.

C'eſt par le ſecours de la lime que l'on ſe garantit des ſuites du mauvais arrangement & de l'inégalité des Dents, lorſqu'on n'a pas fait remédier ou qu'on ne veut pas faire apporter le reméde au premier inconvénient que l'art peut réparer & qu'il répare tous les jours. Mais les opérations de la lime exigent bien des connoiſſances pour ne l'employer qu'à propos & avec toutes les précautions néceſſaires. Il ne faut pas peu d'intelligence & d'attention pour ne pas limer trop ou trop peu, extrêmités également dangéreuſes d'où s'enſuivent de longues douleurs, des fluxions, des

abcès, des fistules, & souvent même la carie des alvéoles, la lividité des Dents & leur perte totale. J'ai eu depuis très-peu de tems plusieurs exemples de ces effets contraires.

M. le Président O... que j'ai eu l'honneur de traiter, a une des deux grandes incisives, avec la gencive & l'alvéole en très-mauvais état, pour avoir été ébranlée par les Dents de la machoire inférieure, dont la longueur excédant celle de ses voisines lui a fait essuyer le choc & la rencontre en toutes occasions.

Mademoiselle de Saint Germain se fit nettoyer & égaliser les Dents il y a quelques années, par un Dentiste, qui faute d'attention lui lima trop une des deux grandes incisives supérieures, malgré la sensibilité de cette Dent, qui supportant la lime avec plus de peine que toutes les autres, devoit rendre

l'Artiste plus circonspect, & l'empêcher d'aller plus avant, s'il eût sçu la varieté qui se trouve dans la cavité des Dents, depuis ce tems la Dent en question a causé des obstructions aux parties voisines & des fluxions multipliées, très-douloureuses & accompagnées d'une tumeur à la gencive, d'un point fistuleux & de la lividité de la Dent. Or tout ce désordre provient de ce que la matiere osseuse sous l'émail a été trop altérée par la lime, ce qui fait qu'elle est plus susceptible des impressions de l'air, du chaud & du froid, & de tout ce qui peut la rendre sensible; tellement que la membrane qui tapisse l'intérieur de la Dent, & les vaisseaux contenus dans cette cavité, ne sont plus dans l'état naturel où ils doivent être, pour que les liqueurs y circulent librement, leurs cours se trouvant gêné par ces impressions étrangeres &

intercepté dans le voisinage. MM. Soumain, Faget le jeune & Dufoare, tous trois Chirurgiens, ont vu l'état de cette malade, & ont connoissance du fait, qui est plus commun qu'on ne le peut penser. Ils sont aussi témoins du secours & de la guérison que je lui ai procuré, en cautérisant & en traitant les parties malades avec tout le succès que je pouvois désirer.

Le troisiéme de Mai de l'année 1745, M. Cornemane Banquier, envoya chez moi le nommé Benard, garçon Perruquier (a), dont plusieurs personnes m'avoient parlé, & qui étoit dans un fort triste état. Il avoit depuis plusieurs années une fistule à l'angle droit de la surface du menton, laquelle étoit environnée d'une fongosité large, à peu près comme une piéce de vingt-quatre sols,

(a) Il demeuroit alors chez le Sieur Plisson, Maître Perruquier, ruë Michel-le-Comte.

d'où couloit sans cesse par un petit trou qui s'étoit fait au centre un pus blanc & épais. Ce garçon ne souffroit aucune douleur aux Dents voisines de l'endroit malade, joint à ce qu'il n'y paroissoit aucun indice de carie ; c'est pourquoi l'on ne soupçonnoit pas que les Dents eussent la moindre part à son mal. Je visitai d'abord d'où sortoit le pus, & j'observai le rapport qu'il avoit avec l'extrêmité de la racine de la Dent canine inférieure qui se trouvoit vis-à-vis du même côté. Ensuite j'examinai cette Dent & l'incisive voisine. Je les trouvai l'une & l'autre un peu livides, & je remarquai que la canine avoit souffert une grande déperdition de la substance de sa couronne, qu'elle étoit moins considérable par cette partie que l'autre canine inférieure & les deux supérieures ; que la canine supérieure du même côté étoit exces-

ſivement longue & pointuë, que ſa couronne & ſa pointe ayant fortement porté ſur l'inférieure dans leur rencontre, elle l'avoit entamée par ſon frotement dans la ſubſtance de ſa ſurface émaillée; qu'elle avoit par ce moyen uſé ſa matiere & enſuite la ſubſtance oſſeuſe, ſans qu'elle eût rien perdu ni de ſon émail, ni de ſa pointe; ce que j'attribuë à l'impreſſion faite en premier lieu par la ſupérieure ſur l'inférieure qui a cédé à ſes efforts, tandis que la ſupérieure a réſiſté & a conſervé ſa ſubſtance ſans aucune déperdition. La lividité de cette Dent & les autres circonſtances qu'on vient de voir, jointes à l'expérience que j'ai d'ailleurs en cette matiere, me firent juger que (quoiqu'il n'y eut point de carie, & qu'il ne parut aucune de ces petites bubes, qui ſurviennent en cette occaſion à la ſurface extérieure des gencives & à l'extrêmité des raci-

nes de la Dent qui cause le désordre) la fistule que j'ai décrite ne provenoit que de la Dent en question. Je dis donc au jeune homme que l'extraction de cette Dent étoit l'unique moyen de le guérir, & que s'il s'obstinoit à la garder plus long-tems, elle entraîneroit des suites encore plus facheuses: mes raisons le déterminerent, & je lui ôtai cette Dent. Elle se trouva cariée par l'extrêmité de sa racine, dont la cavité étoit pleine de pus, ce qui avoit pourri les vaisseaux dentaires & la membrane. Je sondai & je ne trouvai point le sinus carié, mais seulement le parois extérieur de l'alvéole qui l'étoit par l'endroit le plus voisin du sinus. Je lui recommandai de se laver fréquemment la bouche en cet endroit avec de l'eau tiéde qu'il mêleroit avec un tiers d'eau-vulnéraire. Quant à la playe extérieure faite au menton, pour ne point anticiper

ſur les fonctions de perſonne, je lui conſeillai de voir quelque Chirurgien, afin de s'y faire appliquer les remédes convenables. J'ai ſçu depuis qu'il n'avoit vû aucun Chirurgien, & qu'il n'avoit fait autre choſe que ſe laver exactement la bouche, ſuivant mon avis: cependant au bout d'environ un mois, il a été guéri radicalement.

Il eſt bon d'obſerver ici que l'obſtruction des vaiſſeaux les plus voiſins de l'extrêmité de la racine de cette Dent, n'a eu lieu que par l'interception des liqueurs dont la circulation ne s'eſt plus trouvée libre, n'ayant pu prendre leur cours ou ſe faire une iſſuë, comme elles ſont ordinairement dans ce cas, par ces bubes ou petits abcès qui ſe forment à la ſurface extérieure de la gencive, & cela par la longueur de ſa racine qui étoit engagée dans l'alvéole plus avant que le niveau de la baſe de la ſurface extérieure

de cette gencive, d'où il est arrivé que l'humeur a été obligée de percer pour s'écouler par l'extérieur du voisinage de la racine. Au reste, j'ai gardé cette Dent pour la singularité du fait, & si quelqu'un est curieux de la voir, il reconnoîtra la vérité de tout ce que j'ai décrit sur cet article.

Le 3e. de Juillet de la même année 1745, Mademoiselle Hury, demeurant chez Madame la Marquise de Putange, ruë de Verneüil à Paris, vint chez moi à l'occasion d'une incisive inférieure qui produisoit un ulcere purulent, accompagné d'inflammation, & lui perçoit de part en part l'alvéole & les gencives, au point qu'on auroit pu vers la simphise passer au travers le petit doigt du dehors au-dedans. Cette Dent étoit morte & ne souffroit point; son extraction a arrêté le désordre qui alloit s'ensuivre, & a réparé en très-peu de jours celui qui étoit déja fait.

SUITE du mauvais arrangement & de l'inégalité des Dents. (premier Cas.)

DEUXIEME DEGRE'.

Six sujets dont les Dents sont ébranlées & leur causent de vives douleurs.

SÇAVOIR,

Thérese Billard, 16 ans. Salle de Sainte Marthe.	Incisives & canines ébranlées.
Marie-Françoise Leté, 19 ans. *ibid.*	Incisives supérieures & inférieures branlantes.
Anne Renier, 23 ans. *ibid.*	Incisives & canines branlantes, & causant des douleurs.
Magdelaine Lyon, 24 ans. *ibid.*	*Idem.*
Marie Porain, 26 ans. Salle de la Visitation.	Incisives, canines, & petites molaires fort branlantes, causant des douleurs & des fluxions.

Marie

Marie Boulidore, | *Idem.*
34 ans. *ibid.* |

EXEMPLE.

M. Bourgeois, Chirurgien-Accoucheur, & Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi, à Paris, me pria d'aller chez lui, le 13 Novembre 1745, pour voir une Dent qui lui causoit de vives douleurs, même une surdité, au point qu'il n'entendoit pas de ce côté ce qu'on lui disoit; cette Dent étoit la premiere petite molaire du côté droit en la machoire supérieure, laquelle s'étoit dégagée de son alvéole par le relachement de la gencive, fatiguée de tartre antérieurement, entre ces bords & le collet de cette Dent, jointe à son inégalité qui y avoit occasionné des secousses par la rencontre des Dents de la machoire inférieure; le cas où étoit venuë cette Dent par ces différentes cau-

ses, produisoit un refoullement à chaque mouvement, même dans la position naturelle, attendu son excès de longueur, lequel produisoit une irritation violente accompagnée d'engorgement, de tension, même d'inflammation, aux parties les plus voisines & rélativement aux plus éloignées, quoique cette Dent fût sans carie.

Je l'ôtai comme cause par son état de tout ce mal, une heure après, son extraction fut suivie d'une saignée du pied, afin de détendre conjointement toutes les parties affectées; le succès répondit à l'attente, M. Bourgeois a recouvré promptement la santé, la tranquillité, & l'oüie dont il étoit privé de ce côté-là.

II. CAS.

Sujets dont les Dents sont ébranlées & disposées à s'user les unes les autres, par leur rencontre & leur

frottement, ou sont même usées par leur inégalité & leur mauvais arrangement. Essay, p. 139-140.

PREMIER DEGRE'.

Six sujets dont les Dents sont disposées à s'user, & dont l'usure même est commencée.

SÇAVOIR,

Marie le Beuf, 24 ans. Salle de Sainte Marthe.	Incisives & canines disposées à s'user, & à l'ébranlement, & dont quelques-unes sont déja ébranlées & usées.
Catherine Renaudin, 18 ans. Salle de Sainte Félicité.	*Idem.*
Marie Robert, 22 ans. Salle de Sainte Félicité.	Incisives, canines & petites molaires qui ont commencé à s'user, usées & ébranlées.
Marie Porin, 26 ans. Salle de la Visitation.	*Idem.*

Marie Véronique, 14 ans. Salle de Sainte Geneviéve.	Incisives & canines, disposées à s'user & déja usées.
Magdelaine Boutez, 25 ans. Salle de Sainte Marthe.	Incisives inférieures & supérieures, & canines considérablement disposées à s'user, usées & ébranlées.

DEUXIEME DEGRE'.

Cinq sujets ayant les Dents supérieures usées par l'inégalité & le frottement.

SÇAVOIR.

Jeanne Foncier, 43 ans. Salle premiere de la Visitation.	Incisives & canines supérieures fort usées.
Anne Pezé, 38 ans. Salle de Ste. Marthe.	*Même cas.*
Margueritte Vitasse, 25 ans. Salle de Sainte Félicité.	Incisives supérieures fort usées.
Marie-Margueritte Ginville, 33 ans.	Incisives, canines & quelques petites

Salle de Sainte Urſule.	molaires ſupérieures, preſque totalement uſées ou détruites par le frottement & l'inégalité.
Françoiſe Eſſard, 43 ans. Salle de Sainte Dorothée.	Inciſives ſupérieures, conſidérablement uſées.

TROISIEME DEGRE'.

Compoſé de deux Claſſes.

1°. Quatre ſujets dont les inciſives ſupérieures & inférieures, les canines, & quelques petites molaires ſont uſées.

SÇAVOIR,

Michel Cherier, 44 ans. Salle de Sainte Elizabeth.	Inciſives & canines ſupérieures & inférieures fort uſées, ainſi que les petites molaires.
Thérefe le Ruſtre, 34 ans. Salle de Sainte Félicité.	*Même cas.*
Marie Camouſſe,	Inciſives & cani-

52 ans. Seconde Salle de la Visitation.	nes, supérieures & inférieures fort usées.
Angelique Gateau, 35 ans. *ibid.*	*Même cas.*

2°. Quatre sujets dont un (quoique jeune) a les incisives & canines (secondes Dents) fort usées par le frottement, & l'inégalité joints aux dispositions des machoires ; & les trois autres qui sont de jeunes enfans, ayant les Dents de lait de devant, surtout les supérieures dans le même état, jusqu'au niveau des gencives.

SÇAVOIR,

Marie-Anne Benoît, 14 ans. Salle de Sainte Catherine.	Incisives & canines fort usées.
Michel Giguisotte, 6 ans. Crêche premiere.	Incisives & canines de lait, fort usées.
Marthe Guillardin, 6 ans. Crêche	Incisives & canines, supérieures &

ſeconde.	inférieures beaucoup plus uſées qu'aux ſujets ci-deſſus.
Margueritte Poulin, 5 ans. *ibid.*	Dents de devant uſées au niveau des gencives.

Le déſordre & les douleurs, même les fortes fluxions, cauſés par l'état dans lequel on vient de voir la bouche de pluſieurs ſujets, ſont très-fréquens, ſans qu'on ſçache le plus ſouvent d'où en provient la cauſe; parce que les Dents en cet état paroiſſent bonnes & le ſont en effet ordinairement, ſans être affectées de tartre ni d'aucune trace de carie; de ſorte qu'à moins d'y faire une extrême attention, & d'examiner les Dents d'aſſez près pour remarquer ces diſpoſitions & la déperdition de la ſubſtance, qui s'eſt faite tant à l'émail qu'au corps oſſeux qu'il doit recouvrir, il n'eſt pas poſſible de recon-

noître la source du mal. Il est donc important ici, comme dans tous les autres cas, de chercher à découvrir s'il n'y a point de dispositions dans la conformation des Dents mêmes propres à produire ces effets, dont les suites sont aussi fâcheuses, & pires souvent que celles de la carie & de l'abus de la lime. Ce n'est pourtant que par l'opération de la lime qu'on peut éviter ce désordre; mais il faut, pour y réussir, qu'elle soit conduite artistement, & accompagnée de l'expérience nécessaire pour arrêter le cours de ces dispositions, qui n'est que trop rapide, & les détruire entiérement; n'y ayant point d'âge où l'on ne puisse remédier à tous ces inconvéniens, & où le reméde ne soit dans la tête & dans la main d'un habile Dentiste.

III. CAS.

Sujets depuis 30 ans jusqu'à 60 &

& plus, dont les Dents de devant sont ébranlées, usées & détruites par les suites de la perte des molaires. Essay, p. 114-119.

DEGRE' UNIQUE.

Cinq sujets ayant les Dents de devant ébranlées, usées & détruites par les suites de la perte des molaires.

SÇAVOIR.

Marie Dubois, 30 ans. Salle de Sainte Félicité.	Incisives & canines, ébranlées & usées par l'augmentation du travail & du frottement occasionné par la perte des molaires.
Barbe Braconnier, 28 ans. *ibid.*	*Même état.*
Angelique Dupuis, 41 ans. Salle de l'Ange-Gardien.	Incisives & canines supérieures, usées & ébranlées, & presque détruites, par les suites de la perte des molaires.

Marie - Jeanne du Monceau, 42 ans. Salle de Sainte Dorothée.	Incisives & canines, supérieures & inférieures, usées, ébranlées fortement, & détruites pour la plus grande partie, par les suites de la perte des molaires.
Marie Duval, 62 ans. Salle de Sainte Ursule.	*Même état.*

Tant que les molaires, grosses ou petites subsistent, elles soulagent les incisives & les canines, qui à leur défaut sont obligées de faire leur besogne, ce qui les fatigue extraordinairement & les fait périr avant le tems. De plus, ce qui en avance encore la perte, est le dérangement que cause le défaut des molaires, en tout ou en partie; car les incisives & les canines, lors même que les petites molaires restent encore, ne posent plus, & ne se rencontrent plus juste les unes

contre les autres, surtout dans ceux qui ont naturellement les Dents longues, inégales & mal rangées, sans un effort particulier & qui n'est point dans l'ordre de leurs mouvemens.

C'est ainsi qu'on voit une infinité de bouches où la perte de quelques molaires, fait un tort considérable à la durée des autres Dents; attendu le dérangement que ce vuide fait dans leur position & d'où s'ensuivent l'ébranlement, la déperdition de substance causée par un frottement redoublé, & des douleurs importunes occasionnées par l'obstruction & l'engorgement des vaisseaux des parties voisines, où l'inflammation & l'irritation qui les accompagnent, produisent les tumeurs des gencives & le relâchement des Dents; accidens qui les rendent insupportables & qui obligent de s'en défaire par l'extraction dont

elles auroient pu être garanties.

Ce dérangement de position parmi les Dents, qui fait craindre avec raison ou qu'elles ne s'ébranlent, ou qu'elles ne s'usent par l'augmentation du frottement, est encore un cas où la lime est d'un grand secours, lorsqu'elle est employée à propos & dans les circonstances qui l'exigent.

L'inconvénient le plus ordinaire qui produit toutes ces fâcheuses suites, est qu'on ne s'apperçoit souvent du désordre que quand il a fait tous ses progrès & qu'il n'est plus tems de l'arrêter. J'ai remarqué plus d'une fois à cette occasion des contrastes étonnans dans quelques personnes, qui étoient toutes dans le même cas, & les exemples en sont fréquens.

Les uns ayant été secourus à propos, lorsque leurs Dents ne faisoient encore que commencer à s'ébranler & à s'user, ont vu leurs

Dents se raffermir par la cessation du frottement, & la rencontre juste & aisée de leurs mouvemens, qui opéroient la mastication sans effort irrégulier, ni tant de fatigue.

Les autres pour avoir trop differé ou négligé d'employer les mêmes moyens, ne sont presque plus en état d'en tirer les mêmes secours, attendu les progrès de l'ébranlement, qui seroit suivi d'une chute prochaine, si leurs Dents n'étoient retenuës par un fil d'or ou de soye.

D'autres enfin qu'on a reconnus avoir d'inévitables dispositions à un fort ébranlement de leurs Dents & à un frottement pernicieux, reçoivent les avis d'un Dentiste, sur les moyens de les garantir du désordre dont ils sont menacés; mais comme leur état présent ne s'est point encore rendu sensible par l'importunité, ou par la douleur,

ils ne veulent point consentir à une opération qui détourneroit le danger, & leur épargneroit bien des maux qu'ils voudront faire cesser trop tard, & quand ils n'auront pour ressource que le regret de n'avoir pas cru les avis salutaires qu'on leur a donnés. Cet événement qui n'est que trop commun, fait voir combien l'on a tort de ne pas apporter les soins convénables pour conserver ce que bien des gens appellent les *Dents du fonds*, & qui sont celles qu'on néglige le plus, puisqu'elles entraînent infailliblement la perte des *Dents de devant*, dont on est d'ordinaire un peu plus jaloux.

Mais si la conservation de toutes les Dents en général est de la plus grande importance, ainsi que nous l'avons fait voir, par tous les avantages qui en résultent; il survient des accidens où leur existence est très-nécessaire pour y remédier :

c'eſt ce que je vais prouver par deux exemples, auſquels je n'ai rien lû de ſemblable dans aucun Livre de Chirurgie, non pas même dans ceux qui traitent expreſſément des maladies des os (*a*). Je commencerai par le plus récent, parce que j'ai été conduit dans l'opération qu'il m'a occaſionné de faire par celle que j'avois pratiquée près de douze ans auparavant à Cambrai.

(*a*) J'ai lû depuis *les Obſervations de Chirurgie de M. le Dran*, où j'ai trouvé Tom. I. p. 9. & ſuivantes, un cas approchant de celui que je décris dans le premier exemple, ſi ce n'eſt que la machoire fracturée que j'ai rétablie, comme on le va voir, étoit en bien plus mauvais état que celle qu'a remiſe M. le Dran. Mais je n'ai pu profiter d'un Ouvrage que j'avois le malheur d'ignorer, malgré ſa réputation juſtement acquiſe; en comparant le cas & les circonſtances, que je rapporte avec le fait détaillé par M. le Dran, on reconnoîtra que je n'ai pu avoir d'autre guide qu'une grande expérience.

PREMIER EXEMPLE.

Le nommé Clément gagne-denier, âgé d'environ 40 ans, & attaché à de bas offices chez M. de Fourqueux, Procureur Général de la Chambre des Comptes, fut attaqué le 13 Novembre 1744 au soir, sur le Quai des Augustins, par plusieurs brigands qui le maltraiterent de coups & le laisserent en très-mauvais état. Entr'autres blessures qu'ils lui firent, la machoire inférieure de ce garçon fut fracturée en deux endroits; la premiere fracture étoit du côté droit entre la canine & la premiere petite molaire, espace où il n'y avoit point de Dents, mais seulement la racine de la canine enfermée dans l'alvéole & recouverte de la gencive; l'autre fracture étoit entre les deux petites molaires, & il y avoit après la derniere le vuide d'une grosse molaire qui manquoit;

mais après ce vuide étoit une grosse molaire bien solide, ainsi que les Dents voisines de la fracture. La machoire en cet endroit étoit divisée net & perpendiculairement en deux parties. Il y avoit, à la machoire supérieure du même côté, de grosses molaires, dont les extrêmités inégales portoient sur la piéce fracturée & la dérangeoient, en l'éloignant toujours du point de réduction, quelque chose qu'on eût pu faire pour l'assujettir & la contenir.

Tous les moyens mis en usage pour rétablir cette machoire depuis le 13 jusqu'au 25 n'ayant point réussi, M. Foubert, Chirurgien-Major de la Charité, entre les mains duquel étoit le malade, me fit prier de me trouver le lendemain à cet Hôpital, pour travailler ensemble à consolider cette fracture si rebelle. Ayant vu le malade, il me proposa d'y poser pour l'assu-

jettir une plaque attachée avec des fils d'or ; mais après avoir examiné la fracture & la disposition des parties voisines, ce que je fis par le moyen du taxis, je lui dis que la plaque ni les fils d'or, ne produiroient point dans ces circonstances l'effet qu'il s'en étoit promis ; mais que par un moyen plus simple & plus sûr, s'il vouloit suivre mon avis, j'assujettirois si solidement les piéces en question, qu'elles ne se dérangeroient point jusqu'à ce que le cal fut formé. M. Foubert m'ayant laissé le maître de l'opération, je fis lever le malade de son lit pour le mettre dans un fauteüil, afin d'opérer plus commodément. Je cirai une bonne soye écruë à six brins, qui sans être fort grosse, étoit assez forte pour résister jusqu'à parfaite guérison. Je la passai entre les Dents de la piéce solide, où je l'entrelaçai jusqu'à la derniere petite molaire qui étoit isolée ou

ſeule voiſine de l'endroit fracturé, qu'il étoit queſtion d'aſſujettir ; mais qui étoit heureuſement ſolide dans ſon alvéole, ſans quoi j'aurois été obligé de faire d'autres diſpoſitions qu'on verra dans l'éxemple ſuivant. Je fis ainſi deux tours de mon fil, en l'entrelaſſant depuis la canine juſqu'à cette petite molaire, après quoi je fis les nœuds, & je l'arrêtai. Tout fut tenu par ce moyen auſſi ſolide, que s'il n'y eût point eu de diviſion ni de fracture. J'ôtai enſuite deux groſſes molaires ſupérieures, pour empêcher que leur rencontre ne dérangeât ma réduction, comme elle avoit fait toutes celles qu'on avoit tentées auparavant. Cette opération fut faite le Jeudi 26 Novembre, & le Mardi 15 Décembre ſuivant, le malade ſortit de la Charité parfaitement guéri. Je ne l'avois point vu depuis ſa guériſon, quand le 5 Avril dernier je le rencontrai par

hazard chez M. de Fourqueux. Il me reconnut & me remercia, ce qui me donna la curiosité d'examiner l'endroit où j'ai fait la réduction de sa machoire : je n'y trouvai aucune inégalité, ni rien de difforme ; mais à la fracture du côté droit, il y a une grosseur formée par le cal à côté du menton.

J'avois à me voir opérer un grand nombre de spectateurs, tant Chirurgiens, qu'Etudians, soit en Chirurgie, soit en Médecine. Ils étoient montés sur les tables, sur les lits, & par tout où ils avoient pu pour voir une opération aussi nouvelle pour eux, qu'elle peut dans la suite leur être utile : mais je ne puis à cette occasion passer sous silence une erreur répanduë par quelques-uns de ceux, qui faute d'attention ou d'être placés commodément pour observer tout, n'ont pas bien remarqué comme je m'y suis pris, & n'ont pas une

idée bien juste de l'opération. La plûpart, comme il me l'est revenu, ont dit à nombre de Chirurgiens & à plusieurs autres personnes, que j'avois percé les gencives & les parois des alvéoles, pour passer le fil qui servoit à la réduction. Or il est d'une extrême importance de les détromper, eux & tous ceux à qui ils peuvent avoir fait un aussi faux rapport: attendu que si quelqu'un s'avisoit de faire une pareille opération pour la mienne, ce seroit une insigne bévûë dont le malade seroit la victime, & dont il s'ensuivroit des inconvéniens capables de produire de fâcheuses suites. Ce qui a pu induire en erreur ces Observateurs peu exacts, est une sonde mousse de Dentiste, avec l'extrêmité de laquelle ils ont vu que je dirigeois l'arrangement de ma soye, & la façon de la passer & repasser entre les Dents.

SECOND EXEMPLE.

Feu M. Roſſin, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires à Cambrai, me fit prier vers le commencement du mois d'Août 1733, de me tranſporter chez lui pour affaire de ma compétence. Il me mena voir une pauvre femme âgée de 65 à 66 ans, qui demeuroit dans un Fauxbourg de la Ville, & dont la machoire inférieure étoit caſſée net du côté droit & perpendiculairement dans le vuide d'une groſſe & d'une petite molaire, qu'elle avoit perduës par l'effet du tartre qui les avoit fait tomber en les déchauſſant & en les ébranlant, quoique la matiere de ſes Dents fût d'ailleurs de bonne qualité. M. Roſſin avoit pratiqué pour rétablir cette machoire, tout ce que la Chirurgie indique en pareil cas, atelles, compreſſions, bandages, &c. tout ſon travail depuis 19 à 20

jours que la fracture subsistoit étoit inutile ; le cal ne pouvoit se former, & la partie postérieure se dérangeoit toujours malgré toute l'attention qu'on apportoit. M. Rossin me demanda mon avis ; je lui dis que j'assujettissois une infinité de Dents ébranlées, non-seulement avec du fil d'or, mais encore avec de la soye ; & que si par le même moyen on pouvoit assujettir la portion qui se dérangeoit sans cesse à celle qui étoit solide, on viendroit à bout de faire former le cal & de réunir la machoire. Il goûta mon avis, mais l'espace vuide formé par le défaut des deux Dents & dans lequel étoit la fracture, s'opposoit au succès de l'opération. J'imaginai de remplir ce vuide avec une piéce de cheval-marin, que je perçai de deux trous. Je passai dans chacun deux bons fils en différens sens, afin d'y former comme deux anses, ce qui

faisoit une anse & deux bouts de fil à chacune des parties latérales de la piéce; parce que comme toutes les Dents de cette femme étoient fort ébranlées, elles penchoient beaucoup du côté où la premiere ligature les inclinoit: mais en produisant ici l'effet de l'extension & de la contre-extension, je parvins à les rendre stables; de sorte qu'en passant l'anse entrelassée entre les deux dernieres molaires tenant à la piéce fracturée qui se dérangeoit, ces Dents se trouverent assujetties. Je continuai l'entre-lacis jusqu'aux canines, & aux petites molaires du côté opposé, qui étoient moins branlantes que les autres, & j'y fis les nœuds pour arrêter la soye. Ensuite je conduisis, ou je portai l'anse qui n'étoit point engagée, mais dont les deux bouts du fil qui la formoit étoient passés chacun dans un des trous faits à la piéce, jusqu'aux Dents

Dents que j'avois entourées du premier fil & où je l'avois arrêté. J'embraſſai la derniere où étoient les nœuds avec l'anſe, & de la gauche je regagnai la droite, entrelaçant juſqu'aux dernieres Dents tenantes à la piéce qui avoient été embraſſées par la premiere anſe. Là, je fis le ſecond arrêté, & le tout fut aſſez ſolide pour que la réduction ne ſe dérangeât plus & que le cal pût ſe former. Le cal & la réduction réuſſirent ; tellement que les fils furent ôtés au bout de 28 à 30 jours : comme M. Roſſin lui-même me l'aſſura à mon retour de Bruxelles & de Valenciennes, où j'allai après cette opération. Je n'ôtai à la malade qu'une petite molaire ſupérieure, & une racine que nous ſoupçonnâmes contribuer au dérangement, auſſi bien que le peu d'étenduë & de priſe qu'avoient dans leur articulation le condyle & l'apophiſe

coronoïde ; parties dont le défaut de solidité suffit pour déranger en pareil cas les compressions, & empêcher la réussite des moyens.



CHAPITRE CINQUIEME.

Plétore & Cacochimie.

SUjets Plétoriques & Cacochimes, dont les uns ont les Dents de gros volume, mais peu durables ; leur matiere étant peu solide & tendre ; les autres ont les Dents foibles de toutes manieres & de mince consistance. Essay, pag. 71-73.

PLETORIQUES.

Nom des sujets, leur âge. Salle où ils se sont trouvés.	Etat des Dents de de chaque sujet.
Cinq sujets, sçavoir.	
Louise Autressy,	Dents de gros vo-

14 ans. Salle de Sainte Catherine.	lume, email blanc, matte, & de consistance peu solide.
Marie Lussé, 13 ans. *ibid.*	*Même état.*
Elise Deshayes, 18 ans. *ibid.*	Dents de très-gros volume, émail mal poli, tendre & comme boursoufflé; mauvaise consistance.
Marie Sibert, 20 ans. Salle de Sainte Marthe.	*Même état à peu près.*
Charlotte Arculaire, 28 ans. Salle de Sainte Dorothée.	Même état, Dents marquées de quantité de taches de carie naissante, & déja même pour la plûpart fort cariées en conséquence.

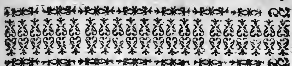
CACOCHYMES.

Quatre sujets, sçavoir.

Marie-Anne de Tournai, 12 ans. Salle de Saint Au-	Dents de petit volume peu couvertes d'émail; les

gustin.	incisives minces, transparentes, délica tes, & sensibles au chaud, au froid, à toutes les impressions de l'air, & au toucher.
N. le Clerc, 13 ans. Salle de Sainte Geneviéve.	*Même état.*
Maurice N.... 12 ans. *ibid.*	*Même état.*
Aymée le Lievre, 12 ans. *ibid.*	Même état, Dents qui ont déja commencé à s'user, & s'usant de plus en plus par leur rencontre.

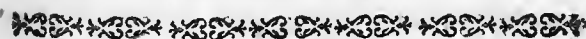




EXPERIENCES
ET
DEMONSTRATIONS.

SECONDE PARTIE.

Démonstrations faites sur des machoires & des Dents de sujets morts, ou résultant de l'extraction de Dents ôtées à des sujets vivans, dans plusieurs cas particuliers dont traite l'Essay.



CHAPITRE PREMIER.

Destruction des racines des Dents de lait par les secondes Dents. Essay, p. 98-111.

IL est dit, page 103 de mon Essay : Que la couronne des Dents qui remplacent celles de

lait se trouvent dans le même alvéole, sous la racine de celle-ci, dont elle est separée par une petite lame très-mince, & c'est un fait démontré par mille expériences; mais il ne faut pas entendre que les incisives & toutes les autres Dents soient placées perpendiculairement & à plomb sous leurs devancieres. Il est bon d'observer cette différence que j'ai cru devoir rapporter ici, pour ne laisser rien à désirer sur cette matiere.

Les secondes incisives sont placées sous les premieres, plus obliquement en quelque façon que perpendiculairement. Elles sont rangées dans cette position à la partie de l'alvéole commun, sçavoir les inférieures du côté qui regarde la langue, & les supérieures du côté du palais; & par conséquent elles sont inclinées à croître vers l'intérieur de la bouche. Les secondes canines sont posées

plus perpendiculairement que les incisives, ainsi elles peuvent croître également en dedans ou en dehors, suivant que les dispositions & la place les obligent de s'incliner. Il n'y a que les petites molaires qui renouvellent les molaires de lait, qui soient placées dans un juste à plomb, sous le milieu de la voûte de ces premieres Dents.

J'ai fait voir à l'Académie Royale de Chirurgie des machoires où le renouvellement des Dents étoit commencé, & où il y avoit des incisives & des canines de lait & nouvelles; les dernieres étoient avancées à proportion de ce qu'elles avoient usé de la racine des Dents de lait, dont elles devoient prendre la place: quelques-unes dans des machoires mal disposées pour un bon arrangement, où le défaut de place les obligeoit de glisser de côté, n'avoient usé les

racines des premieres Dents, que ſuivant l'inclination qu'elles avoient été obligées de ſuivre, & s'y trouvoient comme encaſtrées. On a remarqué la même choſe à des canines de pluſieurs machoires.

J'ai fait auſſi reconnoître ce qui ſe paſſe au renouvellement des molaires de lait, par l'accroiſſement des petites molaires qui les remplacent. Les unes *chevauchant*, pour ainſi dire, la loge qui renferme ces dernieres avant que l'extrêmité en ſoit ouverte par l'accroiſſement de celles-ci, avoient, ſçavoir les inférieures, leurs deux racines & les ſupérieures, leurs trois racines entieres & dans toute leur étenduë : d'autres avoient leurs racines uſées, ſuivant que les petites molaires avoient cru, après avoir percé le ſommet de la loge qui les renferme, entre les racines des molaires de lait, & ainſi des autres

autres par gradation, ſuivant les progrès de la deſtruction des racines. Enfin j'ai démontré que les racines des Dents de lait s'uſoient par le ſeul frotement, dont les progrès, quoique fort lents, ſuivent toujours ceux des Dents nouvelles, & l'on a vu de ces premieres Dents auſquelles il ne reſtoit plus que l'écorce ou l'extrêmité de la couronne; le corps, le colet, la voûte qui ſépare les racines, & les racines mêmes ſe trouvant entiérement uſés. C'eſt ce qui ſuit du rapport de Meſſieurs Puzos & Gervais, Commiſſaires de l'Académie, ſur le quatriéme Chapitre de mon Eſſay.

« Quoique le mauvais arrange- » ment des Dents, diſent-ils, ne » puiſſe pas à la lettre ſe compren- » dre dans les maladies de ces pe- » tits os, le tort qu'il leur fait de- » vient cependant cauſe de diffé- » rens accidens qu'il occaſionne & » d'altérations qui leur ſuccédent.

» Il semble au premier aspect de ce
» préliminaire qu'on ne puisse ici
» que repéter ce que tous les Den-
» tistes ont écrit sur cette matiere.
» Cependant à la gloire de M. *Bu-*
» *non*, nous y avons trouvé des cho-
» ses neuves que nous ne pouvons
» nous dispenser de rapporter. Le
» raisonnement détaillé dans ce
» passage, ajoutent-ils, est aussi sen-
» sible que celui qui suit paroîtroit
» suspect, si l'expérience démon-
» trée n'en levoit tous les doutes.

» L'Auteur prétend, ainsi qu'il
» nous l'a fait voir, que les secon-
» des Dents n'ébranloient ou ne
» chassoient jamais celles de lait,
» qu'après avoir usé leurs racines,
» en tout ou pour la plus grande
» partie, & cela par le mouvement
» de progression, de pression, de
» friction même de la couronne de
» la Dent de remplacement, contre
» la racine de celle de lait. Il nous
» a fait remarquer de ces racines

» usées tout à fait, d'autres à demi
» détruites &d'autres commencées.
» C'est ce qui avoit fait croire que
» les Dents de lait n'avoient point
» de racines originairement, quand
» on les voyoit tomber, sans en
» trouver d'apparence.

» Cette remarque des racines
» usées, non-seulement aux inci-
» sives & canines, mais même aux
» molaires de lait, est une décou-
» verte de l'Auteur. On ne lui doit
» pas moins la recherche qu'il a
» faite sur les Dents de remplace-
» ment & les grosses molaires, qui
» mene à expliquer la difficulté de
» les arracher, & les accidens qui
» suivent l'opération ou qui la pré-
» cédent.

» Quand la couronne d'une
» grosse molaire nommée *Dent de*
» *sagesse*, se montre après avoir
» percé la gencive ; mais que ten-
» dante à parvenir au niveau des
» autres, elle est trop serrée par la

» couronne voisine, ou par l'apo-
» phise coronoïde d'une machoire
» manquant d'une suffisante éten-
» duë, elle prend de l'irrégularité ;
» la couronne presse les Dents voi-
» sines, comprime la portion de
» machoire qui lui résiste, irrite le
» périoste qui l'entoure, & cause
» des fluxions aussi difficiles à faire
» passer, que sujettes à des récidi-
» ves par l'existence continuelle de
» la cause. »

Ici M. Puzos rapporte l'exemple d'une opération que j'ai faite, & dit :

« Je n'ai été que trop long-tems
» témoin d'une pareille fluxion,
» qui après avoir tirannisé un illus-
» tre Magistrat par ses retours fré-
» quens & périodiques, pendant
» plusieurs années, n'a cédé qu'à
» l'arrachement que M. *Bunon* seul
» a osé entreprendre. Cette Dent à
» demi sortie & arrêtée dans son
» élévation par la molaire précé-

» dente & par l'apophiſe coronoï-
» de de l'autre côté, étoit hors de
» rang, & placée comme un coin
» angulaire entre ces deux corps
» ſolides. La difficulté de la ſaiſir &
» la perverſion de ſes racines auroit
» embaraſſé tout autre. Mais M.
» *Bunon* ayant pour objet une cure
» radicale, tira cette Dent avec
» tout l'art poſſible. Son extraction
» qui n'a été traverſée par aucune
» ſuite fâcheuſe, a remis la bouche
» & la jouë dans l'état naturel, &
» a délivré ce digne & illuſtre Ma-
» giſtrat d'une tirannie de maux &
» & de remédes, que ſa jeuneſſe
» devoit encore lui faire endurer
» bien des années. »

Je crois qu'il convient à cette occaſion que j'entre dans un plus grand détail ſur cette intéreſſante cure, & que je rapporte les circonſtances du fait.

Il y avoit déja long-tems que j'entendois parler des maux que

souffroit *M. le Président de Nicolaï, Premier Président de la Chambre des Comptes*, par rapport à une Dent qui, faute d'une place suffisante, ne pouvoit prendre son accroissement & s'élever au niveau des autres. On m'en parloit souvent chez moi, & dans bien des maisons où j'allois. Enfin il y avoit plus de 15 mois que M. Puzos m'avoit prévenu du désordre que faisoit cette Dent, lorsqu'au commencement de Juin 1744, il me fit avertir de me rendre chez lui, pour aller visiter ensemble ce Magistrat, qui étoit alors fort incommodé de sa fluxion. Mais la violence du mal qui tenoit toutes les parties tenduës & gênées, au point qu'il ne lui étoit pas possible d'ouvrir la bouche, fit qu'on m'envoya un contre-ordre, jusqu'à ce qu'on pût voir dans la bouche du Magistrat, & observer ce qui s'y passoit.

Le 12 Juillet suivant, je fus

mandé à l'Hôtel de M. le Président, & je ne manquai pas de m'y rendre. On m'expliqua d'abord ce qui s'étoit passé jusques-là à l'occasion de cette Dent, ce qui avoit été pratiqué dans les circonstances, ce que l'on proposoit de faire, & ce qu'on pensoit enfin de l'état de la Dent. Je répondis qu'il n'y avoit que l'inspection de la bouche, qui put m'indiquer la cause du mal & les moyens d'y remédier. Je tirai pour cet effet de ma poche l'étui de mes instrumens : ce qui obligea M. Puzos à me dire que je n'avois pas besoin d'instrumens, puisqu'il ne s'agissoit point d'opérer, le Magistrat n'étant point encore déterminé à aucune opération, qu'il n'étoit question maintenant que du coup d'œil, ou du tact avec le bout du doigt seulement. Je répondis que si je me contentois du simple tact & du coup d'œil pour m'assurer de l'état des choses, j'en au-

rois une idée bien ſuperficielle, & que par conſéquent mon rapport ſeroit peu ſolide ; qu'enfin pour découvrir la ſource du mal, il falloit néceſſairement que je fuſſe armé d'un inſtrument propre à ſuppléer à l'inſuffiſance des doigts & de l'œil. On y conſentit, & j'éxaminai tout à mon aiſe l'état de la bouche.

Je trouvai la Dent d'où procédoit tout le mal ayant ſon accroiſſement complet, contre le ſentiment des Dentiſtes qui l'avoient examiné avant moi, & qui trouvant ſon extraction impoſſible, avoient propoſé d'ôter la Dent voiſine, pour procurer l'élévation de celle-là. Cette découverte me donna lieu de faire un pronoſtic plus favorable. J'avois détourné pour y parvenir, avec une ſonde de Dentiſte, les parties charnuës voiſines de la Dent, qui malgré pluſieurs inciſions faites pour faci-

liter ſon accroiſſement ſans y être adhérentes, en recouvroient le corps & même la couronne, à l'exception d'une petite ouverture, par laquelle on appercevoit une partie de ſon extrêmité. Je parcourus avec ma ſonde l'étenduë & le tour de la couronne jusqu'au collet & aux bords de l'avéole : après quoi mon avis fut que ſi l'on n'ôtoit que la Dent voiſine, ainſi que l'avoient décidé ceux qu'on avoit conſultés avant moi, on feroit une opération très-infructueuſe, attendu qu'elle étoit tardive, & praticable ſeulement lorſque la Dent commençant à croître laiſſoit entrevoir les diſpoſitions qu'elle avoit à être gênée par ſon voiſinage. J'ajoutai qu'au ſurplus la Dent mal ſituée reſteroit dans ſa ſituation, ayant toutes ſes parties bien formées & affermies dans l'alvéole, ſans qu'il y eût à eſpérer d'autre

accroiſſement, ni qu'elles puſſent changer d'aſſiéte.

Je fis obſerver en même tems la poſſibilité de l'extraction de cette Dent, que j'avois trouvé le moyen de ſaiſir par ſon collet, en le débaraſſant des parties charnuës qui le recouvroient, à moins pourtant qu'elle n'eût des racines difformes, mal conformées, & capables de réſiſter à l'opération, ou d'occaſionner leur fracture, auquel cas elles reſteroient engagées au fond de l'alvéole. Je dis de plus, d'après mon expérience, que quand cet inconvénient arriveroit, la couronne & tout le collet de la Dent étant emportés, il en réſulteroit toujours un grand avantage, en ce que les parties voiſines de la Dent, où réſidoient principalement tout le ſentiment & toute la douleur, ne ſeroient plus comprimées & gênées, ni par conſéquent

obstruées & enflammées. Tel fut le résultat de ma visite, & je me retirai.

Il se passa six semaines avant que M. le Président se déterminât à l'opération dont je lui avois promis le succès. Ceux qui l'avoient trouvée impossible, instruits des vûës que j'avois données, s'offroient tous les jours à la faire; mais l'équité de ce Magistrat qui s'étend à tout, lui fit dire que puisqu'ils n'avoient pu, tous tant qu'ils étoient, ni découvrir la cause du mal, ni trouver les moyens d'y remédier. Il n'étoit pas juste qu'ils eussent l'honneur d'une opération dont le succès ne seroit dû qu'à moi, & que l'Auteur de la découverte, ou celui qui seul avoit reconnu la nature de la maladie, devoit être l'instrument de la guérison. Dans cet intervalle de tems, le malade eut encore plusieurs fluxions, dont la derniere enfin le

détermina à l'opération. Je fus donc appellé pour la faire le 29 Août 1744. La veille, Madame la Princesse de L . . sollicitée par le Sieur C. . . lui avoit proposé de sa part de se charger de l'extraction de sa Dent ; à quoi le Magistrat répondit qu'il étoit surpris qu'un si habile homme lui fit faire une pareille proposition, après avoir été si long-tems d'un avis contraire, & n'avoir trouvé jusques-là d'autre reméde à ses maux que la patience.

Aussi-tôt que je fus arrivé, M. le Président exigea de moi d'examiner de nouveau sa bouche pour m'assurer de son état. Je le fis, & je conclus comme la premiere fois à l'extraction de la Dent. Ce Magistrat y consentit, & m'ayant ordonné de la faire, j'eus le bonheur d'emporter cette Dent bien entiere, sans aucune fracture de racines, ni adhérence de l'alvéole.

La couronne de cette Dent eſt ronde, au lieu d'être plus étenduë de l'une des parties latérales à l'autre, que de la ſurface extérieure à l'intérieure, comme ſont le plus ſouvent les groſſes molaires, ſes racines venuës fort à l'étroit comme le reſte de la Dent, ſe ſont réunies & ne font qu'un corps juſqu'à leur extrêmité, qui touchoit au fond de l'alvéole, où le ſuc qui les formoit étant obligé de ſe recourber, a formé comme deux crochets tournés chacun dans un ſens contraire.

Si dès le commencement on eût examiné d'aſſez près & avec un inſtrument propre à découvrir ce qui ſe paſſoit, l'état de cette Dent & des parties voiſines, on auroit reconnu auſſi bien que moi, combien il étoit aiſé de délivrer le malade de tous les maux qu'il a ſoufferts, & quelle longue ſuite de douleurs ne lui auroit-on pas épar-

gné. Ce grand Magiſtrat joüit à préſent d'un repos qui doit être auſſi précieux au Public, qu'il eſt néceſſaire au rang qu'il occupe, & qu'il remplit ſi dignement.



CHAPITRE DEUXIEME.

DISPOSITIONS différentes des Dents dans leur accroiſſement; varieté de leurs conformations, cauſes de ces différences & de celles de leurs racines; obſervations ſingulieres & très-importantes ſur toutes ces varietés. Eſſay, p. 89-98.

J'Oſe dire que je ſuis le premier qui ait traité cette matiere, & qui l'ait démontrée auſſi clairement, au grand étonnement des Maîtres de l'Art, qui ne pouvoient s'imaginer que mon *Eſſay ſur les maladies des Dents* ne contînt ſur

cela que des vérités, & des vérités physiques appuyées sur l'expérience.

C'est par le moyen de plusieurs machoires que je suis parvenu à faire ces Démonstrations. J'ai fait voir, dans le bassin de différens alvéoles, des Dents dont il n'y avoit encore de formé qu'une petite extrêmité de la couronne, tout étant encore envelopé de la membrane, qui contient la matiere du germe dont par la suite la Dent se forme. Dans d'autres machoires de sujets un peu plus avancés en âge, les Dents de la même classe avoient le corps de la couronne plus formé, mais sa concavité n'étoit point encore voûtée. D'autres avoient de plus le collet formé, & commençant à s'étrécir pour la formation de la voûte. Dans d'autres enfin cette voûte étoit achevée, & couvroit la grande cavité de la Dent, contenuë ordinairement

dans l'intérieur de la couronne.

J'en fis voir d'autres dont les racines commençoient à se former en sortant de la voûte, & que je ne déchatonnai comme les premieres, qu'après avoir brisé les parois de leur alvéole, & levé la membrane qui ferme l'ouverture de ceux dont la couronne des Dents n'est point encore sortie. Je brisai aussi dans d'autres cas, l'extrêmité de la loge qui contient les petites molaires sous les molaires de lait; je démontrai de cette maniere tous les dégrés d'accroissement jusqu'à la perfection des racines dans les mêmes Dents, ou celles de la même classe, & je fis remarquer les dispositions qui causoient les différentes difformités des racines, ainsi qu'un grand nombre de Dents dont les racines sont dans ce cas.

Je fis encore observer que les alvéoles, surtout des molaires de lait, & même des grosses molaires

où ces Dents étoient peu avancées, avoient beaucoup plus de diamêtre, que ceux où les Dents avoient déja leurs racines commencées, ou venuës à un certain point : que les premiers ne montroient que des parois minces & lissés en quelque façon, & que les autres étoient plus épais, & comme enduits ou incrustés d'une substance osseuse & spongieuse, formée par concrétion en même tems que les racines, & des mêmes sucs portés par les vaisseaux de la membrane qui contient le corps de la Dent : enfin que cette substance luttoit les racines, & la partie du corps de la Dent qui est embrassée par les bords à l'alvéole, pour les affermir & les consolider à mesure qu'elles se forment.

J'eus lieu de m'appercevoir que toutes ces remarques extrêmement nouvelles pour ceux qui assistoient à mes Démonstrations, leur cau-

ſoient beaucoup de ſurpriſe ; mais j'eus auſſi la ſatisfaction d'en rendre la vérité ſenſible : ce fut principalement à MM. Puzos & Gervais, que je m'attachai à faire reconnoître cette variété de diſpoſitions dans les alvéoles, & je leur fis voir clairement que ceux dans leſquels étoient cruës les molaires de lait, étoient beaucoup plus étendus, lorſqu'ils ne contenoient que la couronne de ces premieres Dents que quand elles étoient venuës à à leur perfection, & qu'elles avoient entre leurs racines la loge ou cloiſon, qui renferme la petite molaire qui doit les remplacer. Ils reconnurent en même tems que dans les mêmes alvéoles où il s'étoit d'abord formé une Dent, ayant une couronne à peu près ſemblable à celle des groſſes molaires & pluſieurs racines, il s'en forme enſuite de bien plus petites, tant par le volume de leur couronne, qu'en

ce qu'elles n'ont ordinairement qu'une racine, comme je l'ai observé ailleurs.

C'eſt par l'altération de la ſubſtance oſſeuſe & ſpongieuſe dont je viens de parler, & par celle qui arrive à la certiſſure des bords des parois de ces alvéoles, que l'on ſouffre ſi ſouvent de vives douleurs aux alvéoles, aux gencives & aux parties contiguës ou rélatives à celles-là, ainſi que je l'ai décrit ci-deſſus, en déduiſant les dangéreux effets, ſoit du mauvais arrangement, ſoit de l'inégalité des Dents. La premiere diſpoſition à l'altération dont il s'agit, eſt communément le tartre qui cauſe ſouvent l'engorgement & le relâchement des gencives, quoiqu'ils arrivent encore ſouvent, ainſi que le gonflement & la fongoſité qui les accompagnent, ſoit par le vice des fluides, ſoit par l'interception que le tartre, en comprimant toutes ces

parties, produit dans les vaiſſeaux capillaires des mêmes gencives, où la ſtagnation & le ſtaſe ſe font aiſément, attendu la petiteſſe de ces vaiſſeaux & la preſſion du tartre; ſoit enfin par le concours de ces deux diſpoſitions qui ſe rencontrent enſemble, & dont l'effet devient plus ſenſible, lorſque le bord de la gencive qui doit embraſſer le collet de la Dent en eſt détaché, & que leur adhérence ſi néceſſaire eſt altérée ou détruite. Car c'eſt alors que la ſalive, le limon, les reſtes d'alimens, l'air, &c. ſéjournent & pénétrent de façon, qu'ils cauſent peu à peu le déchauſſement des Dents, la deſtruction des parois, des alvéoles, & de la ſubſtance oſſeuſe & ſpongieuſe, dont ils ſont entiérement revêtus; c'eſt alors que les cloiſons de cette ſubſtance qui ſéparent les racines des Dents l'une de l'autre, ſont auſſi pareillement ruinées. De-là,

comme j'ai dit, l'ébranlement des Dents, suite inévitable de la destruction des alvéoles, de leurs parois, de la substance en question, & de ses cloisons; à quoi succédent les douleurs dont je viens de parler, & que l'on prend d'ordinaire pour un *mal de Dents* proprement dit, quoique les Dents en cet état ne soient point le siége du mal, qui se fait sentir bien plus vivement aux parties contenantes & voisines qu'aux parties contenuës.

Ces douleurs & les fluxions qui les accompagnent varient, se repétent ou se calment, suivant les variations du tempéramment & de l'état des fluides. Quand par quelques circonstances on est échauffé, & que la masse des fluides est en conséquence augmentée de volume, ou qu'ils péchent en un mot de quelque maniere, les effets ci-dessus ont lieu, surtout si dans ces dispositions il se trouve complica-

tion de causes occasionnée par l'air, & quelque vent froid dont on aura été frappé du côté qui a des dispositions, par l'altération que j'ai décrite, à être offensé de ces impressions. La fluxion diminuë ensuite plus ou moins promptement, suivant que le traitement tempere & diminuë la masse des humeurs, ou les corrige. Après quoi l'on est plus tranquille, tant que les dispositions que nous avons marquées, ne se trouvent plus en état d'en produire le retour.

Mais lorsque le tempéramment se retrouve par quelque cause échauffé de nouveau de quelques dégrés de plus qu'il ne faut pour tenir la masse des fluides dans le juste équilibre dont dépend sa santé, la même situation ne manque jamais de se reproduire aux parties voisines, relatives & contenantes de la Dent qui est dans le cas ci-dessus, & l'on ne cesse point d'être

importuné de ces retours périodiques, que par l'extraction de ces sortes de Dents devenuës corps étrangers dans la partie saine où elles nuisent, jusqu'à ce qu'on ait pris enfin une sage résolution de s'en défaire.

On ne sera pas moins étonné d'apprendre que la substance osseuse & spongieuse dont j'ai parlé, est quelquefois totalement détruite, tant par la fréquence des fluxions & de l'engorgement, que par le séjour des serosités & du limon âcre & mordicant qui s'y introduit.

Lorsque par la destruction de l'adhérence du périoste avec le collet de la Dent, sous les bords des gencives, les matieres en question se sont insinuées peu à peu, en séjournant sous ces mêmes bords qu'elles rongent & minent insensiblement, les matieres s'accumulent de plus en plus, & se vitiant de

jour en jour rongent le périoste ; les bords des parois, des alvéoles, la substance charnuë des gencives, & la substance osseuse & spongieuse, contenuë dans la capacité des alvéoles. Ensuite à la place de cette substance & des cloisons qui séparent les racines, il se forme une sorte de carnosités plus ou moins solides & fongueuses, tant autour des racines mêmes & entr'elles, que sous la voûte dont elles sont un allongement ; ce qui arrive par l'épaississement du périoste qui les environne, en conséquence des engorgemens, & obstructions de la stagnation & du stase du sang ou des autres humeurs, & des inflammations fréquentes à chaque retour. Souvent même la portion de ces carnosités qui se trouve entre les racines, sous la voûte & à la place qu'occupoient les cloisons, est épaisse & solide ayant une qualité tendineuse, ou même nerveuse

en

en quelque ſorte, & unie avec une portion de ſemblable matiere, qui envelope le reſte des racines encore engagées au fond de l'alvéole, malgré ſon délabrement. Ce ſont d'abord ces carnoſités, qui dans les intemperies ſi funeſtes aux Dents s'irritent & ſe gonflent, l'irritation paſſe enſuite aux parties voiſines : la jouë devient enflée, effet de l'obſtruction qui eſt preſque toujours ſuivie de l'inflammation ; la tête devient douloureuſe, & ſouvent la fiévre eſt de la partie. On dit alors qu'on a telle Dent malade, parce qu'au moindre attouchement elle paroît douloureuſe ; ce qui ne provient que des mouvemens qui la refoulent, & qui en preſſent les parties adhérentes & voiſines, alors irritées ; d'où il ſuit que la Dent prétenduë malade, n'eſt pas le ſiége de la douleur, quoiqu'on la charge ordinai-

grement de tout le mal que l'on souffre.

C'est être néanmoins dans une grande erreur, tant de la part du malade que de l'Artiste, que de s'obstiner à vouloir conserver une ou plusieurs Dents, quoique sans carie, dont le voisinage ou les parties adhérentes sont dans les circonstances que j'ai décrites : en voici un exemple illustre & récent, dont M. Faget l'aîné, Chirurgien célébre a été témoin.

EXEMPLE.

M. le Maréchal Comte de Saxe, avoit une Dent en cet état qui lui causoit une fluxion presque continuelle & très-douloureuse, accompagnée d'une grosse tumeur à la jouë. Cette Dent par elle-même étoit bonne & sans carie, mais le parois extérieur de son alvéole, & l'adhérence de la gencive étoient

détruits à un point, que le vuide résultant de cette dégradation, formoit extérieurement une poche, qui permettoit d'y introduire une sonde mousse ou un stilet, & de le promener dans toute l'étenduë de l'alvéole de ce côté jusqu'au fond, & par conséquent tout le long & entre les racines de cette Dent; qui étoit une seconde grosse molaire inférieure du côté gauche. C'est ce que je découvris à l'inspection de la bouche, dès la premiere fois que je fus appellé pour examiner l'état de la maladie, & j'en fis mon rapport au Prince. Je fis reconnoître la même chose à M. Faget dans la seconde visite que je fis & à laquelle il fut présent. Je fis voir l'impossibilité qu'il y avoit de réparer l'altération des parties voisines, & j'établis la nécessité d'extraire cette Dent, pour faire cesser la fluxion & dissiper la tumeur qu'elle produisoit. M. le Maréchal

Comte de Saxe, de l'avis de M. Faget, se détermina à l'opération. Avant de la faire je prévins le Prince, ainsi que M. Faget & les Assistans, que les racines de cette Dent, par l'extrêmité qui étoit encore un peu engagée au fond de l'alvéole, seroient toutes environnées d'une chair fongueuse très-rouge; la justesse du pronostic, après l'extraction, surprit tout le monde; & l'étonnement de M. Faget ne fut pas à coup sur le moins marqué. Je conseillai au Prince de gargariser presque continuellement sa bouche du côté malade, avec de l'eau chaude & quelques gouttes d'eau-vulnéraire, après l'avoir lavé d'abord avec un léger mélange d'eau tiéde & de vinaigre.

Après cela, je prévins encore M. le Maréchal & M. Faget, que l'extraction de cette Dent ne me feroit point beaucoup d'honneur, & même pourroit me faire tort

dans l'eſprit des perſonnes qui la verroient, ſans excepter les gens de l'art, parce qu'il y a peu de perſonnes & même de Dentiſtes, qui ſçachent qu'une Dent quoique ſaine & ſans carie, ſuffit dans les circonſtances où étoit le Prince, pour prolonger & entretenir pendant pluſieurs années une longue ſuite de maux, juſqu'à ce qu'on en vienne à l'extraction, abſolument néceſſaire pour les faire ceſſer. En effet, j'ai vû nombre de perſonnes qui dans pareil cas, ont paſſé ſucceſſivement par les mains de pluſieurs Dentiſtes, qui ont employé ſans aucun effet tous les moyens imaginables pour leur conſerver ces ſortes de Dents & rétablir l'altération des parties voiſines, tellement qu'on n'eſt parvenu à faire ceſſer le mal, que par l'extraction que j'en ai faite, & que je pratique encore tous les jours avec un ſuccès qui ne s'eſt jamais démenti. Ce

moyen eſt ſûrement le ſeul capable de ſoulager efficacement, autrement on ſouffre des années entiéres, par un vain eſpoir de garder ſes Dents & d'être délivré de ſes maux; ce qui ne pourroit ſe faire que par la regénération de l'adhérence du périoſte, &c. détruits en tout ou en partie; regénération impoſſible, d'où ſuit l'impoſſibilité de la parfaite guériſon & de la conſervation de ces Dents.

Ce que j'avois prévu par rapport à M. le Comte de Saxe, eſt arrivé. La tumeur de la jouë n'ayant pu ſe diſſiper aſſez promptement, tant par la complication des cauſes qui la produiſoient, que faute de ſe gargariſer ſuffiſamment, ainſi que je l'avois conſeillé, comme une circonſtance eſſentielle, & de prendre quelques autres précautions; le Prince conçut de l'inquiétude d'avoir perdu une Dent qu'il trouvoit très-bonne, auſſi bien que tous

ceux à qui il en parloit, ou la montroit sans être délivré de sa fluxion : il craignoit que l'opération étant inutile, il n'eût encore aussi long-tems à souffrir qu'il avoit fait auparavant. De très-célébres Médecins & d'habiles Chirurgiens qui voyoient cette Dent, après avoir examiné superficiellement la gencive, sans avoir la moindre idée de l'état où étoient toutes ces parties avant l'extraction, improuvoient hautement, & l'opération & l'Opérateur, & celui qui l'avoit laissé faire en lui donnant son suffrage; cette même Dent fut vûë à Versailles par bien des personnes qualifiées, qui toutes blâmoient le sacrifice qu'on en avoit fait, à ce qu'elles prétendoient, fort mal-à-propos. Quelques-uns même de mes Confreres, dont les lumieres auroient dû pourtant leur faire reconnoître d'une part la nécessité de l'opération, & entrevoir d'un autre

côté la certitude du ſuccès, quoiqu'éloigné par les circonſtances, ſe joignoient au cri public, & s'autoriſoient de la lenteur de la guériſon, pour indiſpoſer contre moi ceux qu'ils devoient plutôt raſſurer.

J'ai déja rapporté une partie des raiſons qui contribuërent à ralentir la diſſipation, ſoit de la tumeur à la jouë, ſoit de l'engorgement des parties. Mais il y en avoit encore d'autres qui exigeoient bien des précautions, telles que les fréquens gargariſmes que j'avois ſurtout recommandés, & l'attention à ſe préſerver de l'impreſſion de l'air & du froid, qui furent apparamment négligés. 1°. La ſaiſon dans laquelle l'opération fut faite, ce qui arriva le 2 Janvier 1745. 2°. La dûreté conſidérable de la partie engorgée depuis long-tems d'un ſang ſtagneux. 3°. Les fongoſités qui dans cet état tapiſſent toujours l'in-

térieur de l'alvéole, & dont on a la démonstration par celles dont les racines de la Dent se trouvent revêtuës, ainsi qu'on l'a remarqué après l'extraction, & que mon pronostic l'avoit annoncé. 4°. La destruction du parois de l'avéole rongé dans une partie qui se rapproche aisément de l'autre, quand cette déperdition n'a pas lieu, à la différence de leur base, qui par sa solidité ne peut se rapprocher de même. 5°. Une assez grande échancrure qui se fit extérieurement à la gencive, par la délicatesse & la fongosité de ces parties charnuës. Voilà ce qu'ignoroient ceux qui me blâmoient, mais ce que l'expérience, plus sûre que les raisonnemens les plus spécieux, m'avoit appris pour me conduire en cette occasion. C'est sur ce fondement qu'un jour le Prince m'ayant dit, qu'il étoit fâché que M. Faget lui eût fait ôter une bonne Dent sans

néceſſité ; je lui répondis que ſi je trouvois mille perſonnes de ſon rang qui me fiſſent l'honneur de me conſulter, je ne prendrois point d'autre parti pour leur procurer une guériſon radicale, & que je croirois faire une grande faute de ne point les porter à ſouffrir une opération, auſſi néceſſaire que celle dont il ſe plaignoit. J'ajoûtai que comme la douleur étoit preſque entiérement diſſipée alors, & que la tumeur commençoit à diſparoître, le tems & l'exactitude à ſe gargariſer ſouvent & à ſe tenir chaudement, acheveroient d'emporter le reſte ; nouveau pronoſtic qui fut bientôt ſuivi de l'effet, au moyen de quoi toutes les inquiétudes ceſſerent.

Il eſt donc certain que toutes les douleurs qu'on ſouffre dans les circonſtances de la maladie que je viens de décrire, & les tumeurs qui l'accompagnent, ſe diſſipent tou-

jours peu de tems après l'extraction qui eſt abſolument néceſſaire, lorſqu'on ne l'a pas prévenuë dès le commencement des diſpoſitions qui produiſent la maladie. Il arrive pourtant des cas ou par la diſpoſition des parties malades, la tumeur ou le gonflement de la jouë augmente dans les premiers inſtans, ou les premiers jours de l'opération; mais alors tout ſe diſſipe auſſi plus promptement, à proportion, & peu de jours après il ne reſte plus ni aucune apparence de gonflement, ni le moindre ſentiment de douleur; il n'eſt plus queſtion que de fortifier les parties qui ont ſouffert.

Lorſque dans le cas dont il s'agit, l'engorgement eſt invéteré, huit, douze ou quinze jours ſuffiſent pour tout diſſiper, pourvû qu'il n'y ait point de complication étrangere, produite par quelque vice univerſel ou particulier; & qu'on

ait ſoin de gargariſer abondamment la bouche malade, avec de l'eau de riviere chaude & quelques gouttes d'eau-vulnéraire, dont il faut douger les parties preſque continuellement. On en uſe dans le commencement trois chopines ou deux pintes par jour, & l'on obſerve au ſurplus un régime & la retraite convenable.

Une autre ſingularité dont je dois faire ici la remarque, & inconnuë juſqu'à préſent, eſt que dans le cas ci-deſſus la matiere oſſeuſe & ſpongieuſe dont j'ai parlé, eſt détruite en tout ou en partie, & remplacée par les carnoſités dont j'ai fait en même tems mention : mais ces carnoſités ſont détruites à leur tour par un tartre, qui par ſucceſſion de tems ſe forme, & s'attache le long & entre les racines des Dents, au point que ſouvent les carnoſités qui environnoient les racines & rempliſſoient l'eſpace d'en-

tr'elles, sont toutes consumées ou desséchées, de maniere qu'il n'en reste plus rien, & qu'elles sont remplacées comme par repressaille, par une matiere tartareuse. Les Dents alors ne tiennent plus à rien dans les alvéoles, & n'y peuvent rester engagées que par l'irrégularité de leurs racines. Ce désordre a lieu principalement, quand on a gardé long-tems ces sortes de Dents en cet état, & après nombre de fluxions qu'on n'a pas cru en provenir malgré leur retour périodique: ou lorsque trop attaché à ces Dents, parce qu'on n'y appercevoit point de carie, on s'est imaginé faussement qu'elles ne pouvoient y avoir part, & qu'en conséquence on les a gardées assez long-tems, pour que cet effet s'ensuive.

AUTRE EXEMPLE.

Le 27 Octobre 1745, M. Mo-

rand, Maître en Chirurgie, &c. me fit voir un malade chez lui, qui avoit un abcès à la ſurface extérieure de la gencive, par lequel il découloit du pus ſanieux; nous l'examinâmes & le ſondâmes enſemble, il fut reconnu par le ſtilet qui pénétra fort avant, que le parois externe de l'alvéole étoit non-ſeulement découvert, mais carié avec beaucoup de déperdition de ſa ſubſtance; je viſitai les groſſes molaires, ſurtout celles à l'endroit des racines de laquelle le mal répondoit, qui étoit la ſeconde des Dents de cette claſſe, du côté gauche en la machoire ſupérieure; je tournai une ſonde de toute part, pour chercher s'il n'y avoit point de carie à cette Dent, ou aux parties latérales de ces voiſines, ſans en pouvoir découvrir; je trouvai conſidérablement de mobilité en la premiere, que l'adhérence de la gencive, du périoſte & de l'alvéole,

étoient détruites; qu'il y avoit une déperdition considérable de ce dernier, qui par complication avec les autres circonstances, mettoit non-seulement le collet de cette Dent à découvert, mais encore la voûte & une partie de l'étenduë des racines, au point que j'y introduisois l'extrêmité de la sonde, dessous & entre ces parties. M. Morand me proposa de porter le cautere actuel par l'ouverture de l'abcès, pour parvenir à guérir cette maladie sans ôter la Dent; mais mon expérience me fit conseiller de prendre le parti de l'extraction, comme le plus prompt & le plus sûr moyen, assurant que sans cela le traitement seroit long & sans succès.

On adopta mon avis, & j'ôtai la Dent; elle ne se trouva point cariée, mais une portion de tartre dur s'étoit glissée jusqu'à l'entrée de la voûte, laquelle a causé cette maladie & l'exfoliation, par fonte

de la partie de l'alvéole qui ſepare les racines, & qui étoit remplacée par une matiere charnuë de nature cartilagineuſe, même tendineuſe, épaiſe & rempliſſant tout l'eſpace qui eſt entre les racines & ſous la voûte.

Le ſuccès ayant confirmé l'expérience, cette maladie fut guérie en peu de tems; ce qui n'eut pas été ſi prompt, ſi l'on ſe fut trop attaché à garder cette Dent, au contraire le déſordre auroit eu des ſuites qui ſont toujours fâcheuſes.

AUTRE EXEMPLE.

M. le Doux, Maître en Chirurgie, à Paris, a éprouvé par lui-même depuis peu, qu'une Dent ſans carie, ni déperdition de ſa ſubſtance, cauſe des douleurs, des fluxions, &c.

La premiere groſſe molaire ſupérieure du côté gauche, ayant deux de ſes racines, ordinairement

ſituées

ſituées vers le parois externe de l'alvéole, découvertes de la gencive, & de la portion de ce parois qui doit les envelopper conjointement, au point qu'il n'y avoit qu'environ une ligne de leurs pointes ou extrêmités, d'engagée au fond de l'alvéole, & qui n'étoient point maſquées du tartre, qui avoit produit la deſtruction de la gencive, de l'alvéole, & mis à découvert la voûte de cette Dent, au point de pouvoir porter deſſous l'extrêmité de la ſonde, & battre avec entre les deux racines découvertes; cette état produiſoit de vives & longues douleurs, deſquelles j'ai délivré ce Chirurgien, le 4 Février 1746, en lui conſeillant de me laiſſer ôter cette Dent, ſaine d'ailleurs, mais dont un plus long ſéjour dans la place qu'elle occupoit, auroit cauſé bien des repétitions de douleurs & de fluxions importunes.



CHAPITRE TROISIEME.

DIFFERENCES dans la cavité des Dents ; varieté de sa profondeur & de son étenduë. Essay, p. 150-156.

LEs singularités que contient mon Essay sur cette matiere, ne sont pas moins des découvertes qui m'appartiennent, que celles sur qui viennent de rouler les deux Chapitres précédens.

Ce ne fut pas sans peine que j'établis les varietés qui se rencontrent dans l'étenduë & la profondeur de la cavité des Dents. Le détail où je suis entré dans mon Essay à cet égard, ni l'explication que j'ai eu souvent lieu d'en faire, en répondant aux questions & aux difficultés qui m'ont été faites sur cet article, n'auroient pas suffi, si

je n'eusse été en état d'appuyer mes raisonnemens de Démonstrations. C'est ce que j'ai fait avec le même succès que le reste, en continuant mes expériences sur un très-grand nombre de Dents humaines de différentes classes, & sur nombre de Dents incisives que les animaux m'ont fournies.

L'opinion générale que l'on m'opposoit avant la Démonstration des faits, étoit que la cavité qui regne dans les racines des Dents diminuoit d'étenduë, à mesure qu'on avançoit en âge par l'accroissement de la substance osseuse intérieure, voisine de cette espéce de canaux, laquelle croît circulairement, & diminuë par progression l'étenduë de cette cavité. Cette observation qui est juste, & dont j'étois trop convaincu par mon expérience, n'a rien de commun avec les faits que j'ai avancés, puisque la différence que j'ai remarquée

dans la cavité des Dents, a lieu non-ſeulement dans des ſujets d'âges differens, mais encore parmi des ſujets de même âge, entre les Dents d'une même bouche & de la même claſſe. J'obſervai que la matiere qui rempliſſoit plus ou moins la cavité qui avoit exiſté, & qui ſe diſpoſoit à remplir celle qui ſubſiſtoit encore, croiſſoit intérieurement, en gagnant de la couronne vers l'extrêmité de la racine ; mais non plus alors circulairement, attendu que cette matiere tendoit à ſe convertir en une ſubſtance oſſeuſe, non ſpongieuſe qui commençoit, ainſi que je l'ai fait reconnoître, par un petit bouton attaché au centre intérieur de la couronne, d'où il prenoit ſon accroiſſement pour remplir la capacité de cette couronne, en gagnant enſuite par progreſſion celle de la racine, & ſe durciſſant à meſure.

Pour prouver plus ſenſiblement

encore cette varieté, je pourrois raporter un grand nombre d'exemples de personnes de 30 à 40 ans & plus, à qui en limant quelques incisives ou canines, pour les mettre au niveau des voisines qu'on avoit déja limées considérablement & sans douleur, on trouvoit au premier coup de lime une extrême sensibilité. J'ai vu même des Dents qu'on avoit limées beaucoup moins que les autres, d'où le sang néanmoins sortoit par l'extrêmité de la couronne, comme par l'ouverture de quelques petits vaisseaux; tandis qu'à de jeunes gens, suivant le besoin, j'ai limé certaines Dents de la moitié de l'étenduë de la couronne, sans découvrir la cavité & les vaisseaux dentaires, & même sans en approcher dangéreusement, ou de maniere qu'ils ressentissent aucune douleur, soit en opérant, soit ensuite de l'opération.

J'en ai un exemple récent dont la singularité mérite une place ici.

EXEMPLE.

Madame de Chalet, Dame de distinction, demeurant ruë des trois Pavillons, à Paris, choquée du mauvais effet que le défaut d'arrangement des incisives & canines supérieures, produisoit dans un jeune homme de Poitiers, âgé de 16 à 17 ans, pour lequel elle s'intéresse, parloit en conversation de l'état disgracieux de cette bouche. M. le Marquis d'Avaucourt, qui étoit présent, & qui est témoin du rétablissement favorable que j'ai fait à la bouche de Mademoiselle de Vatan sa parente, dit à cette Dame qu'il y auroit peut-être le même remede à la bouche du jeune homme en question, & qu'il lui conseilloit de me le faire voir. Le 7 Avril 1745, on me fit visiter cette bouche, & je la trouvai dans

un état qui me surprit beaucoup.

Ce jeune homme avoit les Dents dont j'ai parlé si longues, quoiqu'on les eût déja limées, qu'elles excédoient considérablement la lévre supérieure, même quand la bouche étoit fermée, & traînoient sur l'inférieure en la couvrant toute entiere, ce qui déparoit beaucoup un Cavalier, qui d'ailleurs est fort bien de figure & de taille. Ces mêmes Dents sortoient en saillie presque horizontalement. On désiroit qu'elles pussent être renfoncées du dehors en dedans de la bouche, & qu'elles fussent situées aussi plus perpendiculairement qu'elles ne l'étoient. Mais par les dispositions que je reconnus, tant à l'égard de la position de ces Dents, que dans la conformation de la machoire inférieure, je crus être obligé d'avoüer franchement, qu'il y avoit lieu d'appréhender que tous les moyens dont on pourroit se servir,

ne fussent inutiles, ou même dangéreux. J'ajoûtai que s'il n'y avoit pas à craindre, ou de découvrir l'intérieur des Dents, ou d'approcher trop de leur cavité, je pourrois les limer de façon qu'elles ne seroient plus reconnoissables, attendu qu'à ces risques près, leur longueur donnoit beaucoup de champ à la lime. Je ne puis dissimuler aussi que la qualité de ces Dents que j'avois reconnu très-solide, me faisoit pressentir que leur cavité n'étoit pas fort près de leur extrêmité. Le danger que je faisois entrevoir n'effraya point M. & Madame de Chalet ; ils me dirent que si ces Dents pouvoient être limées, à peu près au point que je prévoyois capable de faire un changement, tel que je le faisois espérer, il falloit faire l'opération, malgré l'inconvénient incertain dont je les avois prévenus, & que je leur ferois plaisir de vou-
loir

loir bien m'en charger : Qu'en tous cas ces Dents dureroient dans l'état où je les aurois mises, autant qu'elles pourroient, & qu'à mesure qu'elles manqueroient, on en substitueroit d'artificielles : on détermina le jeune homme, & je procédai à l'opération.

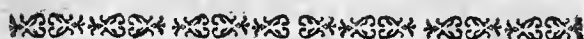
Je limai considérablement une canine, une petite incisive latérale, & une des deux grandes incisives sans beaucoup de peine & de douleur, & sans qu'il parût que l'endroit limé approchât trop de la cavité de la couronne. Il n'en fut pas de même à l'autre grande incisive, je m'apperçus aux premiers coups de lime que le sentiment en étoit plus vif, & qu'elle causoit même de la douleur ; ce qui fit que je ne voulus point d'abord en emporter une portion égale à ce que j'avois diminué des autres. Il ne convenoit pas néanmoins de laisser cette Dent plus longue que ses

voisines, par l'effet disgracieux qui en résultoit. Ainsi vu le courage du jeune homme, excité par le désir de voir disparoître la difformité de sa bouche, & la résolution où l'on étoit de sacrifier, s'il le falloit, la durée de ces Dents à leur agrément ; je repris la lime, mais j'en conduisis l'action de maniere que j'enlevai dans un instant une portion de cette même Dent, suffisante pour la mettre à peu près au niveau de l'autre grande incisive. Après l'opération, je trouvai que cette Dent étoit rouge & sensible ; ce qui me fit voir que la cavité de sa couronne approchoit bien plus de l'extrêmité que celle des autres, ainsi que la membrane qui la tapisse, le nerf & les vaisseaux dentaires; nouvelle preuve de la différence qu'il y a par rapport à la profondeur & à l'étenduë, dans la cavité des Dents d'une même bouche & d'une même classe. L'incisive laté-

rale & la canine voiſine reſtoient encore extrêmement longues, & il falloit en retrancher beaucoup pour en rendre l'aſpect ſupportable, je fis une tentative pour ſonder en quelque ſorte l'état de leur intérieur, & j'eus une eſpéce d'indice que leur cavité étoit ſuffiſamment éloignée du bord de la couronne. J'entrepris en conſéquence d'emporter avec la lime l'excédent qui les défiguroit ; & cela fut fait promptement, ſans aucune douleur, ni même approcher trop de la cavité. Après cette heureuſe opération, je préſentai un miroir au jeune homme, dont la ſurpriſe égala la ſatisfaction, en ſe voyant ſi différent de ce qu'il étoit, comme ſon changement étonna tous ceux qui le virent depuis.

Je fis, il y a près de deux ans, une ſemblable réparation à la bouche, d'une niéce de mon épouſe, âgée alors de 19 ans, qui avoit les

mêmes Dents presque saillantes, à peu près comme celles dont je viens de parler; mais avec des dispositions plus favorables pour les faire aisément rentrer au-dedans de la bouche: c'est à quoi je parvins en faisant de simples séparations entre leurs parties latérales; après les avoir beaucoup racourcies en deux reprises à six mois l'une de l'autre, & en rafraîchissant aussi les séparations qui étoient entiérement effacées par la diminution de la saillie, & la rentrée des Dents vers l'intérieur de la bouche. Ces Dents supporterent bien la lime & furent suffisamment diminuées sans aucune douleur, ni aucune altération de la cavité. La bouche est actuellement en très-bon état, les Dents en sont saines & n'ont plus rien qui choque la vûë.



CHAPITRE QUATRIEME.

ET DERNIER.

CONCLUSION de l'Ouvrage; réflexions sur la partie de la Chirurgie qui en est l'objet; étenduë de cet art encore ignorée & justifiée par quelques exemples; courte récapitulation des principales découvertes faites par l'Auteur, pour mettre les curieux à portée d'en vérifier la nouveauté.

PAr toutes les Démonstrations & les détails que l'on vient de voir, je crois avoir fait la preuve complette que l'objet important annoncé par le titre de mon *Essay sur les maladies des Dents*, est rempli, & que je n'ai rien exageré en y faisant envisager des moyens sûrs de conserver les Dents. 1°. En leur procurant une bonne

conformation, dès les tems même que l'enfant se forme, & se perfectionne dans le ventre de la mere. 2°. En leur continuant la même attention pendant le cours de l'alaitement. 3°. Enfin en ne négligeant ni soin, ni visites pour en assurer la conservation pendant le reste de la vie, à quoi contribuent également les avis & les opérations d'un Dentiste habile qui sçait opérer & conseiller à propos.

Il y a donc lieu d'espérer que par le secours d'une théorie si bien justifiée par l'expérience, & de la pratique que je prescris, la perte & les maux que font souffrir les Dents, seront moins fréquens à l'avenir, & qu'il périra nécessairement beaucoup moins d'enfans par la sortie & l'accroissement de ces petits os, qui en emportent tous les jours un si grand nombre; avantage qui previendra la désolation de bien des familles, où l'on

pleure si souvent de précieux rejettons, moissonnés ou retranchés en naissant & dans leur fleur à peine éclose; avantage en un mot qui sera la source d'une infinité d'autres pour les societés, les Etats, & tout le genre humain dont il diminuera les pertes.

Un autre fruit que le Public pourra tirer de mon travail, c'est d'être à l'abri de l'imposture & de l'ignorance des Charlatans répandus partout. La confiance ou plutôt le front avec lequel ils s'offrent & s'annoncent pour préserver de la perte & des maux de Dents, pour soulager ceux qui en sont affligés, pour leur procurer même un embellissement séducteur que l'on paye bien cher par la ruine irréparable des Dents qu'ils ont entrepris d'orner, n'imposeront plus qu'aux personnes faciles à se laisser séduire & tromper, comme il en est dans tous les cas & dans

toutes les circonſtances de la vie. On ne donnera plus tête baiſſée dans les preſtiges de ces Empiriques qui prennent la qualité de Dentiſtes, ſans avoir quelquefois les moindres notions & les premiers élémens de notre Art, ſans connoître même aſſez ſouvent la ſtructure & la qualité des parties, ſur leſquelles ils hazardent, plus hardiment que ne fait un véritable Artiſte, ou leurs opérations ou leurs remedes. Car voilà ce qui rebute partout une infinité de gens, fort ſenſés d'ailleurs, mais indiſpoſés contre un Art utile qu'ils n'ont jamais pu diſcerner d'une mépriſable charlatannerie deſtituée de principes. De-là cette malheureuſe prévention, & cet éloignement qui fait tous les jours qu'on n'oſe confier ſa bouche à perſonne, ni faire prendre le moindre ſoin de ſes Dents, & qu'on aime mieux les laiſſer périr, au prix de mille maux,

que d'entendre parler du Dentiste. Or quel bien n'est-ce pas au moins pour tous ceux qui ne négligent aucun moyen d'être éclairés sur leurs véritables intérêts, que d'être en état de ne plus confondre l'Artiste intelligent & plein de droiture, avec l'imposteur ignorant qui ose en usurper le nom; le frivole & vil Opérateur, avec le Dentiste appliqué, qui pratique avec honneur une importante partie d'un Art aussi estimable que la Chirurgie.

Quel service n'auroient pas rendu au Public ceux qui l'ont portée si loin cette Chirurgie, surtout depuis qu'on la cultive en France, avec un succès dont nos voisins sont jaloux, si le seul objet qu'ils ont comme abandonné à l'industrie méchanique des Opérateurs, les avoit autant occupés que les autres parties de cet Art. On auroit depuis long-tems une pratique

sûre, fondée sur une exacte théorie, & l'on recueïlleroit d'heureux fruits de l'expérience de plusieurs siécles. 1°. La perte & les maux des Dents seroient beaucoup moins fréquens qu'ils ne sont. 2°. Parmi les soins qu'exige le premier âge, l'attention particuliere aux Dents des enfans, soit pour les diriger dans leur conformation, soit pour en prévenir les maladies, étant passée en habitude, on n'attendroit plus qu'elle fût excitée par les accidens, lorsque les désordres dont on a tant d'exemples, sont parvenus au point de rendre tous les secours inutiles ou peu efficaces. Une négligence si funeste devenuë inexcusable par un long usage, rendroit chacun plus attentif sur soi-même & sur ceux dont il pourroit être chargé, parce qu'on se rend coupable en effet des suites facheuses qu'elle entraîne, lorsqu'on manque à se faire assurer par

un Dentiſte clairvoyant, de l'état & des diſpoſitions de ſa bouche, ou de celle des enfans dont on a la conduite.

C'eſt ſur ce fondement que pluſieurs perſonnes auroient déſiré trouver dans mon Ouvrage une phyſiologie des Dents complette, & tout le manuel des opérations : mais comme ces deux grandes parties, ſçavamment traitées par M. Fauchard, laiſſent peu de choſes à déſirer, je n'ai point cru devoir m'expoſer ici à d'ennuyeuſes redites, & je me contente de renvoyer à la lecture de ſon Livre auquel on peut s'en tenir ſur cette matiere.

On verra par ſon Ouvrage & le mien, que l'art du Dentiſte n'eſt pas ſi borné qu'on ſe le figure, & que pour l'exercer efficacement, il faut avoir plus de connoiſſances qu'on n'en ſuppoſe d'ordinaire aux Artiſtes de notre profeſſion.

En effet, ſi la Médecine embraſſe

dans sa théorie tous les objets qui peuvent appartenir à la conservation du corps humain ; toutes parties de la Chirurgie, pour le succès de la pratique, exigent des notions suffisantes de cette même science dont elles dérivent, & la partie du Dentiste en a certainement autant besoin que les autres.

1°. La *Physiologie* nous donne les moyens d'opérer sûrement & sans courir aucun risque, comme il arrive à ceux qui procédent sans connoissance anatomique de la structure des parties sujettes à nos opérations.

2°. Par l'*Hygine*, on est en état de donner d'utiles avis, soit pour procurer aux Dents une bonne conformation, soit pour les entretenir, les conserver & en prévenir toutes les maladies.

3°. La *Pathologie*, la Semeiotique, nous menent à la connoissance des causes des symptômes & des

ſignes qui nous indiquent la ſource des maladies, leur état, leurs progrès & leurs ſuites. Elles ſont d'uſage en mille cas: lorſqu'on reconnoit par exemple à la ſeule inſpection des gencives, que la maſſe du ſang péche en qualité, & qu'il y a lieu de craindre une hémorragie à la ſuite de l'extraction d'une Dent, ainſi que je l'ai pronoſtiqué nombre de fois; il en eſt de même quand les gencives, les Dents & les parties voiſines ſont douloureuſes, ſans que cela provienne immédiatement de leur état, mais plutôt de celui des fluides ou de quelque intemperie de l'air & du régime. C'eſt encore un cas où la main du Dentiſte eſt moins utile que ſes conſeils. Son office eſt de s'aſſurer exactement par lui-même de l'état des choſes, après quoi c'eſt aux Médecins ou aux Chirurgiens qu'il doit renvoyer le malade.

4°. Enfin la *Thérapeutique* dont

les trois parties composent tout l'art de guérir, nous apprend à nous gouverner dans la curation des maladies de notre ressort, par des principes sûrs & avec méthode.

Un ou deux exemples de l'application que j'ai faite avec assez de succès dans l'exercice de mon Art de quelques-unes de ces connoissances, suffiront pour justifier l'usage que nous sommes à portée d'en faire, sans sortir de notre profession ni entreprendre sur le ministere d'autrui.

PREMIER EXEMPLE.

Le jeune Vicomte de Rothelin, fils de M. le Marquis de Rothelin, enfant très-précieux, âgé d'environ 22 mois, étoit dangéreusement malade, & son état allarmoit toute sa famille. Comme on attribuoit la principale cause de sa maladie, à la sortie prochaine de la premiere molaire de lait inférieure du côté

droit, M. Faget l'aîné conſeilla de me faire appeller pour examiner la gencive qui recouvroit cette Dent, & avoir à ce ſujet mon avis. Je viſitai la bouche de cet enfant en préſence de M. le Marquis de Pont-Saint-Pierre, ſon ayeul, de M. & Madame de Rothelin, de M. Faget, &c. Je trouvai que la Dent n'étoit point diſpoſée à ſortir de trois ſemaines ou un mois, & j'aſſurai en conſéquence qu'elle ne cauſoit pas ſeule l'état du malade. Mais en obſervant ce qui ſe paſſoit dans ſa bouche, je penſai que quelques autres Dents, ou quelqu'autre gencive, pouvoit produire cet effet. M. Faget voyant que je me mettois en devoir d'examiner les molaires & les gencives de la machoire ſupérieure, me dit qu'on n'appréhendoit rien de ce côté-là, les deux premieres molaires de lait étant venuës, & les ſecondes étant encore fort éloignées de cauſer de

la douleur par leur ſortie. Je lui répondis qu'il me paroiſſoit à propos d'examiner les deux molaires de lait déja ſorties, qui pouvoient avoir ſur leur couronne quelques brides reſtées, dont le ſéjour étoit capable de cauſer un tiraillement très-douloureux, d'où ſe ſeroit enſuivi la fiévre, & la plûpart des maux dont cet enfant étoit tourmenté, même le défaut de ſommeil. En même tems je portai la vuë ſur l'extrêmité de l'une de ces Dents, du côté droit vers les enfoncemens & les éminences de la couronne où j'apperçus une bride fort déliée, mais fort tenduë. J'éxaminai enſuite la pareille où je vis la même choſe, je le fis obſerver aux Aſſiſtans & à M. Fagét, qui fut d'avis auſſi bien que moi de couper ces brides. Je fis cette légere opération, & depuis ce tems l'enfant alla beaucoup mieux, juſqu'à ce qu'au bout d'environ un mois, je coupai
encore

encore une bride ſemblable, qui étoit reſtée ſur la Dent de lait dont il s'étoit agi en premier lieu; dans la machoire inférieure du côté droit.

On me fit remarquer à cette occaſion les gencives où manquoient les quatre Dents canines, & dont la groſſeur indiquoit, diſoit-on, qu'elles perceroient dans peu de jours, ce qui contribuoit beaucoup à l'indiſpoſition de l'enfant qui étoit toujours malade. On trouvoit ſur ce fondement qu'il n'y avoit rien à lui faire, que de laiſſer percer ces Dents. Après avoir bien obſervé ces gencives, je répondis qu'aucune des Dents dont on ſoupçonnoit la ſortie prochaine, ne paroîtroit au plutôt de trois ou quatre mois; que ce ſeroit par conſéquent une erreur très-dangéreuſe que de ne pas traiter cet enfant ſuivant la nature de ſa maladie, où je ne voyois pas que

les futures canines eussent part. J'ajoûtai qu'il falloit le dire à MM. Boyer & Faget, afin que sans avoir égard à la prochaine sortie de ces Dents, sur laquelle on rejettoit tout le mal, ils pussent soulager l'enfant. Ces Messieurs en conséquence traiterent le malade conformément à son état, & il y eut un tel changement chez lui, que deux mois après on délibera de lui faire quitter le lait de la nourrice. Mais comme on craignoit qu'il n'y eût alors quelqu'une des Dents qu'on attendoit depuis long-tems prêtes à percer, & que les douleurs qu'elle pourroit causer jointes à l'effet du sevrage qui ne se fait pas sans peine pour l'enfant, ne fissent un tort considérable au jeune Vicomte, & ne le fissent même succomber, attendu le mauvais état où il étoit réduit par la longueur du mal, je fus mandé pour constater l'état des gencives, & donner mon

avis sur ce qu'on vouloit faire avant le froid de l'arriere-saison, si la sortie des Dents n'étoit pas trop prochaine. Après avoir examiné de nouveau la bouche de l'enfant, je fis mon rapport des dispositions que j'avois reconnuës aux gencives, & je garantis qu'il ne perceroit aucune Dent avant six semaines ou deux mois, ce qui donnoit le tems de faire le sevrage, & de faire perdre à l'enfant l'habitude du lait de sa nourrice. Sur mon avis il fut sevré dès le jour même.

Peu de tems après, le jeune Vicomte n'ayant pas été fort dérangé par l'abandon de la nourrice, on m'appella pour sçavoir si les gencives étoient encore dans l'état où je les avois trouvées, & si je pensois qu'on pût l'emmener à la Campagne, sans qu'il y eût du danger pour lui, au cas que quelques Dents vinssent à sortir. Je satisfis à ces

deux points, & l'enfant fut mené en campagne. Etant retombé malade au bout de quelque tems, on prit le parti de le transporter à Paris, & l'on manda d'abord MM. Molin, Boyer, Peyrat & Faget. Ils convinrent tous qu'avant de délibérer sur le traitement, il falloit s'assurer si les Dents pour être prêtes à percer & difficilement, ne contribuoient pas à la maladie, ou même ne la produisoient pas. Comme on me fit l'honneur de vouloir avoir mon avis, je devois en conséquence me trouver à cette consultation, où je fus appellé ; mais ces Messieurs par rapport à leurs affaires, la firent à une heure différente de celle qu'on m'avoit assignée, ce qui fit qu'ayant visité la bouche en particulier, & bien examiné les dispositions de l'enfant, j'assurai que l'état du malade ne provenoit nullement ni des Dents que l'on attendoit, ni de l'inflam-

mation ou irritation des gencives occasionnée par leur sortie prochaine. Le résultat de ma visite fut rapporté à ces Messieurs, & ce fut après être rassurés du côté des Dents, qu'ils firent choix d'un traitement dont le succès a été si heureux, que la santé du jeune Vicomte a été entiérement rétablie. A l'égard des Dents que l'on attendoit dès le mois de Juillet 1744, elles n'ont commencé à percer qu'au mois de Février 1745, & ç'a été sans accident, sans facheux simptômes & sans beaucoup de douleur.

On voit par cet exemple, que si cet enfant doit la santé dont il joüit depuis ce tems à l'heureux choix du traitement qui a été fait, j'ai du moins déterminé ce choix par mon rapport qui l'a précedé, & dont le diagnostic & le pronostic se sont trouvés également vrais.

DEUXIEME EXEMPLE.

A la fin de Juillet 1744, Mademoiselle de Maulde, fille de M. le Comte de Maulde, âgée de près de deux ans & demi, étant dangéreusement malade & tourmentée d'une très-grande fiévre, MM. Bourdelin & la Graves, ses Médecin & Chirurgien, ainsi que Madame la Comtesse sa mere, attribuoient son état à la prochaine sortie de quatre Dents. Cette Dame sur ces entrefaites me fit venir à l'occasion de quelque mal de Dent qu'elle avoit aussi, elle me parla de la maladie & de l'état dangéreux de sa fille; & pour me faire voir sur quel fondement on accusoit de tout ce désordre quatre Dents prêtes à percer, elle me dit que l'enfant avoit ses vingt Dents de lait, & qu'on remarquoit pourtant aux gencives qu'il alloit lui en percer encore quatre autres au-

fond de la bouche, c'eſt-à-dire, une de chaque côté des deux machoires. Je lui répondis que l'enfant n'avoit pas ſes vingt Dents de lait, ou qu'il ne lui en venoit point d'autres, comme on le croyoit, parce que la choſe étoit impoſſible : que le fait méritoit bien d'être éclairci, pour ne point faire de ces bévûës qui cauſent la mort à tant d'enfans, faute d'avoir approfondi la cauſe des maladies qu'on attribuë au hazard à la ſortie trop difficile de quelques Dents. Après une petite conteſtation, où j'inſiſtai ſur la néceſſité de viſiter la malade, l'examen de ſa bouche fut fixé au lendemain. Mon rapport fut que toutes les Dents qui avoient dû venir juſqu'alors étoient venuës, que l'état où ſe trouvoit l'enfant n'étoit pas cauſé par les Dents, que ni celles qui étoient ſorties, ni celles qu'on croyoit prêtes à venir, ni avoient abſolument au-

cune part, par ce que toutes les Dents de lait étant bien sorties & de bonne qualité, elles ne pouvoient causer maintenant de mal, & que celles qu'on attendoit étoient d'autant plus éloignées de produire de si facheux simptômes, qu'elles n'étoient pas prêtes de paroître; & ne sortiroient de plus de trois ans & demi ou quatre ans. J'ajoûtai que si l'on vouloit sauver la vie à l'enfant, il ne falloit point du tout songer aux Dents par rapport à la maladie présente, mais se retourner comme on dit d'un autre côté, pour faire choix d'un traitement convénable à la nature du mal. Madame de Maulde me répondit que sa fille étant plus avancée que ne le sont ordinairement les enfans de son âge, il pouvoit arriver que des Dents qui ne viennent à d'autres que bien plus tard, fussent un peu précoces chez elle, & qu'en ce cas la prévention qu'on avoit

avoit ici par rapport aux Dents seroit juste. Je repliquai qu'à la vérité quelques sujets prématurés avoient par extraordinaire certaines Dents, ou quelquefois toutes plutôt qu'une infinité d'autres sujets du même âge ; mais que la différence à cet égard ne rouloit que sur quelques mois, ou tout au plus une année d'avancement : qu'à l'égard des premieres grosses molaires, qui étoient les Dents qu'on attendoit alors inutilement, & non sans danger pour l'enfant malade, elles ne venoient d'ordinaire qu'entre six ou sept ans : qu'enfin on les regardoit comme Dents prématurées & dont la sortie étoit dangereuse, lorsque par une disposition rare & extraordinaire, elles paroissoient vers les cinq ans & entre cinq & six. Madame de Maulde préoccupée de l'apparition prochaine de ces molaires, ne se rendoit point & prétendoit

qu'auſſi par extraordinaire, il pouvoit arriver que ces mêmes Dents vinſſent à ſa fille, & fuſſent la cauſe du triſte état où elle ſe trouvoit. Je repartis que ſi le fait par impoſſible arrivoit jamais, il ſeroit regardé par tous les bons Phyſiciens comme un Phénomene le plus ſurprenant du monde. Elle inſiſta & me dit encore, qu'on voyoit des enfans naître avec des Dents, tandis que d'autres en avoient à peine à deux ans: qu'ainſi l'on pouvoit inferer de ces variations quelque choſe de particulier pour ſa fille. Je convins que ce dernier cas étoit très poſſible, & même qu'il n'étoit pas ſi rare; mais j'ajoûtai qu'il n'avoit lieu que pour les inciſives de lait, & jamais pour les Dents des autres claſſes.

Le reſultat de tous ces raiſonnemens que j'ai cru devoir rapporter pour l'inſtruction de ceux

qui ont des enfans, fut d'être convaincu que les Dents ne causoient point la maladie de Mademoiselle de Maulde. Il fallut consequemment changer de batterie, & par le bon choix du traitement elle est échappée du danger extrême où l'avoit plongée une pure méprise.

Voilà comme il arrive souvent qu'on attribue dans l'enfance aux Dents, des maladies qui n'en proviennent point;erreur qui fait perir une infinité de sujets. Mais il faut avouer aussi que les Dents causent bien des maladies, tant chez les enfans que chez les adultes, & en emportent même un grand nombre,sans qu'on les soupçonne d'y avoir la moindre part, ce qui est une erreur aussi dangereuse & non moins frequente que la premiere. Or de quelle importance n'est-il pas de se faire assurer par le Dentiste dans les diffé-

rens cas qui se presentent, de l'état de la bouche d'un enfant avant de se décider sur sa maladie, soit pour le choix du traitement, soit pour le suspendre; & n'est-on pas coupable des accidens qui arrivent tous les jours, pour avoir negligé un avis utile dont dépendoit le salut du sujet? En effet si dans les diverses maladies qui surviennent aux enfans, & où les Dents peuvent faire complication, on étoit soigneux de faire examiner leur état, pour sçavoir si l'on peut les médicamenter, sans avoir rien à craindre du côté des Dents, ou s'il faut differer les remedes pour ne pas les rendre inutiles, ou même dangereux par leur rencontre avec la sortie des mêmes Dents qui ne fatiguent déja que trop; on peut dire, sans rien outrer, qu'on sauveroit la vie à une grande partie des enfans qui sont emportés dans ces circonstances.

Pour terminer ce chapitre & l'ouvrage entier, on trouvera bon que je place ici la petite recapitulation que j'ai annoncée.

Comme c'est au public que l'on est comptable & du talent & de son produit, je crois qu'on ne sçauroit me blâmer de calculer mes acquisitions ; & je les remets sous les yeux du Lecteur, soit pour confondre mes envieux, soit pour les mettre en état de me confondre moi-même, si j'étois capable de me parer de celles d'autrui. (*a*)

Les principes que j'ai établis dans mon *Essai* (p. 16. & suivantes) pour bien disposer les germes des Dents du côté de la Mere & de la Nourrice & ce que j'y ajoûte (p. 36 *& suiv.*) du present Ouvrage, sont si neufs que j'apprehende aussi peu d'être convaincu de plagiat, que d'être contredit.

Ce que j'ai dit p. 39. de l'*Essai*,

(*a*) Voyez l'Avertissement page. VIII.

des convulsions, & autres symptomes qui accompagnent la sortie des Dents, roule sur des effets connus, mais qu'on ne trouvera dans aucun endroit approfondis & developés comme ils le sont dans mon Ouvrage.

Les causes & les effets singuliers de l'Erosion (p. 58.) sont une pure découverte, & j'ose dire qu'on ne connoissoit que le nom de la maladie.

Tout ce que l'on trouve à la p. 82. sur l'ordre du renouvellement des Dents, les causes du mauvais arrangement de ces petits os, les accidens que causent les debris ou restes des Dents de lait, cariées par leur séjour dans les gencives & les alvéoles &c. ainsi que ce qui est rapporté sur cette matiere (p. 168 *& suiv.*) de ce present Ouvrage, est une suite d'observations également importantes, neuves & curieuses.

Toute l'histoire des Dents de

lait, l'ordre de leur chute, l'existence de leurs racines, & les suites de leur carie rapportées p. 98, 105 & 111 de mon Essai & confirmées p. 287 *& suiv.* du nouvel Ouvrage, sont une suite de découvertes justifiées par celui de M. Fauchard, où l'on voit le fait des racines des premieres Dents encore indécis.

Les moyens que je propose (p. 127 de mon Essai) pour procurer aux Dents un arrangement convenable dans le tems qu'elles se renouvellent, & les inconveniens que je justifie (p. 139) resulter de leur inégalité, sont des observations neuves & dont aucun Dentiste avant moi n'a donné, que je sache, aucune notion.

Les causes particulieres de la carie que je déduis (p. 144) sont des observations du même genre.

Toutes mes remarques sur la cavité des Dents & la varieté de sa

profondeur p. 150 de l'Essai & p. 330 *& suiv.* du nouvel Ecrit, sont des connoissances qui m'appartiennent.

Le present Ouvrage qui est la suite de mon Essai, contient encore nombre d'autres observations aussi neuves. Routes différentes de la carie par lesquelles elle se communique aux dents & passe des unes aux autres, (p. 165 *& suiv.* & 220 *& sui.* découverte importante & vraye.

Véritable cause de l'accumulation progressive du tartre, (pag. 224) matiere bien plus éclaircie qu'elle ne l'avoit encore été.

Moyen également sur & simple pour fixer les pieces de la machoire inférieure, dans le cas d'une fracture la plus complette. (p. 272. *& suivantes.*)

Premieres dispositions des alvéoles, tant des grosses que des petites molaires, soit dans leur état naturel, soit dans le tems que les derniers ne contiennent que la

couronne de celles de lait. Changement qui se fait aux uns & aux autres, avec l'accroissement du corps des dents, & de leurs racines. Autre changement qui se fait à la substance osseuse & spongieuse aux bords & aux parois des alvéoles & aux cloisons qui séparent les racines; effets qui s'ensuivent &c. Changement qui se fait encore à la substance osseuse & spongieuse de l'intérieur des alvéoles. Destruction de cette substance, & son remplacement par des carnosités. Enfin autre changement qui arrive à l'intérieur des alvéoles. Carnosités détruites par une matiere tartareuse & remplacées par cette matiere. Toutes ces remarques contenues à la pag. 303 & suivantes du present Ouvrage, ont avec le mérite de la nouveauté, la vérité Physique & l'expérience, qui font seuls le prix des objets qui s'annoncent pour des découvertes, & qui en méritent le nom.

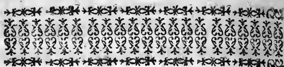
Impropriété du nom de Racines.

Je me suis servi jusqu'ici du nom de Racines dans mes Ouvrages, en parlant de la partie de la Dent engagée dans l'avéole pour m'accommoder à l'usage; mais j'ose avancer que ce nom est impropre, quoiqu'il subsiste de tous les tems, ainsi qu'on le voit par les livres de Medecine & de Chirurgie, où il est parlé des Dents. Comme j'ai suivi depuis le moindre commencement, l'accroissement progressif de ces parties, jusqu'à sa perfection; je pose en fait que je n'ai employé le nom de Racines, que pour ne pas dépaïser trop promptement le Lecteur, & pour m'accorder avec le terme reçu jusqu'ici; mais à dessein de lui substituer celui de jambes ou pieds, comme exactement propre, suivant qu'on peut le reconnoître par les descriptions, & démonstrations d'accroissement

concreſſif, mentionné tant dans l'*Eſſai*, que dans ce dernier Ouvrage ; ce qui fait qu'on parlera infiniment plus juſte, quand on dira que les groſſes molaires ſuperieures, ont ordinairement trois jambes, les inférieures deux, les petites molaires une, & ainſi des canines, & inciſives.







PHARMACIE ODONTALGIQUE, OU TRAITE DES MEDICAMENS SIMPLES ET COMPOSE'S,

Propres aux maladies des Dents, & des différentes parties de la bouche à l'uſage des Dentiſtes.

L'Art du Dentiſte, comme toutes les autres parties de la Chirurgie, conſiſte en operations de la main, & en remedes topiques. Si l'ignorance & la mauvaiſe foi abuſent cruellement tous les jours des premiers moyens,

c'eſt principalement dans les compoſitions empiriques, que triomphe la charlatannerie. Je n'ai rien à ajoûter à ce que j'ai dit ſur cet abus dans mon *Eſſai* (p. 178. & 191.) le plus ſur eſt d'oppoſer aux *ſecrets* dont le myſtere eſt toujours ſuſpect, les Medicamens reçus & pratiqués par les Maîtres de l'Art.

Or pour être de plus en plus utile au Public, j'ai cru devoir former de tous nos remedes un petit corps de Pharmacie, principalement en faveur des jeunes Dentiſtes, & comme c'eſt eſſentiellement pour eux que j'écris, je n'ai pu me diſpenſer de ſuivre l'ordre qui m'a paru le plus propre à leur inſtruction. Ainſi je commence par la définition des Médicamens que je diviſe en ſimples & en compoſés. Enſuite je décris méthodiquement leurs proprietés, leurs vertus, & les dégrés de leurs qualités ſpecifiques. Après quoi je donne quelques compoſitions,



CHAPITRE PREMIER.

Des Médicamens simples propres aux Dentistes. Premiere division suivant leurs espéces.

LA matiere des Médicamens simples propres aux Dentistes se tire des Vegetaux, des Animaux, de l'Air, de la Terre, & des Eaux. Les Vegetaux fournissent les racines, les bois, les écorces, les feuilles, les fleurs, les semences ou graines, les fruits, les sucs, les liqueurs, les gommes.

On tire des Animaux ou de leurs parties, les os, la graisse, la moëlle, le sang, le lait, les excrémens, les coquilles, &c.

L'Air nous donne la manne que Galien appelle le miel aërien, & la rosée.

La Terre nous offre plusieurs es-

peces de terres, avec les métaux, les mineraux, les pierres, les sucs condensés, &c.

La Mer & d'autres Eaux produisent l'ambre, le bitume, le corail, l'éponge, le sel, &c.

§. I.

Médicamens simples tirés des Plantes & des Arbres.

Racines de	Romarin.
Guimauve.	Canelle.
Chiendent.	Santal rouge.
Aristoloche.	*Ecorces de*
Bistorte.	Citron.
Pirette.	Grenade.
Luzerne.	Orange amer.
Regliſſe.	Encens.
Iris ou Glayeul.	Macis.
Tormentille.	*Feuilles de*
Ache.	Chêne ou Gland.
Salſepareille.	Mauve, & Guimauve.
Souchet.	Parietaire.
Iris de Florence.	Sauge.
Gingembre.	Hyſope.
Bois de	Coclearia.
Gayac.	

Romarin.
Veronique.
Nicotiane ou Tabac.
Creſſon de Fontaine.
Sumach.
Ronce.
Saffran.

Fleurs de

Liguſtrum.
Saffran.
Sauge.
Romarin.

Semences, Graines & Grains de

Moutarde.
Ecarlate ou Kermes.
Orge.

Fruits.

Glands.
Cloux de geroſles.
Citron.
Cotton.
Figues.
Grenade.
Poivre noir.
Poivre long.
Raiſins de Damas.
Balauſtes.
Noix muſcades.

Sucs liquides de

Citron.
Grenade.

Sucs condenſés.

Camphre.
Cire.
Miel.
Beaume du Perou.
Sucre.
Sang de dragon.

Gommes.

Elemi.
Encens.
Euphorbe.
Laudanum.
Maſtic.
Myrrhe.
Poix.
Reſine de Tacamaque.
Reſine de Caregne.

§. II.

§. II.

Médicamens simples pris des Animaux.

Insectes.
Cantharides.

Parties des Animaux.
Cervelle de lievre.
Moelle de lievre.
Cervelle de cochon.
Cervelle de cheval.
Dent de vipere mâle.
Dent de loup.
Chair de veau.
Cretes de coq.
Corne de cerf.

Coquilles & Os.
Nacre de perle.
Coquille de seches.
Os de jambes de bœuf.
Os de pied de mouton.
Dent d'élephant.
Dent de cheval marin ou hypopotame.
Dents de vache marine.
Os de seches.
Coquilles d'œufs.
Coquilles d'escargots.

Laits
de Femme.
de Vache.
Beurre frais.

Excrémens.
Urine humaine.
Crotes de chat sauvage.
Laine grasse.
Poil de lievre.
Soye.
Musc.

Médicamens simples pris de la Terre de la Mer, & des Eaux.

Terres.
Bol d'Armenie.
Talc.
Terre sigillée.
Terre du Japon ou cachou.

Métaux.
Or.
Argent.
Acier.
Etain.
Plomb.

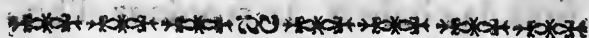
Pierres communes.
Cristal.
Hematite.
Jaspe.
Pierre ponce.

Pierres précieuses.
Perles.

Sucs condensés.
Alun.
Nitre.
Sel gemme.

Productions de la Terre.
Sel commun.
Ambre gris & jaune.
Corail rouge & blanc.
Eponge.





CHAPITRE SECOND.

Division des Médicamens simples suivant leurs qualités générales.

ON considere dans les Médicamens simples, deux sortes de qualités générales; les unes manifestes, les autres ocultes ou cachées. Les qualités manifestes sont celles qui produisent des changemens sensibles, comme les Médicamens chauds causent de la chaleur aux parties sur lesquelles ils sont appliqués & les froids leur causent de la froideur.

Les Médicamens de qualités manifestes se divisent en temperés & altérans. Les médicamens temperés sont conformes au temperamment de l'homme; les intemperés ou altérans produisent dans le corps ou à ses parties quelqu'une des quatres premieres qualités, qui

ſont la chaleur, la froideur, l'humidité & la ſéchereſſe.

Les qualités des altérans ſont auſſi de deux ſortes qu'on appelle premieres & ſecondes qualités. Les premieres qualités ſont le premier ſentiment produit par les Médicamens dans quelque ſujet, comme la chaleur cauſée par l'application d'une ſimple: les ſecondes qualités ſont l'effet qui ſuit néceſſairement du premier, comme la rarefaction produite en conſéquence de la chaleur, ſur le ſujet, ou ſur la partie où la même ſimple a été appliquée.

On obſerve encore dans les qualités générales des Médicamens quatre dégrés, & dans chacun de ces dégrés trois dimenſions. Ainſi les Médicamens chauds, froids, humides & ſecs, ſont tels au premier, au ſecond, au troiſiéme, ou au quatriéme dégré, & l'on conſidere dans chaque dégré le com-

mencement, le milieu, & la fin. L'eau, par exemple, étant dans un vaisseau sur le feu est tiéde au commencement, & par conséquent temperée, mais devenue un peu plus chaude ou plutôt sans aucun sentiment de la froideur qui lui est propre, elle est alors au premier dégré; sa chaleur ensuite étant plus sensible, on dit elle est au second dégré. Lorsqu'elle est au point que par sa chaleur le sentiment en est douloureux, elle est au troisiéme dégré & enfin quand elle est bouillante & qu'elle brule, elle est au quatriéme dégré. Cette gradation s'applique aux Médicamens.

§. I.

Médicamens simples temperés.

Figues.
Gomme Elemi.
Raisins de Damas.
Jus de Reglisse.

§. II.

Médicamens simples chauds au premier dégré.

Racines de
Guimauve.
Reglisse.
Fruits.
Noix de Cyprés.
Raisins de Damas.

Gommes & Excremens.
Laudanum.
Beurre frais.

§. III.

Médicamens simples chauds au second dégré.

Racines
d'Ache.
de Souchet.
Bois & Ecorces de
Canelle.
Encens.
Gayac.
Macis.
Feuilles de
Romarin.
Sauge.
Veronique.

Fleurs de
Romarin.
Gerofle.
Saffran.
Gommes & Resines.
Encens.
Laudanum.
Mastic.
Myrrhe.

§. IV.

Médicamens ſimples chauds au troiſieme dégré.

Racines de
Glayeuls Iris ou Flambe.
Feuilles de
Ariſtoloche ou Sarrazine.
Hyſope.
Rhüe.
Ecorce de Macis.

Liqueurs & Gommes.
Vin vieux.
Poix.
Mineraux.
Alun.
Nitre.
Sel.

§. V.

Médicamens ſimples chauds au quatriéme dégré.

Racines de
Pirrettes.
Semences.
Moutarde.

Fruits.
Poivre.
Gomes.
Euphorbe.

§. VI.

Médicamens simples froids au premier dégré.

Racines & Feuilles de	*Grains*
Mauve.	Orge.
Myrthe.	*Fruits.*
Parietaire.	Citron.
Fleurs	*Sucs condensés*
Roses.	Sang de Dragon.

§. VII.

Médicamens simples froids au second dégré.

Feuilles de
Plantain.
Sumach.

§. VIII.

Médicamens simples froids au quatriéme dégré.

Liqueurs condensées
Opium.

§. IX.

§. IX.

Médicamens simples humides au premier dégré.

Racines de	Parietaire.
Mauve.	Mauve.
Reglisse.	*Fruits.*
Buglosse.	Chair de Citron.
Feuilles de	
Buglosse.	

§. X.

Médicamens simples humides au quatriéme dégré.

Opium.

§. XI.

Médicamens simples secs au premier dégré.

Racines de	*Feuilles de*
Guimauve.	Myrthe.
Ronce.	

Fleurs	*Grain*
Roſes.	Orge.
Saffran.	*Gommes*
	Encens.

§. XII.

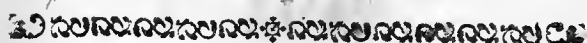
Medicamens ſimples ſecs au ſecond dégré.

Feuilles de	*Gommes*
Plantain.	Maſtic.
Romarin.	Myrrhe.
Fruits	Poix ſeche.
Noix de Cyprés.	

§. XIII.

Médicamens ſimples ſecs au troiſiéme dégré.

Racines	Poivre.
d'Ache.	*Sucs & Liqueurs*
Canelle.	Camphre.
Feuilles	Vinaigre.
d'Ache.	*Mineraux*
d'Hyſope.	Alun,
de Rhue.	Sel terreſtre.
Fruits	
Cloux de Geroſle.	



CHAPITRE TROISIEME.

Division des Médicamens simples suivant leurs qualités particulieres.

J'Ai fait remarquer dans le précedent Chapitre que les secondes qualités des Médicamens simples dérivoient des premieres. Ces qualités secondes ou particulieres s'étendent fort loin, & sont conséquemment susceptibles d'une infinité de divisions. Les Médicamens chauds par exemple se divisent en anodins, attenuans ou incisifs, attractifs, caustiques, corrosifs, deterſifs, mondificatifs, &c. Nous nous bornerons pour les uns & les autres à décrire les qualités particulieres des Médicamens qui sont à notre usage.

§. I.

Matiere des Médicamens chauds anodins.

Racines de Guimauve, de Lys, de Mauve.
Feuilles de Mauve,
Fleurs de Saffran.
Orge.
Graiſſe de Poule ou de Coq.
Lait de Femme & de Vache, Beurre frais, jaune d'œufs.
Laine graſſe.
Onguent d'Altéa.

§. II.

Médicamens Attenuans ou Inciſifs.

Racines d'Ache, d'Ariſtoloche, d'Iris.
Feuilles d'Hyſope, de Romarin, de Rhüe.
Moutarde.
Huiles ou eſſenſes de Gerofle, Canelle, Ambre jaune.

§. III.

Médicamens Attractifs.

Racines d'Ariſtoloche ronde, d'Iris de Pirrete.
Moutarde.
Miel.

§. IV.

Médicamens Cathérectiques.

Racine d'Ariſtoloche ronde ſechée au four.
Alun brulé ou calciné, & Vitriol auſſi calciné.
Huile de Souffre & de Vitriol.
Eau forte.

§. V.

Médicamens Cauſtiques & Eſcarotiques.

Cendre de Freſne.
Sel gemme, Nitre, Vitriol Romain.

§. VI.

Médicamens Déterſifs ou Mondificatifs.

Racine d'Ariſtoloche longue & ronde, & de Plantain.
Feuilles d'Ache & de Plantain.
Farine d'Orge.
Sucre, Aloës.
Vin & lie de Vin.
Lait doux, Lait clair, Miel, Urine humaine, jaune d'œuf.
Encens, Maſtic & Myrrhe.
Alun, Sel commun, Nitre, Vitriol.

§. VII.

Médicamens Glutinatifs.

Racine de Plantain.
Gros Vin.
Encens & Myrrhe.
Aloës.
Bol d'Armenie & Terre ſigillée.

§. VIII.

Médicamens Emolliens.

Racines de Guimauve, d'Iris, de Lys blanc, de Regliſſe.
Feuilles de Mauve, de Guimauve, de Lys.
Figues graſſes, Jujubes, Raiſins de Damas.

§. IX.

Médicamens Reſolutifs.

Racines de Guimauve, de Lys blanc, d'Hyſope, de Mauve, & de Romarin.
Figues ſeches.
Farine d'Orge, & Son.
Eau tiede, Eau Vulneraire, Eau de Lys blanc.
Graiſſes de Poules, de Coq, de Cochon, de Veau & Beurre frais.
Encens, Laudanum, Myrrhe.
Huiles de jaunes d'œufs, d'Iris, de Jaſmin, Violat.
Huile repercuſſive de Coing.

§. X.

Médicamens Sarcotiques.

Racines d'Ariſtoloche, & d'Iris.
Feuilles d'Ariſtoloche, de Plantain.
Vin, Sucre, Aloës.
Farine d'Orge.
Encens, Maſtic, Myrrhe & ſang de Dragon.

§. XI.

Médicamens Supuratifs.

Racines de Bugloſſe, Guimauve, Mauve & Lys blanc.
Feuilles de Bugloſſe, Guimauve, Mauve & Parietaire.
Orge & graine de Lin.
Dattes graſſes, Figues graſſes, Raiſins de Damas.
Farine de Froment & d'Orge, mie de Pain de Froment.
Laudanum.
Beure frais, Cire jaune & vierge, jaune d'œufs & Miel.
Graiſſes d'Oye, de Poule & de Coq.

§. XII.

Médicamens froids Astringens.

Racine de Tormentille.
Ecorce de Grenade, calice de Gland.
Feuilles de Plantin, de Myrthe.
Roses.
Grenade, noix de Cyprès.
Gros Vin.
Ivoire brulé, Mumie.
Sang de Dragon, Mastic.
Pierre hematile, Bol d'Armenie, Terre sigillée.
Fer.
Ambre jaune, Corail & Perles.
Eaux d'Oseille, de Plantain, de Pourpier, de Roses.
Sirops de Grenades, & de Roses seches.

§. XIII.

Médicamens Emplastiques chauds & froids.

Racines de Guimauve, de Mauve, de Lys.
Feuilles de Mauve.

Figues, Raisins de Damas.
Alun, Bol d'Armenie, Terre sigillée.
Encens & son écorce, Mastic, sang de Dragon, Poix.
Graisses recentes, & moëlles de Bêtes à quatre pieds.
Beurre, blanc d'œufs & Cire.
Ambre jaune, Corail, & les Huiles temperées.



CHAPITRE QUATRIEME.

Des Médicamens composés propres aux Dentistes.

§. I.

De la Fomentation.

LA Fomentation est un Médicament externe, ou une decoction composée de liqueurs convenables & dans laquelle entrent Racines, Feuilles, Fleurs & Semences. On l'appelle ainsi parce qu'on en étuve les parties mala-

des en les fomentant ; pour les échauffer , ramolir , en adoucir les douleurs , resoudre , dissiper, dessécher , déterger , rafraichir , restraindre, & pour procurer le repos au malade.

La liqueur convenable pour la Fomentation , est ordinairement l'eau commune de riviere ou de fontaine ; on y ajoûte quelquefois du vin blanc & de l'eau de vie : quelquefois on se sert d'eau de forges , de lait , d'huile ; d'un mélange d'eau & de vinaigre , d'Oxyrhodin seul ou mélangé.

La qualité des racines , feuilles , fleurs & semences pour la décoction se décide par le besoin & suivant l'Ordonnance du Médecin ou Chirurgien dont il convient de prendre l'avis , surtout dans les accidens graves , & dans ceux qui viennent extérieurement aux parties de la bouche.

La quantité des racines est de

deux de trois, ou de quatre; celle des fleurs, d'une, de deux, ou trois pincées; celle des ſemences à proportion.

Il faut que le tout ſoit frais, & bien ſain, bien nettoyé ſurtout, & lavé. On reduit la décoction à peu près à la moitié, ou même au tiers, ſuivant le beſoin.

Le tems de faire uſage de la Fomentation eſt lorſque la maladie la requiert, par ſon opiniâtreté & par ſa durée. On la renouvelle au moins d'heure en heure.

Le mélange d'eau & de vinaigre appellé vulgairement *Oxycrat* doit être en état d'être bu au beſoin. On l'eſſaye pour cet effet ſur la langue. Il arrête l'Hemoragie dans toutes les parties du corps & particulierement à la bouche, & il adoucit l'ardeur de l'inflammation.

L'Oxyrhodin eſt un mélange d'huile roſat, d'eau de Roſe, & de

vinaigre rosat. On peut mettre parties égales, ou à peu près de chaque drogue, & les mêler ensemble.

La maniere d'en user, est de tremper un linge plié, une éponge, ou du coton, & d'en bassiner l'endroit malade, qu'on en gargarise aussi, s'il est nécessaire.

§. II.

Du Cataplasme.

Le Cataplasme est un Médicament externe ou topique fait avec fruits, racines, feuilles, semences, fleurs recentes, & pilées ou cuites jusqu'à ce qu'elles soient en bouillie, ausquels on ajoûte mucilages, poudres, farines, graisses, & huiles pour adoucir les douleurs, amolir, meurir, faire supurer, attirer, resoudre, relâcher, repercuter, & restraindre. La qualité des ingrediens doit

être dirigée, comme je l'ai dit au précedent article.

La maniere de s'en servir est, après avoir fomenté & bien étuvé la partie, de l'étendre sur un linge en double, de l'appliquer sur la joüe, sans le serrer, ni le presser, & de l'assujettir legerement par un bandage contentif.

Le tems d'user du Cataplasme est dès le commencement de la maladie, aussi-tôt qu'il est jugé nécessaire, & cela le matin, le soir & à toute heure; on le change lorsqu'il est refroidi ou seché. Il faut que la saignée precede lorsqu'il est à propos d'en faire.

§. III.

Du Liniment.

Le Liniment est un topique composé d'huiles seules ou mélangées avec d'autres ingrediens pour adoucir les douleurs, hu-

mecter, amollir, attenuer, inciser, resoudre, fortifier, rafraichir, restraindre, & procurer du repos au malade.

On fait choix de la qualité des huiles, suivant les cas, ainsi que des ingrediens qui sont communement cire, beurre, graisse, moëlle nouvelle ou vieille, &c.

La maniere de s'en servir est après avoir fomenté la partie malade, de l'en bassiner ou gargariser soir & matin, dans le cours de la journée, & même la nuit suivant le besoin.

Le Liniment ne différe de l'onguent qu'en ce qu'il est plus liquide.

§. IV.

Du Cerat.

Comme le Cerat sert quelquefois aux playes de la bouche, telles que les paroulis, ulceres, chan-

cres & fiſtules, ainſi que dans la cure de la carie des avéoles, j'ai cru devoir en faire mention.

Le Cerat eſt donc un topique autrefois compoſé de cire ſeulement, mais où l'on fait encore entrer maintenant des graiſſes, des gommes, & des poudres minerales au beſoin. Il ſert à échauffer, fortifier, digerer & mondifier, ſuivant les differens cas qui l'éxigent.

§. V.

De l'Emplaſtre.

L'Emplaſtre eſt un topique compoſé de toutes ſortes de Médicamens ſimples, vegetaux, animaux, mineraux, & métalliques, dont le choix dépend de l'uſage auquel on le deſtine. Il eſt different de l'onguent, en ce qu'il a plus de conſiſtence, qu'il s'attache à la partie ſur

ſur laquelle on l'applique & bouche les pores du cuir.

§. VI.

Du Veſicatoire.

Le Veſicatoire eſt un Médicament externe composé de Cantharides pulveriſées, & de levain pour l'ordinaire, avec un peu de vinaigre, de poudre d'Euphorbe, de poivre, & de grains de moutarde. Il s'applique ſur la peau pour attirer, dériver, & évacuer les matieres ſereuſes, pituiteuſes & malignes. On l'étend ſur du linge, ſur du cuir, ou ſur du taffetas, & on le poſe ſur l'artére temporale.

§. VII.

Des Gargariſmes.

Les Gargariſmes ſont des Médicamens externes composés d'eaux

distilées, ou de decoctions de simples en eau commune, dans lesquelles on fait dissoudre ou l'on mêle sirops, miel, vinaigre, verjus, jus de citron & autres ingrediens convenables pour les maladies de la bouche.

La maniere de s'en servir est de rouler la liqueur dans sa bouche sans l'avaler; on s'en sert le matin, le soir, & à toute heure suivant le besoin.

§. VIII.

Du Masticatoire.

Le Masticatoire est un Médicament externe composé d'ingrediens acres & de legere substance, reduits en poudre & mêlés avec miel, sucre, ou liqueurs propres. On en fait une pâte ou des pastilles de la forme qu'on veut, & on les tient dans la bouche, afin d'attirer

là pituite du cerveau qui en tombant sur les machoires cause la carie aux Dents.

Quoique les ingrediens du Masticatoire, tels que la moutarde, la racine de Pirette, le poivre, le gingembre &c. soient chauds, ils sont du goût de bien des personnes.

§. IX.

Des Dentifrices.

Les Dentifrices sont des Médicamens externes composés d'eaux distilées seules, ou mêlées de poudres & de miel rosat, en forme d'opiat ou de pastilles seches, & reduits en poudre. On s'en sert pour nettoyer, blanchir & affermir les Dents, ainsi que pour fortifier les gencives. La qualité des ingrediens doit être surtout detersive & dessicative.



CHAPITRE CINQUIEME ET DERNIER.

Choix de Recettes ou Compositions.

Emplâtre pour appaiser les maux de Dents.

ON fait fondre une once & demie de poix avec une once d'huile rosat & autant d'huile de Coing : on y joint du mastic & de l'encens en poudre de chacun un gros, Poivre & Pirette de chacun deux scrupules. On mêle bien le tout ensemble, & l'on en fait un emplâtre sur du velours ou autre étoffe de soye noire que l'on coupe d'une largeur convenable. On l'applique sur l'artere temporalle, & on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle même, ou

que les douleurs ſoyent diſſipées. On le renouvelle s'il eſt beſoin.

Gargariſmes deſſicatifs pour laver la bouche, & guerir les chancres & ulceres cauſés par le mal venerien.

On prend écorce de bois de Gayac une once, de la racine de Salſepareille demie once, Regliſſe une once, Roſes rouges demie poignée, fleurs de Sauge & de Romarin, de chacune une pincée. On fait bouillir le tout dans une chopine d'eau de riviere l'eſpace d'un bon demi quart d'heure, enſuite on le paſſe. On delaye dans la colature du ſirop de Roſes ſeches & d'Abſinthe de chacun une once & demie. On s'en lave la bouche ſept à huit fois le jour, & même quelquefois la nuit ſi on en a la commodité.

Paſtilles, ou Maſticatoires.

Prenez racine d'Iris deux gros, Poivre long, Moutarde, Pirette, Agaric, le tout mis en poudre, de chacun un gros. Melez-y du miel de Narbonne en ſuffiſante quantité, & formez-en de petites paſtilles de la forme qu'il vous plaira.

Un morceau de Pirette ſimple ou trempée une nuit dans de fort vinaigre avec un peu de feuilles de Sauge fait à peu près le même effet, & peut tenir lieu de paſtilles. Il en eſt de même d'une ſorte de Tabac qui vient d'Angleterre filé auſſi fin que de la petite ficelle, & qui eſt très-bon pour faire jetter des eaux le matin, en le tenant dans la bouche à jeun l'eſpace d'une demi heure ou de trois quarts d'heure.

Dentifrice liquide pour blanchir & affermir les Dents.

Prenez Sel gemme quatre onces, Alun trois onces, Corail, Tartre de Montpellier, écorce de Citron de chacun une demie once, corne de Cerf brulée deux gros, Vinaigre quatre onces, eau de Roses six onces: Distillez le tout au bain marie dans une cornue, à feu lent, & gardez-le pour le besoin.

On en prend environ une cueillerée dans laquelle on trempe un linge ou une éponge: On s'en frotte les Dents & le bord des gencives le matin & quelquefois dans la journée, pendant une quinzaine de jours & ensuite de tems en tems.



Autre pour nettoyer & blanchir les Dents.

Prenez Alun de roche demie once, sang de Dragon trois gros, Canelle & Mastic un gros de chacun, reduisez le tout en poudre fort fine, melez-y suffisante quantité de miel rosat, pour en faire un opiat dont on se frotte avec succès les Dents le matin, après quoi on lave sa bouche avec de l'eau tiede & quelques gouttes d'eau vulneraire.

Autre en poudre.

Prenez Nacre de perle deux gros, yeux d'Ecrevice deux gros, semence de Perses un gros, Sel commun & Alun de roche de chacun un gros, Pierre ponce calcinee & os de Seche de chacun un demi gros, Iris de Florence, graine d'Ecarlate & Canelle de chacune un scrupule,

pule, Musc & Ambre gris de chacun cinq grains, reduisez le tout en poudre très fine & frottez-vous en les Dents le matin après quoi l'on rince sa bouche avec du vin blanc, ou de l'eau tiede, & un peu d'eau de vie.

Autre Dentifrice en Opiat.

On prend Gomme Lacque une demie once, Canelle & racine de Pirette trois gros mis en poudre separément & passés par un tamis de soye des plus fins. On y ajoute une once de sang de Dragon, autant de Santal rouge, des perles preparées, & des os de Seches de chacun une demie once, pierre Hematite & terre sigillée de chacune deux gros, Alun calciné & Myrrhe, de chacun un demi gros. Le tout bien mêlé, pulverisé & passé, joignez-y suffisante quantité de miel rosat preparé.

Si on veut que cet Opiat ait de l'odeur, on y ajoûte quelques grains de Musc & d'Ambre gris. L'Iris de Florence lui donne aussi un goût agréable à la bouche, & l'on peut y en mettre. Cet Opiat est admirable pour nettoyer & blanchir les Dents & fortifier les gencives.

Poudre pour blanchir les Dents des personnes à qui elle est plus commode que l'Opiat.

Prenez sang de Dragon, Corail rouge, Sucre candy & Pierre ponce calcinée parties égales. On y peut ajoûter de la Myrrhe, du Mastic & de la Tutie, une quantité proportionnée à celle qu'on veut faire de cette poudre, en y joignant pour l'odeur l'Iris de Florence, & pour les vertus le Gerofle & la Canelle.

FIN.

Fautes à corriger.

Page 40, ligne 18, périt, *lisez* périr.
P. 146, l. 11, le, *lisez* les.
P. 167, l. 5, molaires de lait reftées, *ajoûtez* & des parcelles.
P. 179, l. 3, embarraffer, *lisez* embraffer.
P. 181, l. 18, d'Erofions, *lisez* d'Erofion.
P. 212, l. 24, marquées, *lisez* mafquées.
P. 241, l. premiere, Lourdis, *lis.* Lourdet.
P. 308, l. 21, entierement, *lisez* interieurement.
P. 305, l. 19, à l'alvéole, *lisez* de l'alvéole.
P. 338, l. 15, que cette, *lisez* que l'extrémité de cette.
P. 378, l. 5, tale, *lisez* talc.



APPROBATION

De Mr Casamajor, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Censeur Royal.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit qui a pour titre : *Expériences & Démonstrations faites pour servir de suite, & de preuves à l'Essai sur les maladies des Dents, &c.* Rien de plus utile, de plus agréable que les Dents ; rien de plus nécessaire, de plus estimable que l'art de les conserver. Cette partie de la Chirurgie, que beaucoup ignorent, que la plûpart négligent, & que quelques-uns méprisent, est très-bien traitée dans cet Ouvrage ; les recherches de l'Auteur & ses découvertes sur cette matiere sont curieuses, intéressantes, & on doit lui sçavoir gré des soins & des peines qu'il s'est donné pour se rendre utile au Public. A Paris, ce 31 Décembre 1745.

CASAMAJOR.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, & Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, salut: Notre bien amé le Sieur BUNON Chirurgien Dentiste à Paris, Nous a fait exposer qu'il désiroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, qui a pour titre : *Expériences & Démonstrations faites à l'Hôpital de la Salpêtriere & à S. Côme, pour servir à l'Essai sur les maladies des Dents*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter le Sieur Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer sondit Ouvrage en plusieurs volumes & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consecutives, à compter du jour de la datte des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte

d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément à la feüille imprimée attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725 : & qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y en aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Sr Exposant & ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent requis de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans leur demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, charte Normande & Lettres à ce contraires ; car tel est notre plaisir. Donné à

Paris le vingt-huitiéme jour du mois de Janvier, l'an de grace mil sept cens quarante-six, & de notre régne le trente-uniéme.

Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre XI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n. 601. fol. 529. conformément au Réglement de 1723. qui fait défenses, Art. IV. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement. Et à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris les huit Exemplaires prescrits par l'Article CVIII. du même Réglement. A Paris le 5. Avril 1746.

VINCENT, Syndic.



De l'Imprimerie de JOSEPH BULLOT, 1747.